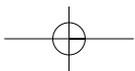
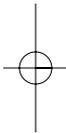
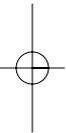


parier pour la paix



Général Jean Cot

Parier pour la paix

Éditions Charles Léopold Mayer
38, rue Saint-Sabin Paris (France)

Les Éditions Charles Léopold Mayer, fondées en 1995, ont pour objectif d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) et de ses partenaires. On trouvera en fin d'ouvrage un descriptif sommaire de cette Fondation, ainsi que les conditions d'acquisition de quelques centaines d'ouvrages et de dossiers édités et coproduits.

L'auteur

Jean Cot, Saint-Cyrien, fantassin, a servi en Algérie de 1956 à 1962. Il a exercé tous les commandements opérationnels de l'armée de terre, de celui de la compagnie à celui de la première armée.

Placé à la tête de la Forpronu en juillet 1993, il s'est rapidement élevé contre le mode de gestion du conflit yougoslave depuis New York. Rappelé en France à la demande de M. Boutros Ghali en mars 1994, il a démissionné à son retour.

Depuis, il a enseigné à l'université de Reims, il donne de nombreuses conférences et édite des ouvrages et des articles, en particulier sur les questions de défense et de paix.

© Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer, 2006

Dépôt légal, 2^e trimestre 2006

Essai n° DD 153 * ISBN : 2-84377-121-8

Graphisme et mise en page : Madeleine Racimor

Maquette de couverture : Vincent Collin

Du même auteur

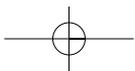
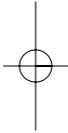
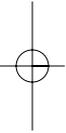
Opérations des Nations unies, leçons de terrain (Cambodge, Somalie, Rwanda, ex-Yougoslavie), Documentation française, 1996 (collectif sous la direction du général Jean Cot).

Dernière guerre balkanique? Témoignages, analyses, perspectives, L'Harmattan, 1996 (collectif sous la direction du général Jean Cot).

Demain la Bosnie, L'Harmattan, 1998.

Un premier ouvrage sur le thème de la paix a été publié par le général Cot, aux Éditions Labor (Bruxelles), sous le titre *La Paix du monde, une utopie réaliste*, dans la collection « Quartier libre », en avril 2000.

Le présent ouvrage en constitue une édition très augmentée. Il développe et actualise le rôle de l'ONU, des États-Unis, de l'Europe dans la recherche de la paix. Il met également l'accent sur un quatrième acteur, de plus en plus déterminant: le citoyen du monde.



Avant-propos

Le lecteur pourra se poser la question: un homme qui a consacré sa vie active à préparer la guerre et à la faire est-il le plus habilité à parler de paix? Mieux vaut donc y répondre par anticipation, en disant brièvement qui je suis. Ce sera également utile à la compréhension de mon propos, qui relève autant du témoignage que de la réflexion.

J'ai connu la guerre à six ans, sur le chemin de l'exode, en 1940. En 1944, j'en ai éprouvé l'horreur, à la mort de mon père, fusillé par un peloton d'exécution allemand. À dix ans, j'ai décidé d'être soldat, sans aucune tradition militaire familiale, non point dans un esprit de vengeance mais par refus de la guerre et de ses abominations; avec la certitude qu'il ne fallait plus jamais se mettre en situation de la subir. Je suis donc un soldat de fortune, c'est-à-dire de hasard, animé d'une vocation précoce et, finalement, contingente.

Après Saint-Cyr, j'ai été chef de section puis commandant de compagnie d'infanterie en Algérie, de 1956 à 1962, avec un court intermède en France; convaincu, presque jusqu'à la fin, de la nécessité et de la possibilité d'une pacification généreuse, à

PARIER POUR LA PAIX

laquelle j'ai travaillé, à ma modeste place, dans l'esprit d'un Lyautey.

Pendant trente ans ensuite, de 1963 à 1993, dans des postes d'état-major ou à la tête d'unités de combat, j'ai préparé la guerre pour ne pas la faire, avec passion. Mon dernier commandement a été celui de la 1^{re} armée française, qui regroupait toutes les unités opérationnelles de l'armée de terre, dans l'hypothèse d'un engagement de l'Otan contre le pacte de Varsovie. Persuadé de la validité de notre stratégie de dissuasion, j'avais en même temps une claire conscience de ce qu'eut été son échec, scellé par le déclenchement d'une guerre nucléaire. C'est pourquoi je n'ai pas été le dernier à me réjouir de l'implosion du monde soviétique à partir de 1989, qui marquait la fin de décennies de vertige ; mais aussi, hélas, le début d'une période d'incertitudes et de chaos localisés.

En juillet 1993 j'ai pris, pour neuf mois, le commandement de la Force de protection des Nations unies en ex-Yougoslavie (Forpronu), tentant de maîtriser « la guerre des autres » sans en avoir le mandat adéquat ni les moyens ; contribuant en tout cas à soulager la souffrance de populations jetées dans une guerre dont elles étaient les premières victimes, sans en comprendre les raisons.

Voici donc mon parcours de soldat, directement impliqué dans la guerre au début et à la fin et travaillant à ma place, dans la longue traversée de la guerre froide... pour que celle-ci le reste !

Sur ce fond de vie, je propose donc une réflexion sur la possibilité d'un monde en paix tout en regrettant que des officiers ayant connu la guerre ne soient pas plus nombreux à le faire. Mieux que d'autres peut-être, ils ont acquis sur le terrain la conviction que le droit ne peut, hélas, faire l'économie de la force. Plus que d'autres, ils ont cerné les ressorts de la guerre et en ont mesuré les horribles effets. Érasme, conseiller de Charles de Bourgogne et observateur privilégié des malheurs de son

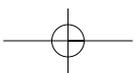
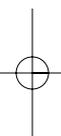
AVANT-PROPOS

temps, nous rappelle déjà, vers 1500, que : « La guerre est douce pour ceux qui ne l'ont pas faite¹. » Plus près de nous, Alain écrit en 1921 : « La menace humaine, continuellement perçue pendant des mois, n'affaiblit nullement cette amitié universelle mais, au contraire, à ce que j'ai éprouvé, la fortifie². »

Je crois profondément que le soldat a une vocation particulière à parler de la paix. Il l'a acquise par défaut, si je puis dire. Il a donc le devoir, avec d'autres, de contribuer à la faire prévaloir partout où elle n'est encore qu'une flamme fragile. Le soldat digne de ce nom est par vocation un *faiseur de paix*, dont il sait mesurer la douceur.

1. Érasme, *Adages* (1508), Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1992.

2. Alain, *Mars ou la guerre jugée*, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1995, *Propos* 36, p. 130.



Introduction

Parier pour la paix, le titre de cet essai pourra paraître usurpé parce qu'il promet peut-être plus qu'il ne donne. Il ne s'agit pas, en effet, d'une approche philosophique et encore moins théologique du concept de paix pour la raison première que je n'ai pas pour cela de compétence particulière. Je propose au contraire une analyse concrète, pragmatique, actuelle et, par conséquent, contingente, de l'avenir de la paix, vu par un soldat. Je donnerai surtout mon sentiment sur la question de la paix dans l'après guerre froide.

Sans ignorer que le monde ne commence pas en 1989, la chute du mur de Berlin est néanmoins l'événement symbolique marquant une rupture historique majeure, non pas seulement pour l'Europe mais pour le monde entier ; rupture peut-être plus fondamentale encore que celle de la fin de la deuxième guerre mondiale et, en tous cas, plus importante que celle du 11 septembre 2001, laquelle ne marque pas le début du grand terrorisme international mais seulement, si l'on peut dire, l'entrée des États-Unis au nombre des cibles possibles. La chute du mur marque en effet la disparition d'un totalitarisme idéologique vieux de soixante-dix ans dont les dégâts humains ne le cèdent en rien à ceux des totalitarismes fascistes et japonais, lesquels n'auront obscurci la planète qu'une dizaine d'années.

PARIER POUR LA PAIX

La conséquence majeure de cette rupture semble être un certain apaisement des tensions et des guerres interétatiques avec, en contrepartie, une multiplication des conflits intra-étatiques. Le relâchement brutal de la tension et de la violence retenue entre l'Est et l'Ouest semble libérer d'autres forces contenues, non pas seulement en Europe balkanique et dans le Caucase mais partout dans le monde où les deux grands se marquaient au plus près, souvent par clients ou mercenaires interposés : en Afrique, en Asie centrale, dans le Sud-Est asiatique.

Cette nouvelle violence se manifeste selon des formes très diverses, qu'elle soit le fait des pouvoirs établis contre les populations qu'ils gouvernent, comme ce fut le cas hier de la Serbie au Kosovo, de l'Indonésie au Timor oriental, du pouvoir hutu au Rwanda ; qu'elle soit la conséquence de l'éclatement, voire de la liquéfaction du pouvoir central, comme en Bosnie et en Somalie ou encore que l'État soit confronté à des rébellions ou des terrorismes qu'il a plus ou moins suscités, comme en Algérie, en Israël, en Tchétchénie.

Ce constat sur la guerre d'aujourd'hui dans le monde et cette recherche des voies et moyens pour instituer enfin la paix comme l'état normal de l'humanité ne peut cependant que s'inscrire dans la réflexion renouvelée des grands penseurs au fil des siècles.

Dans cette réflexion sur la guerre et la paix, nous en serions toujours au commencement sans Marc Aurèle, saint Augustin, Kant, Aron, pour ne citer que quelques phares d'une si longue lignée. Je crois profondément que seule la méditation de cet héritage peut fonder l'espérance d'un destin digne de l'humanité, malgré l'apparence terriblement chaotique du parcours de celle-ci. Teilhard de Chardin n'a rien exprimé d'autre dans sa vision grandiose du phénomène humain¹. Ce sera l'objet de la première partie de cet ouvrage.

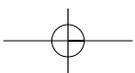
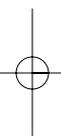
1. Pierre Teilhard de Chardin, *Le Phénomène humain*, Éditions du Seuil, coll. « Point », 1970.

INTRODUCTION

La deuxième partie nous confrontera à l'horreur de la guerre et proposera une critique, qu'on veut objective, de l'action de deux acteurs majeurs dont les approches de la guerre et de la paix sont pour le moins antinomiques : l'ONU et les États-Unis.

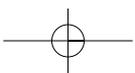
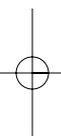
La troisième partie donnera des raisons concrètes d'espérance que l'on peut attendre d'une ONU refondée, d'une Europe adulte, de la gestation d'une culture de paix dans le monde.

Réflexion, réalité, espérance, voilà donc le parcours proposé. L'ambition du propos est à la fois modeste et démesurée : modeste parce qu'est principalement pris en compte le scénario de la paix menacée ou rompue, alors que le combat pour la paix commence très en amont ; démesurée parce qu'elle sous-évalue sans doute, par un optimisme délibéré, la puissance de la pensée « réaliste », de la *realpolitik* qui admet que la guerre soit, comme le Mal, inscrite dans les gènes de l'humanité. Je ne le pense pas et souhaite tenter ici peut-être l'impossible : faire partager ma foi profonde en une paix possible pour l'humanité.



1.

Le bel avenir de la paix



*Pourquoi la guerre qui nous fut quotidienne
nous serait soudain étrangère ?
Parce que dix pour cent de l'humanité
l'ont évitée pendant deux générations ?
La belle affaire !*

Philippe Delmas¹

Les extrapolations de l'histoire ne présentent pas trop de risque intellectuel, du moins sur le moment. Ceux qui s'y livrent sont le plus souvent déjà morts lorsqu'elles se révèlent inexactes.

Dans l'instant, elles ont pour elles la force du bon sens, qui serait la chose du monde la mieux partagée... C'est pourquoi chacun en a si peu, disait Francis Blanche !

Qui oserait nier que, tout au long du siècle passé, on se soit massacré de plus en plus et de mieux en mieux ? Où trouver les raisons honnêtes d'espérer qu'il en aille autrement demain, alors que les pulsions guerrières sont les mêmes et les moyens de les satisfaire toujours plus performants ?

Il faut donc quelque courage pour oser prendre à rebours cette pensée dominante que résume le propos de Philippe Delmas. Courage ou naïveté malade contractée au contact prolongé des bons sentiments ? On va le tenter cependant. Le lecteur jugera.

1. Philippe Delmas, *Le Bel Avenir de la guerre*, Gallimard, coll. « NRF-Essais », 1995, p. 180.

PARIER POUR LA PAIX

Dans un premier chapitre nous brosserons un tableau rapide et par conséquent très incomplet du vaste débat sur le rapport ambigu de la guerre et de la paix. Pour ce faire nous nous appuyerons sur les textes que nous ont laissés les grands arpenteurs de la pensée depuis le début de l'histoire de l'humanité². Le deuxième chapitre exposera les conditions nécessaires pour que la paix soit un jour une *utopie réaliste* par la volonté des pouvoirs établis et, au moins autant, par la foi des citoyens du monde dans la culture de paix.

2. Un livre, en particulier, nous a été précieux dans cette quête, l'anthologie de Mai Lequan : *La Paix*, Flammarion, coll. «GF», 1998.

Pour ou contre l'utopie de la paix

Si tu veux la paix, connais la guerre.

Gaston Bouthoul³

Guerre et paix, voilà bien les deux états qui, depuis toujours, rythment la vie des communautés humaines même s'ils ne sont pas aussi tranchés que le noir et le blanc, car l'éventail est large entre la guerre totale et la paix irénique, et la nuance subtile entre la guerre froide et la paix surarmée.

Il faut bien l'accepter : le mythe du bon sauvage de Rousseau résiste mal à l'analyse des anthropologues, des ethnologues ou des historiens. Il est vraisemblable que les pithécantropes, nos très lointains ancêtres, ne pratiquaient pas la guerre. Il est avéré que les dernières tribus de pygmées subsistant dans les forêts africaines sont foncièrement pacifiques. Mais, dans l'un et l'autre cas, la très faible densité de population et des ressources suffisantes pourraient expliquer qu'ils n'aient pas inventé la guerre. Depuis presque toujours et presque partout, les hommes se font la guerre pour les raisons les plus diverses, qui sont loin d'être

3. Gaston Bouthoul, *Le Phénomène guerre*, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 1962.

PARIER POUR LA PAIX

toutes élucidées; hier, guerre de prédation, guerre pour les femmes, guerre de divertissement même, à l'occasion de laquelle le jeune guerrier conquiert sa place et son statut dans la tribu, la cité, le peuple; aujourd'hui guerre pour les ressources, pour l'espace vital de la race, pour la propagation de la religion ou de l'idéologie, pour l'identité nationale ou ethnique.

Une question fondamentale se pose alors, à laquelle aucune réponse définitive n'a encore été apportée : la guerre est-elle un processus social inévitable voire nécessaire dans la vie des sociétés humaines ou doit-elle être assimilée à un comportement pathologique complexe mais guérissable ?

Le seul énoncé de l'hypothèse de la guerre nécessaire peut paraître scandaleux aujourd'hui alors que nous sortons tout juste du siècle qui fut le plus sanglant de l'histoire de l'humanité. Mais, dans la succession des générations, la mémoire des tragédies collectives est sélective et éphémère et la volonté durable d'en prévenir le retour n'est jamais assurée.

Il y a moins d'une génération entre les deux guerres mondiales ! On voit bien aussi que les guerres d'aujourd'hui et de demain sont et seront, comme celles d'hier, souvent déclenchées et conduites par des hommes de pouvoir tenant la guerre comme le chemin inéluctable pour l'aboutissement de leurs desseins. C'est pourquoi, si l'on veut vraiment agir sur la société pour en extirper la guerre, il faut bien comprendre comment fonctionnent et raisonnent ceux qui la tiennent pour une forme d'ordalie. « Prouver que la paix est préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix⁴. »

Éloge de la guerre

Commençons donc par évoquer trois chantes de la guerre et leurs arguments majeurs, non dans l'ordre chronologique mais

4. Rousseau, *Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre* (1760), Gallimard, coll. « La pléiade », *Œuvres complètes*, t. III, 1979.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

selon le critère, subjectif, de la radicalité décroissante. Les tenants de ce courant de pensée ont en commun l'idée que guerre et paix sont des concepts relatifs, indissociables. Les différences entre eux tiennent à la primauté qu'ils donnent à l'un ou à l'autre des états de guerre ou de paix considérés comme représentant la normalité.

Nietzsche affiche clairement la couleur: « L'état normal est la guerre⁵. » Ce n'est pas la paix mais la guerre qui fait progresser les civilisations. « Rien n'est plus dangereux que la paix de l'âme que souhaitent les chrétiens [...]. On a renoncé à la grande vie lorsqu'on renonce à la guerre⁶. » Et encore, « Vous dites que c'est la bonne cause qui sanctifie la guerre ? Mais moi, je vous le dis, c'est la bonne guerre qui sanctifie toute cause⁷. »

Certes, on ne résume pas la pensée de Nietzsche en trois citations. Du moins celles-ci ne laissent pas de place au doute. Il loue la guerre parce qu'elle entretient et ranime les énergies des chefs qui dirigent aussi bien que du peuple qui exécute. L'ennemi lui-même est respecté et estimé parce qu'il est l'instrument nécessaire de cette pérennité de l'élan vital de l'élite et du peuple. Nietzsche se place ainsi dans le sillage de Hegel, autre philosophe allemand qui, soixante ans avant lui, ne reculait pas devant des métaphores romantiques pour le moins discutables: « Le mouvement des vents protège les lacs de la pourriture à laquelle ils seraient réduits par un repos durable, comme les peuples par une paix durable ou même éternelle⁸. » J'ai vibré, au lycée, à la lecture de *Ainsi parlait Zarathoustra*.

5. Nietzsche, *Le Livre du philosophe*, Flammarion, coll. « GF », 1991, 1-56, p. 59.

6. Nietzsche, *Le Crépuscule des idoles*, Flammarion, coll. « GF », 2005, p. 99-100.

7. Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Flammarion, coll. « GF », 1996, p. 85-86.

8. Hegel, *Principes de la philosophie du droit* (1821), Flammarion, coll. « GF », 1998, § 324.

PARIER POUR LA PAIX

D'un point de vue artistique et esthétique, on peut aussi être emporté par Wagner, dont Nietzsche était l'ami, et par la sombre grandeur de *Wotan en son Walhalla*. Mais c'est plus qu'une vibration qu'éprouvait Hitler à l'évocation de l'homme et de la race supérieurs lorsqu'il écrivait *Mein Kampf* en 1923, dans sa prison de Landsberg, après le putsch manqué de Munich. Le problème des intellectuels « allumés » (Nietzsche est mort fou en 1900) est qu'ils suscitent des vocations chez des individus souvent aussi instables qu'eux mais particulièrement doués pour le pouvoir. Milosevic, apparatchik communiste ordinaire, a construit son destin sur un manifeste élaboré par des intellectuels grand'serbes de l'Académie des sciences et des arts de Belgrade. Plus inquiétant : si la pensée, pour le meilleur comme pour le pire, inspire l'action, elle se nourrit aussi d'elle. Des décombres de l'Allemagne hitlérienne et du fascisme ont assez vite émergé des intellectuels nostalgiques qui, à leur tour, fabriquent des nazillons intoxiqués.

Deuxième représentant retenu de ce courant de pensée tenant la guerre pour nécessaire : Machiavel. Incontournable Machiavel. Pour lui, parce que l'homme est mauvais, tous les États sont nés par la violence et la ruse et se conservent par les mêmes moyens. La paix n'est utile au prince que si elle contribue à renforcer son pouvoir. Bien sûr il faut contenter le peuple avide de paix mais, pour cela, les vertus du mensonge sont insondables ! « Il faut être grand simulateur et dissimulateur et les hommes sont si simples [...] que celui qui trompe trouvera toujours qui se laissera tromper⁹... »

Mais Machiavel n'est pas Nietzsche. Haut fonctionnaire, diplomate en disgrâce, avide de réhabilitation, il dédie *Le Prince* au jeune Louis de Médicis. Œuvre de circonstance donc, dont le cynisme ne se retrouve pas aussi affirmé dans ses autres ouvrages. À l'inverse de Nietzsche, Machiavel ne se livre pas à une

9. Machiavel, *Le Prince* (1513), Flammarion, coll. « GF », 1980, chap. VIII.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

analyse romantique de la violence armée conçue comme manifestation supérieure de la vitalité de l'être humain. Dans *Le Prince*, des incidentes donnent à penser que son cynisme politique absolu ne va pas sans regret sinon sans remords. « La puissance qui vient de l'amour des peuples est sans doute la plus grande ; mais [...] jamais les Princes ne s'en contenteront. Leur intérêt personnel est premièrement que le peuple soit faible, misérable et qu'il ne puisse jamais lui résister¹⁰. » Ou encore : « Combien il serait louable chez un prince de tenir sa parole et de vivre avec droiture et non avec ruse, toutefois on voit d'expérience, de nos jours, que de tels princes ont fait de grandes choses qui, de leur parole, ont tenu peu de compte et qui ont su par ruse manœuvrer la cervelle des gens, et à la fin, ils ont dominé ceux qui se sont fondés sur la loyauté¹¹. »

Machiavel vit dans un temps et en un lieu où les États sont la propriété d'une famille ou d'un homme prestigieux. Il a sa place dans ce monde et veut la garder. En d'autres temps ou d'autres lieux, Machiavel se serait peut-être fait le chantre de la paix, comme Érasme, lui aussi conseiller de prince, le fait, exactement à la même époque¹². Machiavel, hélas, eut plus d'influence qu'Érasme, au moins auprès des puissants. Il inspire directement Richelieu et Mazarin et tant d'autres, jusqu'à Mussolini et Staline. On pourrait facilement lui trouver des disciples parmi les hommes d'État contemporains qui ont su et savent conjuguer cynisme, secret et mensonge, au nom de la *realpolitik*, dernier avatar du machiavélisme.

Après l'exaltation de Nietzsche et le cynisme de Machiavel, voici la logique de Clausewitz. Dans cette trilogie des thuriféraires de la guerre, pourquoi Clausewitz, général prussien, et son

10. *Ibidem*.

11. Machiavel, *op. cit.*, p. 140.

12. Érasme, « La complainte de la paix terrassée et chassée de tous côtés par toutes les nations » (1516), Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1999.

PARIER POUR LA PAIX

De la guerre, publié en 1832, après sa mort ? Parce que ce traité stratégique est sans doute le plus célèbre au monde.

Son caractère très théorique ne lui confère pas la même charge provocatrice que les écrits de Nietzsche ou de Machiavel sur la guerre mais son influence fut et reste considérable dans le monde entier. Raymond Aron a ravivé l'intérêt porté à ce stratège par un essai mémorable, en 1976¹³.

Clausewitz vécut les campagnes de la Révolution française et de l'Empire et voua à Napoléon autant d'admiration que de haine. Comme pour les autres auteurs évoqués, j'ai scrupule à résumer sa pensée en si peu de lignes. Deux idées maîtresses y sont étroitement liées. La première est que la guerre, épreuve de la volonté des États avec emploi de la violence physique, est appelée, dans son modèle théorique, à monter aux extrêmes, jusqu'à la guerre totale. La deuxième est que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. Mais, pour Clausewitz, la subordination absolue du militaire au politique amène à éloigner la conduite de la guerre de sa pente naturelle, en raison des contraintes nombreuses que doit prendre en compte le pouvoir politique. C'est seulement si la politique est « grandiose » que la guerre se rapproche de son modèle. On pourrait être rassuré par cette modération exercée par la politique sur la stratégie. Mais attention ! chez Clausewitz comme chez Machiavel ou Nietzsche, la guerre est consubstantielle à la politique et la question de la paix, incluse dans celle de la guerre, est toujours abordée comme une cessation provisoire des combats. Aussi ne serait-ce pas trahir la pensée de Clausewitz que de retourner ainsi sa formule célèbre : la paix est la continuation de la politique par d'autres moyens.

Aussi inquiétant, dans cette vision stratégique globale, est le concept de bataille d'anéantissement inspiré par les campagnes napoléoniennes. La levée en masse, puis la conscription, jointes à la mobilité accrue des armées et à l'efficacité toujours plus

13. Raymond Aron, *Penser la guerre – Clausewitz*, Gallimard, 1976.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

grande des armements, ont conduit à une application paroxysmique de la théorie de Clausewitz. L'enthousiasme quasi esthétique pour la bataille d'anéantissement, la formule selon laquelle une armée n'est jamais trop nombreuse, le mépris pour les généraux qui craignent de répandre le sang, ont nécessairement imprégné la pensée et l'action des Schlieffen¹⁴, Hindenburg¹⁵, Foch¹⁶ et tant d'autres. La première guerre mondiale marque l'échec total du concept d'anéantissement cultivé des deux côtés. Celui-ci a sombré dans une interminable bataille d'épuisement avec le résultat effroyable que l'on sait.

C'est prendre un grand risque que de ternir quelque peu l'éclat de la gloire établie mais il faut bien que, parfois, la vérité tempère la légende ! Le maréchal Foch, commandant en chef des forces alliées à la fin de la première guerre mondiale, fut auparavant le grand théoricien pour la préparation de l'armée française au combat. Clausewitzien convaincu, il eut une très grande influence sur la formation et l'action de l'élite militaire avant, pendant et après la guerre de 1914-1918. On retiendra de lui une citation tirée de son ouvrage le plus connu et le plus diffusé : « [...] Pas de victoire sans bataille : la victoire est le prix du sang [...] La guerre n'est que sauvagerie et cruauté et [...] ne reconnaît qu'un moyen d'arriver à ses fins, l'*effusion sanglante*¹⁷ ». Ces deux derniers mots sont soulignés par Foch lui-même.

Cette pensée inspire directement le culte de l'*offensive à outrance* qui domine la doctrine militaire officielle lors du déclenchement de la Grande Guerre et se concrétise dans tous les documents d'emploi, jusqu'aux plus petits échelons. « Une infanterie brave et énergiquement commandée peut marcher

14. Maréchal Schlieffen (1833-1913) : auteur du plan de guerre allemand appliqué en 1914.

15. Maréchal Hindenburg (1847-1934) : commandant suprême des armées allemandes en 1918, puis président du Reich.

16. Maréchal Foch (1851-1929) : généralissime des troupes alliées en 1918.

17. Ferdinand Foch, *Des principes de la guerre*, imprimerie nationale, 1996, p. 126, 131 et 145, cité par le colonel Vincent Desportes dans son livre remarquable : *Comprendre la guerre*, Économica, 2001, p. 395.

PARIER POUR LA PAIX

sous le feu le plus violent, même contre des tranchées bien défendues, et s'en emparer¹⁸. »

L'application « grandeur nature » de cette doctrine aberrante, pour ne pas dire plus, a été menée en août 1914. Un million et demi de soldats français sont engagés dans la bataille des frontières. 385 000 y sont tués ou blessés, 110 000 perdent la vie dans la première semaine de la guerre !

Clausewitz inspirait encore les acteurs politiques et militaires de la deuxième guerre mondiale. Hitler, bien sûr, et ses généraux, jusqu'à l'anéantissement militaire qu'ils voulaient imposer et qu'ils ont subi ; non sans avoir mené auparavant jusqu'à son terme, par une extension effroyable de la théorie, l'anéantissement de tous ceux, désarmés, qui étaient censés contrarier le dessein fou du grand Reich.

Lénine a étudié Clausewitz à Genève, avant sa prise de pouvoir. Toute la stratégie de l'URSS est imprégnée de cette pensée, non pas seulement dans le domaine militaire mais aussi, bien au-delà de ce qu'exprime Clausewitz, dans la vision de la lutte inévitable entre les systèmes marxiste et capitaliste.

Les Alliés enfin, à commencer par les États-Unis, n'ont pas été en reste, au travers de leur doctrine de victoire totale obtenue par une capitulation sans conditions en Europe comme en Asie. Dresde, Leipzig, Hiroshima, Nagasaki, autant de sombres repères sur la route de la guerre totale, qui ne manifestent sans doute pas, comme les chambres à gaz, la volonté délibérée d'extermination mais n'en constituent pas moins des crimes de guerre, au strict sens juridique.

La guerre froide mériterait un développement particulier sous l'éclairage de la théorie clausewitzienne. Il n'y a pas eu de guerre nucléaire, mais seulement quatre longues décennies vécues sous une épée de Damoclès qui, si elle s'était abattue, aurait pu faire disparaître, dans un premier temps, un bon tiers de l'humanité. On ne peut qu'être pris de vertige¹⁹, même rétrospectivement,

18. Instructions pour le combat, 1887.

19. André Glucksmann, *La Force du vertige*, Grasset, 1983.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

devant cette perspective potentielle d'anéantissement instantané, accomplissement du modèle de la guerre absolue. Nous sommes peut-être encore vivants grâce à ce vertige accepté mais je crois de plus en plus que le vertige ne doit pas redevenir le fondement de la sécurité: les meilleurs funambules jouissent rarement d'une vieillesse heureuse.

Il serait sans doute très excessif d'imputer à Clausewitz et à sa théorie de la guerre totale, la responsabilité des hécatombes du XX^e siècle. Il est cependant utile de mieux étudier son influence réelle sur les responsables civils et militaires qui ont mis cette théorie de la guerre en pratique. Je partage le jugement porté par Raymond Aron: « C'est un auteur dangereux, comme Thucydide et Machiavel, auxquels je l'ai comparé²⁰. » Il est dangereux non pas seulement à cause des hécatombes humaines auxquelles conduit l'application de ses théories mais aussi parce que la victoire totale que celles-ci impliquent pour l'un des belligérants conduit à une paix imposée dont l'extrême dureté, pour le vaincu, se justifie, du point de vue du vainqueur, bien davantage par la volonté de punir au-delà de la défaite que par la préoccupation de l'établissement d'une paix juste et durable.

Sans entrer dans trop de détails, il faut cependant ajouter, avec quelque solennité, que, lorsque l'on est contraint de faire la guerre, on peut toujours ne pas la faire n'importe comment.

Il serait bien entendu criminel de ne pas respecter scrupuleusement les protocoles et conventions qui protègent les populations civiles dans la guerre mais les respecter ne suffit pas. Les chefs de guerre, à tous les échelons, doivent aussi être économes du sang de leurs soldats comme de celui de leurs adversaires, sans pour autant tomber dans la pusillanimité ou l'aberration du « zéro mort » cher aux Américains.

Le théoricien britannique Liddell Hart eut une grande influence entre les deux guerres mondiales. Tenant Clausewitz pour le premier responsable de ces guerres totales, il propose une

20. Raymond Aron, *Mémoires*, Julliard, 1983, chap. XXIV.

PARIER POUR LA PAIX

stratégie indirecte ayant pour but de dominer au moindre coût la volonté de l'adversaire en attaquant ses points faibles et ses arrières et non pas en recherchant son extermination dans la bataille frontale. Pour lui « la perfection de la stratégie est de réaliser la décision sans aucun combat sérieux²¹ ». Si la perfection n'est pas de ce monde dans l'ordre de la stratégie comme ailleurs, on peut au moins faire l'effort de s'en approcher.

Liddell Hart s'inscrit directement dans la pensée de Sun Zi, grand stratège militaire chinois qui vivait au temps de Périclès. Pour lui, « vaincre sans combattre est le sommet de l'art [...] les chefs avisés soumettent l'armée adverse sans bataille [...] ainsi vos troupes ne sont pas usées lorsque vous avez réalisé vos objectifs²² ».

Les chefs militaires auraient été bien inspirés de lire Sun Zi avant d'engager le corps expéditionnaire français dans la cuvette de Diên Biên Phu, en 1953, dernier avatar de la *bataille décisive*, ici sur le mode défensif, délibérément retenu.

Mais écoutons les grandes voix plus exaltantes pour qui la guerre, même intelligente, n'est pas fatale.

Quatre chercheurs de paix

Le choix est difficile, s'agissant de philosophes et écrivains, artisans de paix. État rare et fragile, la paix fut de tout temps chantée, pleurée, comme le bonheur, comme l'amour. Platon, saint Augustin, Montesquieu, Habermas ? Je n'en retiendrai que quatre : l'abbé de Saint-Pierre, deux papes au travers de leurs encycliques, le philosophe Alain ; choix subjectif encore.

L'abbé de Saint-Pierre n'est connu que pour avoir publié en 1713 un *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*²³, alors

21. B.H. Liddell Hart (1895-1970), *Stratégie*, Perrin, 1998.

22. Sun Zi, *L'Art de la guerre*, Flammarion, 1972.

23. Charles Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Fayard, 1979.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

que les guerres déchiraient notre continent. Le texte eut d'emblée un immense succès, louanges et critiques mêlées. Comme le rapporte Rousseau, cette initiative fut très mal reçue à la cour et dans les milieux dirigeants. « Ces discours sur la gloire des Princes à établir une paix perpétuelle ont, dans les cabinets des ministres, couvert de ridicule l'auteur et ses projets²⁴. » Sa *Charte constitutive d'un corps européen* trouve aujourd'hui un écho particulier alors que nous éprouvons tant de difficultés à progresser dans l'édification d'une sécurité et d'une défense européennes communes.

L'abbé de Saint-Pierre montre en quoi l'Europe est malade de la politique d'équilibre des États mise en place en 1648 par les traités de Westphalie qui ont engendré une instabilité diplomatique et territoriale, particulièrement entre la maison d'Autriche et la maison de France. Il propose une organisation confédérale dans laquelle chaque État conserverait sa souveraineté, tout en se soumettant à un arbitrage assuré par un congrès permanent des représentants des signataires de la charte.

Dans son ardeur à convaincre, il n'hésite pas à avancer un argument auquel on peut espérer qu'il ne souscrivait pas lui-même mais qu'il croyait de nature à lever les réticences attendues des puissants : « Dans le système de la guerre, les sujets pourraient se révolter [...] parce qu'ils pourraient espérer du secours des souverains voisins...

Mais dans le système de la paix (objet du projet de paix perpétuelle), les sujets de ce souverain, non seulement n'auront nul secours à espérer dans leur révolte mais au contraire ils auront encore à craindre le secours que la Société européenne tiendra toujours tout prêt pour aider leur souverain à les punir²⁵... »

L'abbé savait que l'attention apportée au bonheur des peuples n'était pas toujours la préoccupation dominante des monarchies absolues. Rousseau l'exprime plus durement : « Toute

24. Rousseau, *Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre*, Gallimard, coll. « La pléiade », *Œuvres complètes*, t. III, 1979, p. 588.

25. Abbé de Saint-Pierre, *op. cit.*, Troisième discours, 4^e avantage.

PARIER POUR LA PAIX

l'occupation des rois ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets : étendre leur domination au dehors et la rendre plus absolue au dedans²⁶. »

L'*Encyclopédie* publiée par Diderot et d'Alembert à partir de 1751 lui fait écho, à l'article « Paix » : « Les passions aveugles des Princes les portent à étendre les bornes de leurs États. Peu préoccupés du bien de leurs sujets, ils ne cherchent qu'à grossir le nombre des hommes qu'ils rendent malheureux²⁷. » Montesquieu, contemporain de l'abbé de Saint-Pierre et académicien comme lui, en tire la conséquence logique en développant le concept de « République fédérative européenne²⁸ » qui allierait les avantages de la république à l'intérieur de chaque État et la force de la monarchie à l'extérieur.

Kant enfin, observateur attentif de la Révolution française, s'inscrit dans ce tumultueux courant de pensée républicaine. Il tient pour pure chimère le concept de « balance des forces en Europe » et montre que la paix ne peut résulter que d'un droit cosmopolite conduisant à une Société des Nations, « unité collective de volontés libres²⁹ ».

Il faudra attendre longtemps d'autres éminents penseurs, d'autres guerres, d'autres échecs, comme celui de la Société des Nations, pour aboutir enfin en 1945 à une organisation mondiale pour la paix. L'ONU est en danger mais n'est pas encore morte, ce qui peut être une consolation par rapport à ce que disait Rousseau du projet mort-né de l'abbé de Saint-Pierre : « Qu'on ne dise point que si son système n'a pas été adopté, c'est parce qu'il n'était pas bon ; qu'on dise au contraire qu'il était trop bon pour être adopté³⁰. »

26. Rousseau, *op. cit.*, p. 597.

27. Article « Paix », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*.

28. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Flammarion, coll. « GF », 1991.

29. Kant, *Vers la paix perpétuelle. Esquisse philosophique*, Flammarion, coll. « GF », 1991.

30. Rousseau, *op. cit.*, p. 600.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

Deuxième message de paix: celui de l'Église catholique. Toutes les grandes religions du monde dispensent un message d'amour et de paix. J'ai retenu celle-ci tout simplement parce que c'est elle que je connais le mieux. Deux lettres encycliques contemporaines se rapportent à la question de la paix: *Sur la paix entre toutes les nations*³¹ du pape Jean XXIII et *La paix sociale, la paix des peuples*³² du pape Jean-Paul II.

L'essentiel du message de Jean XXIII peut être résumé en quelques citations qui dispensent de longs commentaires: «Le fondement de toute société bien ordonnée, c'est le principe que tout être humain est une personne, c'est-à-dire une nature douée d'intelligence et de volonté libre³³.» «La mission essentielle de toute autorité politique est de protéger les droits inviolables de l'être humain³⁴.» «C'est pourquoi si les pouvoirs publics viennent à méconnaître ou à violer le droit de l'homme, non seulement ils manquent aux devoirs de leur charge, mais leurs dispositions sont dépourvues de valeur juridique³⁵...» Cette ferme mise en garde aux responsables politiques s'applique évidemment aux actions criminelles dirigées contre leurs propres concitoyens mais aussi à toute opération extérieure qui contraindrait leurs soldats à violer les droits et la dignité de l'adversaire ou des populations. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'affirme Machiavel, la raison d'État invoquée au nom de la *realpolitik* ne peut constituer une excuse à quelque manquement que ce soit au respect de l'homme et de sa dignité: «Ce serait un non-sens que le fait d'être promu à la conduite de la chose

31. Jean XXIII, *Sur la paix entre les nations (Pacem in terris)*, Lettre encyclique du 11 avril 1963. Publiée dans *Discours du pape et chronique romaine*, avril-mai 1963, n° 117-118.

32. Jean-Paul II, *La Paix sociale, la Paix des peuples (Sollicitudo reissocialis)*, Lettre encyclique du 30 décembre 1987, Pierre Tequi éditeur.

33. Jean XXIII, *op. cit.*, § 10.

34. Jean XXIII, *op. cit.*, § 61.

35. Jean XXIII, *op. cit.*, § 62.

PARIER POUR LA PAIX

publique contraigne des hommes à abdiquer leur dignité humaine. N'occupent-ils pas ces postes éminents parce qu'en raison de qualités singulières, on a vu en eux les membres les meilleurs du corps social³⁶? »

Ce respect absolu des droits de la personne humaine dans le rapport entre les dirigeants et leur communauté aussi bien qu'entre communautés politiques, s'impose aussi pour le rapport des États avec la communauté mondiale. « Pas plus que le bien commun d'une nation, le bien commun universel ne peut être défini sans référence à la personne humaine³⁷. » Au premier rang des acteurs appelés à définir et faire prévaloir le bien commun universel, Jean XXIII cite l'ONU dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, approuvée le 10 décembre 1948, est sans doute un des actes les plus importants. Il conclut sa lettre par une forte synthèse : « Mais la paix n'est qu'un mot vide de sens si elle n'est pas fondée sur *l'ordre* [...] qui repose sur la *vérité*, se construit selon la *justice*, reçoit de la *charité* sa vie et sa plénitude et enfin s'exprime efficacement dans la *liberté*³⁸. »

Jean-Paul II évoque aussi ces quatre piliers de l'ordre dans son encyclique, la charité devenant chez lui solidarité. Cette encyclique a été publiée pour le vingtième anniversaire de l'encyclique *Populorum progressio* de Paul VI dont le thème était « le développement, nouveau nom de la paix ». Après avoir brossé le tableau négatif des évolutions depuis 20 ans (guerre froide et sous-développement notamment), Jean-Paul II évoque aussi les aspects positifs : prise de conscience croissante, par les individus, mais aussi les États, de la dignité de l'être humain, de l'obligation morale absolue du respect des droits de l'homme, de l'interdépendance des peuples du monde et du destin commun de l'humanité, des limites des ressources disponibles. Une idée nouvelle : la nécessité de dépasser les causes économiques et

36. Jean XXIII, *op. cit.*, § 81.

37. Jean XXIII, *op. cit.*, § 136.

38. Jean XXIII, *op. cit.*, § 165.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

politiques du sous-développement et des conflits, en discernant les causes morales liées au comportement souvent condamnable des personnes responsables.

Là est sans doute la différence majeure entre deux hommes et deux moments de l'histoire : à l'encontre de Jean-Paul II, Jean XXIII dit le Bien sans désigner clairement le Mal, ni ceux par qui il advient, ni les moyens de l'éradiquer. Peut-être se refuse-t-il à rompre avec son prédécesseur Pie XII, dont le comportement pendant la deuxième guerre mondiale vis-à-vis de Hitler et de ses abominations a été critiqué.

Mon quatrième et dernier témoin au procès de la guerre sera le philosophe Émile-Auguste Chartier, dit Alain, que je convoque, ici pour *Mars ou la guerre jugée*³⁹ mais que j'admire aussi, et au moins autant, pour ses autres « propos », *sur la littérature, sur le bonheur, sur les pouvoirs*. Alain le laïc ardent, anticlérical, après les encycliques, quel contraste ! Mais le combat n'est-il pas le même ? Les encycliques évoquent admirablement le prix de la paix et les moyens de la préserver mais ne font pas de place à la guerre lorsqu'elle est advenue. Alain se place au cœur de la guerre, littéralement ; de la première guerre mondiale en l'occurrence. Professeur de philosophie, engagé volontaire à quarante-six ans, comme simple canonnier puis brigadier, d'août 1914 à octobre 1917, il consignera sa pensée, au jour le jour, en de brefs chapitres, profondément remaniés pour la publication de 1921 et complétés en 1936.

On retiendra ici deux idées seulement, qui paraissent les plus fortes et les plus actuelles. La première est celle de la guerre-passion. « Les passions ont cela de redoutable qu'elles sont toujours justifiées par les faits ; si je crois que j'ai un ennemi et si l'ennemi supposé le sait, nous voilà ennemis [...] puisque la haine nourrit la haine, et la colère la colère, et la guerre la guerre, tout ce que

39. Alain, *Mars ou la guerre jugée*, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1995.

PARIER POUR LA PAIX

l'on dit des intérêts inconciliables est à côté de la question⁴⁰. » Pour Alain, ce sont les passions et non les intérêts qui mènent le monde. « Les intérêts transigent toujours, les passions jamais⁴¹. » Or, rien n'est plus facile, depuis toujours, pour un pouvoir civil ou une autorité militaire, que d'exacerber la passion du peuple et de l'armée pour créer les conditions d'une guerre puis la conduire. Le siège de Troie, relaté par Homère, en donne un bel exemple. Les possibilités offertes aujourd'hui par les moyens de communication et les techniques de manipulation psychologique sont presque illimitées. Elles permettent de transformer un citoyen pacifique en guerrier haineux et pervers. Les grands totalitarismes en ont donné trop d'exemples récents.

Il n'est pas nécessaire que le pouvoir qui décide de faire la guerre et le commandement militaire qui la conduit soient eux-mêmes tombés dans une passion guerrière dévorante et ce n'est d'ailleurs généralement pas le cas. Il reste que, même dans l'hypothèse où ils le souhaiteraient, ils ne peuvent plus faire retomber la passion qu'ils ont délibérément suscitée et entretenue dans l'opinion et les armées. Alors la guerre ne peut aller qu'à son paroxysme, comme le montre Clausewitz, emportée par sa propre fièvre, c'est-à-dire jusqu'à la capitulation sans conditions imposée par le vainqueur, après une bataille d'anéantissement subie par le vaincu, quand ce n'est pas par les deux camps à la fois. Ce constat terrible devrait au moins ouvrir le champ de la réflexion.

Si la passion, avec l'acharnement et la férocité qu'elle suscite, est un adjuvant reconnu pour obtenir la victoire, peut-on espérer que les belligérants y renoncent jamais? En d'autres termes, lorsqu'il faut la faire, peut-on faire *La Guerre sans haine* pour reprendre le titre d'un livre du maréchal Rommel, écrit après sa campagne d'Afrique? Des lois de la guerre existent. Elles ont pour but, que l'on peut juger impossible, de contenir une

40. Alain, *op. cit.*, Propos 2, p. 44.

41. Alain, *op. cit.*, Propos 23, p. 96.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

activité intrinsèquement barbare, la guerre, dans des limites civilisées. Au moins la peur du jugement par des tribunaux internationaux reconnus devrait-elle inciter les belligérants à respecter davantage ces lois. On n'aura pas pour autant mis la passion hors la loi lorsqu'elle est délibérément suscitée par le pouvoir pour créer les conditions de la guerre. On aura seulement une meilleure assurance qu'une fois la guerre déclenchée, elle n'entraîne pas un processus dominé par la seule barbarie.

La deuxième réflexion qui irrigue toute l'œuvre d'Alain porte sur le rapport de l'État et du citoyen. Alain n'est pas un révolutionnaire mais un démocrate fervent dont l'obsession est l'excès du pouvoir de l'État étouffant la liberté du citoyen. *Obéir et résister*, telle est sa devise : se soumettre à l'autorité nécessaire de l'État et résister à ses débordements, dans la paix et plus encore dans les temps toujours troubles qui peuvent conduire à la guerre.

« Tout pouvoir pense continuellement à se conserver, à s'affirmer, à s'étendre et cette passion de gouverner est sans doute la source de tous les maux humains... Il faut réduire énergiquement les pouvoirs de toute espèce, quels que soient les inconvénients secondaires, si l'on veut la paix⁴². »

« Si la masse des citoyens n'exerce pas une pression continue et fortement orientée contre la préparation à la guerre et contre l'idée même de la guerre, la guerre s'organisera d'elle-même⁴³. » Internationale des peuples avant la lettre, mobilisée contre la guerre comme l'autre le sera contre le capital ? Pourquoi pas ?

L'amour d'Alain pour la paix a aussi d'autres fondements qui rebuteront moins le patriote ombrageux. Érasme, qu'il pratique évidemment, lui répond en écho, presque cinq siècles plus tôt : « Qui que vous soyez, qui vous rangez sous la bannière du Christ : tous unis dans les mêmes sentiments, conspirez à l'avènement de la paix. Montrez alors quel poids représente l'union de la foule

42. Alain, *op. cit.*, Propos 36, p. 130.

43. Alain, *op. cit.*, Propos 28, p. 108.

PARIER POUR LA PAIX

des citoyens contre la tyrannie des puissants⁴⁴... » Au nom de quelles valeurs supérieures pourrait-on repousser aujourd'hui l'affirmation que l'action la plus efficace contre la guerre, « c'est l'idée même que la guerre serait impossible si la masse des citoyens était assurée qu'il dépend d'eux de la rendre impossible⁴⁵ » ?

La démocratie contre la guerre, on y reviendra. Voilà certes une grande raison d'espérance alors que la démocratie avance dans le monde, cahin-caha. Cet appel à la citoyenneté internationale effraie, on peut le comprendre, les thuriféraires de l'État-nation tenu pour le grain ultime et sacré de l'organisation de la société humaine. Alain, mieux lu, devrait aussi rassurer et convaincre « qu'une patrie est pensante et puissante par l'humanité seulement [...]. Qui ne sent pas l'humanité réelle, comme au bout de ses doigts, celui-là n'est plus un homme. D'en bas vient la force, j'en conviens, mais d'en haut la lumière⁴⁶. » On retrouve ici Teilhard de Chardin pour qui l'homme n'a pas d'avenir en dehors d'un destin collectif convergent de tous les hommes, et aussi Jean XXIII pour lequel le bien commun universel transcende le bien commun d'une nation en particulier et ne peut être défini autrement qu'en référence à la personne humaine. Alain en communion avec la doctrine chrétienne de la paix, l'aurait-il jamais imaginé ?

Choisir l'homme

Deux courants de pensée, donc, l'un tenant la guerre pour inévitable, voire nécessaire, l'autre érigeant la paix durable comme but ultime et raisonnable des efforts des hommes. Il n'est pas entre eux de communication, de dialogue possibles. Ils se situent dans des logiques étrangères. Pour avancer dans le débat,

44. Érasme, *op. cit.*

45. Alain, *op. cit.*, Propos 28, p. 110.

46. Alain, *op. cit.*, Propos 92, p. 268.

POUR OU CONTRE L'UTOPIE DE LA PAIX

il faut aller vers l'amont, jusqu'à la conception même du gouvernement de la cité que nourrissent ceux qui en ont la charge.

Ceux, penseurs ou acteurs, qui considèrent la guerre comme un processus incontournable pour la vitalité et la survie des peuples sont aussi ceux qui, dans le gouvernement des hommes, tiennent le pouvoir et la puissance pour des fins en soi et en acceptent les conséquences: coercition à l'intérieur du pays et violence armée dans le système concurrentiel sauvage où se frottent les États. Quant au peuple, « matière première » de l'État, il n'a pas et ne peut avoir, dans cette conception, l'intelligence collective et la maturité suffisantes pour assumer, en tant que tel, sa gouvernance. Quels que soient les compromis et les concessions auxquels le pouvoir peut être contraint à se résoudre, le principe demeure: le sort de la masse est de la responsabilité de l'élite et il est dans l'ordre des choses que le destin collectif puisse justifier les hécatombes, entre les camps qui s'affrontent. Malthus, sévèrement critiqué par Marx⁴⁷, a poussé au plus loin cette exaltation de l'élite avec, pour corollaire, le mythe du juste châtimement de la masse.

Sur l'autre rive du grand fleuve de la pensée se tiennent en éclaireurs ceux qui, longtemps tenus pour de doux rêveurs, portent l'espérance humaniste, morale, spirituelle, d'un monde où la personne humaine serait la référence absolue, pour le gouvernement des États comme dans leurs rapports entre eux. Par voie de conséquence, l'État doit se mettre au service du citoyen, dans tout le spectre de son action. La raison d'État ne saurait alors se prévaloir de valeurs supérieures à celle de la Personne et de ses droits inaliénables. Encore aujourd'hui, on ne peut qu'être admiratif devant l'audace d'une vision qui ne fut si longtemps qu'un feu fragile, entretenu au fil d'une histoire dure, marquée par le sacrifice banal de l'individu à la puissance et la férocité des despotes et des dieux.

47. Marx, *Histoire des doctrines économiques*, trad. J. Molitor, t. III.

PARIER POUR LA PAIX

Ainsi, plutôt qu'entre guerre et paix, le choix repose-t-il entre, d'une part une conception du monde selon laquelle le sens de la politique est la lutte elle-même et, d'autre part, la conviction que tout pouvoir n'a de justification que s'il se donne pour objectif premier le respect de l'homme et de sa dignité, la réalisation des conditions les meilleures pour son épanouissement et le développement de ses potentialités. On aura déjà compris quel choix est fait dans cet essai : celui de « l'utopie réaliste », au sens où Kant l'entendait alors qu'il tenait la paix perpétuelle pour un objectif encore irréalisable, en son temps, mais affirmait cependant que « nous devons agir comme si cette chose [la paix] existait, qui peut-être n'existe pas, en œuvrant à sa fondation⁴⁸ ». À cette pensée fait écho, plus près de nous, celle du père Lebret, spécialiste des questions de développement dans les années 1960 et dont la citation ouvrant le prochain chapitre résume bien la philosophie.

C'est donc l'âme sereine que l'on va maintenant décliner l'utopie, quel qu'en soit le risque intellectuel dans un monde où, sous des formes en apparence plus policées règne encore presque sans partage, la *realpolitik*.

48. Kant, *Métaphysique des mœurs. Doctrine du droit*, Flammarion, coll. « GF », 1994, « Conclusion ».

L'utopie réaliste

*Le monde en est arrivé à un point
où seule l'utopie est réaliste.*

L.-J. Lebreton⁴⁹

Les partisans de la *realpolitik* tiennent pour utopique tout projet, toute proposition visant à transcender une situation bloquée, comme apparaît aujourd'hui celle de l'humanité dans ses manifestations de violence collective. Le réalisme n'est-il pas trop souvent l'alibi de ceux qui se reposent sur ce qui est pour refuser le saut intellectuel dans l'inconnu ? L'idéalisme réfléchi nourrit la pensée et l'action de tous ceux qui jugent que l'utopie peut faire avancer le monde. Dans cette perspective, la paix du monde, apparemment si lointaine, n'est pas plus utopique que la démocratie, autre folie raisonnable qui progresse dans le monde, ou que l'égalité des sexes, bien loin d'être partout admise.

La paix vive

Certes, il est des formes déraisonnables d'utopie auxquelles les artisans de paix n'échappent pas toujours ; parmi elles, le fantasme d'une paix irénique, qui dispenserait définitivement le

49. L.-J. Lebreton, *Le Drame du siècle*, Éditions ouvrières, 1962.

PARIER POUR LA PAIX

calme, l'harmonie, le bonheur, comme en un paradis terrestre. Or, la terre ne sera jamais le paradis, non pas seulement parce que l'homme est ce qu'il est : bon ou mauvais selon le moment et l'instant, mais encore parce que la confrontation, l'opposition, l'antagonisme font partie de sa nature, de ses relations interindividuelles, comme des rapports entre les sociétés humaines.

Il y aurait folie à ne pas reconnaître et accepter ce fait, qui ne contredit en rien l'appel de toutes les grandes religions à l'amour du prochain, lequel ne saurait être confondu avec la tranquillité inerte d'une planète imaginaire.

Toute la difficulté est dans la maîtrise de la confrontation vitale afin que celle-ci ne se dégrade pas dans l'exercice de la violence. La paix est un combat, comme la vie en est un. Si la paix n'est jamais définitivement assurée, elle pourrait être toujours moins menacée.

Ainsi la paix doit-elle être recherchée, non pas en recourant à des incantations sur l'horreur de la guerre mais en prenant en compte la nature inévitable des confrontations et en recherchant des solutions pacifiques adéquates, dans tous les domaines des relations internationales et de la vie de chaque nation. Cette approche de régulation et de maîtrise des antagonismes légitimes en est encore à ses balbutiements et l'effort des hommes de bonne volonté et d'influence devrait s'appliquer davantage à convaincre leurs semblables de la nécessité et des possibilités d'aller de l'avant.

La paix civile, passant par la maîtrise de la violence, est l'objectif prioritaire, généralement atteint, des États-nations démocratiques. Pourquoi le même résultat serait-il utopique à l'échelle de la société humaine tout entière ? Il ne s'agit pas ici d'avancer l'idée d'un gouvernement mondial, utopie pour longtemps déraisonnable, mais seulement de s'interroger sur le retard considérable qui affecte la maîtrise de la violence dans le monde par rapport à la régulation internationale de la finance, de l'économie ou du commerce par exemple.

L'UTOPIE RÉALISTE

Peut-on aller plus loin en comparant la paix du monde d'une part et la paix de l'âme d'autre part ? Pascal, dans la tradition de saint Augustin, a bien montré que la paix de l'âme ne peut être qu'effort, maîtrise de la lutte permanente que se livrent en chaque homme les forces contraires du recueillement, de l'écoute de Dieu et celles qui nous jettent vers le monde extérieur et ses tentations. « Il faut donc se résoudre à souffrir cette guerre toute sa vie ; car il n'y a point ici de paix⁵⁰ », ce qui signifie, dans le contexte de cette pensée, qu'il n'y a pas de paix assurée avec soi-même mais seulement une lutte maîtrisée, une paix provisoire, un compromis accepté. Kant dit la même chose de la marche vers la paix : elle ne doit surtout pas s'identifier au fantasme de l'âge d'or mais s'attacher autant à surmonter les illusions de la paix éternelle que les réflexes de la culture de la guerre.

Mais comment sauver la paix lorsque l'autre succombe à cette culture de guerre et vous institue en ennemi ? C'est la question que se sont posée la France et ses alliés lors des trois dernières guerres contre l'Allemagne, en 1870, en 1914, en 1939. On peut discuter de la responsabilité de chacune des deux parties dans le déclenchement des deux premiers conflits. Force est, cependant, de constater que c'est sur le sol français que se sont déroulés les combats.

Comment ne pas se trouver acculé à la capitulation rapide après un « baroud d'honneur » comme en 1870 et en 1940 ? Comment éviter une victoire aussi coûteuse que celle de 1918, obtenue après quatre ans d'une guerre insensée ?

La réponse est assez évidente : il vaudrait mieux que les États et les coalitions analysent en permanence, sur le moyen et le long terme, les risques et les menaces auxquels ils peuvent être confrontés et se donnent l'outil de défense qui convient, pour dissuader l'adversaire potentiel ou, au pire, pour s'opposer à lui avec assez de détermination et d'efficacité afin de le faire renoncer au plus vite à son agression.

50. Pascal, *Pensées*, Classiques Hachette, 1952, p. 211.

PARIER POUR LA PAIX

Ainsi se pose depuis toujours le problème, si souvent mal résolu, de la politique de défense, requérant à la fois une vision sûre de l'avenir et un grand courage politique. Cette clairvoyance et cette vertu que le peuple est en droit d'attendre des dirigeants qu'il se donne pourraient paraître moins nécessaires après l'implosion du monde soviétique et la désagrégation du pacte de Varsovie. Sans sous-évaluer la menace du terrorisme international, nous connaissons en effet aujourd'hui en Europe une période rare où nos intérêts vitaux ne paraissent plus menacés: intégrité du territoire, survie de la population, garantie des approvisionnements extérieurs indispensables.

Par ailleurs, les besoins des États dans cette crise prolongée de l'économie, de l'emploi, de la société, sont si grands que la tentation est constante de trouver de l'argent là où cela paraît politiquement le plus indolore: dans les budgets de défense. Le pouvoir n'aura souvent pas de scrupules excessifs à revenir subrepticement, comme en France, année après année, sur des engagements de dépenses militaires pris pourtant solennellement devant le peuple. Tentation d'autant plus forte que tout responsable ou élu à l'échelon national sait depuis longtemps que son destin politique n'est pas lié aux efforts qu'il ferait pour comprendre lui-même puis expliquer au citoyen les conséquences souvent lointaines, mais toujours tragiques, qu'impliquent l'absence de décision ou les mauvais choix dans le domaine de la défense du pays.

Depuis dix ans, tous les pays de l'Union européenne ont succombé, à des degrés divers, à la tentation de « toucher les dividendes de la paix » en rognant sur leurs budgets de défense. En dix ans, de 1993 à 2003, les quinze pays de l'Union européenne ont, ensemble, amputé leurs budgets de défense de 25 % alors que les États-Unis augmentaient le leur d'autant sur la même période. Le budget global des pays de l'UE en 2003 était de 150 milliards de dollars, représentant 1,4 % de leur PIB alors que celui des États-Unis approchait les 400 milliards de dollars, soit 3,4 % du leur. Chaque citoyen américain a donné en 2003 trois

L'UTOPIE RÉALISTE

fois plus d'argent pour la défense que chaque citoyen de l'UE. Ainsi, l'écart entre les capacités de défense des États-Unis et celles de l'Union européenne ne cesse de croître, ce qui rend assez vains les discours sur l'édification d'une Europe de la défense, inscrite dans les traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice. Les dix nouveaux membres de l'UE apporteront ensemble une augmentation de moins de 10 % du budget de défense global.

Cette politique européenne est ancienne. Elle nous place depuis longtemps dans la dépendance des États-Unis, pour des engagements majeurs éventuels, comme celui planifié hier contre le pacte de Varsovie ou ceux conduits en 1991 et 2003 contre l'Irak. Plus grave : s'ils poursuivent dans cette direction, les Européens n'auront bientôt plus la capacité de conduire de manière autonome des opérations plus modestes de maintien ou de rétablissement de la paix qui s'imposeraient à eux dans leur zone d'intérêt et auxquelles les États-Unis ne souhaiteraient pas participer.

Ainsi, une fois encore, les hommes d'État européens taisent à leurs peuples respectifs ce que ceux-ci n'ont pas envie d'entendre. Le manque de courage politique peut conduire insidieusement à une situation de faiblesse stratégique et technologique qu'il serait impossible de rattraper au moment où se préciserait un danger que l'on aurait jusque-là délibérément ignoré. C'est exactement ce qui s'est passé entre les deux guerres mondiales pour la France et les autres nations démocratiques européennes.

Mais où pourrait être aujourd'hui le danger potentiel ? On sait que l'histoire ne se reproduit pas à l'identique, ce qui est très évident pour l'Allemagne d'aujourd'hui. On rappellera cependant que l'Allemagne de 1933, au moment de la prise de pouvoir de Hitler, était en plein chaos économique et social et n'avait plus d'armée digne de ce nom. Six ans après, Hitler déclenchait le cataclysme que l'on sait, avec l'armée la plus puissante que le monde ait jamais connue. Chacun souhaite évidemment que la

PARIER POUR LA PAIX

Russie sorte du chaos actuel en devenant, avec notre aide, une grande démocratie apaisée. Qui peut cependant exclure aujourd'hui l'hypothèse d'un pouvoir autoritaire qui en referait en quelques années la puissance agressive qu'elle fut pendant un demi-siècle ? Elle a pour cela d'autres atouts et d'autres richesses que l'Allemagne de 1933. D'autres exemples de risques, de menaces potentielles à plus ou moins long terme pourraient être évoqués, venant de la Chine par exemple, ou du Moyen-Orient.

Le premier des pouvoirs régaliens de l'État reste la sécurité et la défense. C'est aussi pour lui une ardente obligation. Il en sera de même, demain, pour une fédération européenne ou pour toute autre formule d'intégration politique que l'on pourra imaginer. L'Alliance atlantique a largement contribué à obtenir la plus belle des victoires : provoquer l'implosion du pacte de Varsovie sans tirer un coup de canon. Mais, on l'a dit, la position dominante des États-Unis dans cette Alliance conduit les Européens à trop mesurer leurs efforts de défense. Faute grave : contrairement aux temps de la guerre froide, nos intérêts diffèrent de plus en plus de ceux des États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde. C'est un constat, non un procès.

On ne peut à la fois vouloir l'Europe-puissance et négliger de s'en donner les moyens. L'Europe que nous édifions est démocratique et pacifique. Elle doit se donner les capacités militaires suffisantes pour assurer la paix dans son espace et son voisinage, en dissuadant les perturbateurs éventuels, même s'ils ne sont plus aussi clairement identifiables qu'hier. La force légitime reste le prix à payer pour la défense de l'Europe, pour sa liberté, mais aussi pour son influence dans le monde, au service des valeurs universelles auxquelles l'Europe souscrit, en particulier au travers de la charte des Nations unies.

Cette exigence relève, pour l'Europe, du concept de *paix vive*. La paix n'est pas donnée, pas plus qu'elle ne se proclame. Comme la guerre, elle se gagne, ce qui pose le problème très actuel du pacifisme.

Les pacifismes

Le terme de *pacifisme* est récent. Il correspond à l'expression à un moment de l'histoire de la quête de la paix, qui, elle, est aussi ancienne que la guerre. Intellectuel allemand, Max Scheler⁵¹ propose, entre les deux guerres mondiales, une classification des pacifismes en huit catégories et met en garde contre le danger des pacifismes radicaux, individuels, utopistes.

Raymond Aron⁵² part de cette classification pour la ramener à deux catégories : d'une part le pacifisme qui se fonde sur une théorie de la guerre et de la paix ; d'autre part le pacifisme radical, celui de la non-violence et de la religion, qui se dresse contre la guerre, sans théorie des causes de celle-ci ni doctrine des moyens de paix.

Dans la première catégorie, Aron distingue *la paix par l'empire* et *la paix par le droit*. La première n'est jamais assurée, même si elle peut durer quelques siècles, comme la *pax romana*. Elle peut devenir insupportable, même si elle est plus subtile, comme la *pax americana* aujourd'hui.

Le concept de *paix par le droit* s'exprime par de larges pans du droit international que des organisations nombreuses ont pour mission de promouvoir et de faire respecter : Organisation des Nations unies (ONU), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), organisations non gouvernementales (ONG).

Contribution majeure à la paix par le droit : le désarmement concerté qui a atteint à partir des années 1960, milieu de la guerre froide, une ampleur jamais connue dans l'histoire. Auparavant, entre les deux gigantesques coalitions, Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan) et pacte de Varsovie, avait prévalu l'adage fameux, *si vis pacem para bellum* (si tu veux la paix, prépare la guerre), conduisant à la recherche

51. Max Scheler, *L'idée de paix et le pacifisme*, Aubier, 1953.

52. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962, p. 692-697.

PARIER POUR LA PAIX

obstinée d'un rapport de force favorable, c'est-à-dire à une course aux armements effrénée, ruineuse, côtoyant le précipice de l'anéantissement mutuel. On a heureusement pris conscience que la paix surarmée conduit le plus souvent à la guerre, en raison du caractère toujours subjectif de la dissuasion recherchée. «La paix armée se mue souvent en guerre; lassée d'attendre elle se jette au combat», écrivait Alain.

Pour la première fois, donc, deux coalitions ont compris le danger que constituait cette course folle dans le domaine des armements nucléaires et conventionnels. Elles ont entrepris des réductions progressives de leurs arsenaux, au travers de négociations marathons portant sur les armes nucléaires stratégiques et tactiques aussi bien que sur les armements classiques offensifs et les systèmes antimissiles. On peut donc affirmer que la raison, fortement soutenue par la peur du gouffre financier, était sur le point de l'emporter au moment de l'implosion du monde soviétique, en novembre 1989.

Depuis, les négociations continuent entre des partenaires dont l'un s'est derechef installé en unique super-puissance et l'autre cherche en priorité la survie économique, entraînant son armée dans une chute vertigineuse de ses capacités. Ce déséquilibre est dangereux : on peut craindre que les États-Unis, colosse à la tête d'argile, n'aient pas la sagesse de leur puissance et soient portés à abuser de leur hégémonie en trahissant subrepticement l'esprit et la lettre de cette longue et difficile négociation. Ainsi, évidemment suivis par la Russie, refusent-ils de signer les protocoles d'accord concernant aussi bien l'arrêt complet des essais nucléaires que l'interdiction de fabrication et d'emploi des mines antipersonnel. Leur concept de *révolution dans les affaires militaires* (RMA) les entraîne vers la constitution d'une armée de très haute technicité qui devrait, selon eux, leur assurer une suprématie absolue dans tous les conflits et crises prévisibles, tout en limitant au maximum les risques de pertes humaines dans leurs rangs. C'est oublier que la paix est toujours plus

L'UTOPIE RÉALISTE

difficile à gagner que la guerre, comme l'Irak en donne un nouvel exemple.

Enfin, ressuscitant le fantasme de la *guerre des étoiles* de Ronald Reagan, dénonçant les accords passés avec les Russes, ils envisagent d'édifier une barrière antimissile protégeant leurs grandes villes et leurs sites stratégiques. Ils prennent la grave responsabilité de relancer la course entre l'épée et le bouclier, avec la Russie dès qu'elle en aura les moyens, ce qui adviendra à coup sûr, et aussi avec la Chine. Ainsi se précise pour les États-Unis la tentation d'une nouvelle *paix par l'empire* et se profilent tous les dangers qui en résultent inéluctablement. On mesurera la différence qui existe entre ce choix lourd de conséquences, sur le moyen terme, pour la paix du monde, et la nécessité d'un effort de défense minimum de l'Europe, afin qu'elle puisse assurer sa légitime sécurité, sans être totalement dépendante de son allié transatlantique.

Il est un courant de pensée qui ne revendique pas expressément le titre de pacifisme mais affiche néanmoins l'ambition de conduire à la paix, c'est l'internationalisme qui a vocation à transcender les tensions et les conflits.

Première forme, aujourd'hui moribonde, de la paix par l'internationalisme : la conviction marxiste aboutissant théoriquement à la paix du monde par la société sans classes, la fraternité internationale, la rédemption des opprimés. Cette grande utopie planétaire, portée par la Russie soviétique, s'est à ce point dégradée, dépravée, par rapport à ses ambitions originelles, qu'elle a conduit à l'édification d'une des plus implacables dictatures de l'histoire.

Deuxième forme, aujourd'hui très vivace, de l'internationalisme pacificateur : le capitalisme mondialiste. La circulation sans entraves des biens, des techniques, des capitaux, des informations, devrait conduire, par le développement généralisé et harmonieux de la planète, au *village planétaire*, métaphore idyllique appelant des images de convivialité et de solidarité. Le

PARIER POUR LA PAIX

moins que l'on puisse dire, au début de ce millénaire comme il y a un siècle, est qu'il serait tout simplement extraordinaire, et même miraculeux, que la seule et dure loi du profit, imposée par les plus forts et les plus riches, puisse jamais conduire à une certaine égalité des chances, un partage acceptable des ressources, un apaisement des sociétés, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou mondiale.

Ainsi, il apparaît, par un rapprochement habituel des extrêmes, que la paix par le pouvoir économique sans bornes est aussi improbable que la paix par l'imposition d'une idéologie.

Le pacifisme radical, deuxième catégorie de Aron, a habité de tous temps des adeptes passionnés, parfois jusqu'au martyr. Il a été particulièrement vivace lorsqu'il voulait s'opposer aux armes nucléaires, pendant la guerre froide. On se souvient de la boutade du président Mitterrand, pendant la crise des missiles, au début des années 1980: « Les pacifistes sont à l'ouest mais les missiles sont à l'est⁵³. » La question reste posée: le pacifisme intégral, toléré par les régimes démocratiques, peut-il être dangereux pour la paix, en raison de l'effet démobilisateur unilatéral qu'il peut avoir sur les opinions publiques, les responsables politiques, les armées? Je crois qu'il n'y a pas d'incompatibilité véritable entre le pacifisme rationnel qui recherche la paix sans pour autant refuser la guerre juste et le pacifisme passionnel, individuel, inconditionnel. Il y a beaucoup de chemins qui conduisent à la paix. « Le refus des armes atomiques [...] doit être approuvé s'il est de nature à réduire le volume de la violence historique sans compromettre les valeurs à sauvegarder⁵⁴. »

De manière plus générale, toute conviction et tout comportement responsables témoignant d'une authentique culture de paix sont respectables et efficaces sur le long terme: les manifes-

53. Référence aux manifestations de pacifistes opposés à l'installation en Europe, par les États-Unis, de nouveaux missiles balistiques et de croisière, en réaction à l'installation de missiles SS 20 par les soviétiques.

54. Raymond Aron, *op. cit.*, p. 693.

L'UTOPIE RÉALISTE

tations de 1982 ont leur part, inquantifiable, dans l'implosion du pacte de Varsovie, sept ans après, sous la pression des opinions publiques.

Indépendamment de leurs convictions religieuses ou philosophiques, j'ai toujours eu du respect, dans les commandements qui m'ont été confiés, à l'égard des jeunes recrues se réclamant de l'objection de conscience pour refuser le port de l'uniforme et des armes. Ils en ont accepté les lourdes conséquences disciplinaires jusqu'à ce que la loi leur reconnaisse un statut spécifique qui impliquait un service civil de vingt-quatre mois au lieu de douze pour le service militaire. De même, je suis depuis longtemps avec intérêt les réflexions et les actions du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) qui, sans nier la possibilité de *guerre juste* cherche, en liaison avec les armées, les voies et moyens de prévenir la violence ou de la maîtriser sans emploi de la force.

La guerre juste

Car il y a, hélas, des guerres justes. Les grandes religions en conviennent, dont le christianisme. Certes, le message premier de l'Église est d'amour et de paix : « Que la paix soit avec vous. » « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix. » Paix de l'âme mais aussi paix entre les hommes. Cependant le peuple de la Bible fut condamné à se battre pour survivre. Plus tard saint Loup arrête à Troyes les hordes d'Attila. Saint Louis porte l'épée et s'en sert, jusqu'en Orient. Jeanne d'Arc est le symbole de la foi combattante. La formule de bénédiction du chevalier du Moyen Âge l'engage à combattre au nom de la vérité et de la justice.

Alain, on l'a vu, fut le plus ardent et le plus virulent des pacifistes mais il dit aussi avec force que son pacifisme n'est pas celui des lâches et qu'il accepte la guerre nécessaire à condition qu'elle le soit vraiment : « Qu'il soit raisonnable de repousser la force par la force, je n'hésite pas à l'admettre... » Mais il ajoute

PARIER POUR LA PAIX

que « cette idée commune de la légitime défense est aisément déformée par la passion de la vengeance⁵⁵ ».

Son approche du problème de la guerre et de la paix n'est donc pas, comme on a pu le dire, une entreprise antipatriotique. Il ne désarme pas son camp au profit de l'autre. Il traite du destin de l'homme universel, aux niveaux philosophique, psychologique, sociologique. « J'ai donné assez de preuves de l'obéissance stricte dans mes fonctions de brigadier d'artillerie. Si quelques-uns ont de la peine à accorder cette déclaration à ce qu'ils vont lire, cela prouve qu'ils ont besoin de me lire plusieurs fois⁵⁶. » Accepter la guerre juste n'est pas s'interdire d'en fixer les conditions ; obéissance du citoyen, résistance de l'homme.

Toute la question est en effet de cerner le concept de guerre juste afin de ne pas en faire un alibi. C'est à quoi s'emploie, en Belgique, un groupe de réflexion composé de militaires et de philosophes, russes, américains et belges, afin de rédiger un recueil destiné aux académies militaires, aux universités, aux responsables politiques. Dans la tradition des encyclopédistes, ces chercheurs fixent à la guerre juste l'objectif de rétablir la paix, non de créer la justice. Ils déterminent six critères qui doivent tous être respectés : la guerre doit avoir une juste cause, la décision de la faire doit être guidée par de bonnes intentions, seule une autorité légitime peut l'engager, les chances de la gagner doivent être raisonnables, le principe de proportionnalité doit être respecté, enfin le recours à la violence doit être ultime. Toutes ces conditions théoriques ressortissent au *droit à la guerre (jus ad bellum)*. Elles concernent donc l'avant-guerre. Elles ont été généralement respectées dans l'histoire contemporaine, pour les guerres de légitime défense face à des agressions caractérisées.

Toutefois, cela a-t-il toujours été le cas lors de l'engagement de forces nationales ou internationales dans *la guerre des autres*, sous la tutelle ou non de l'ONU, au nom du droit

55. Alain, *Mars ou la guerre jugée*, Gallimard, coll. « Folio-Essais », 1995, p. 513.

56. Alain, *op. cit.*, Propos 79, p. 333.

L'UTOPIE RÉALISTE

d'ingérence, pour faire cesser par la force des agressions jugées inacceptables? La réponse est évidemment négative pour la guerre conduite par l'Union soviétique en Afghanistan. La question est posée pour les opérations aériennes des États-Unis et de la Grande-Bretagne conduites presque quotidiennement en Irak pendant plus de dix ans, après la première guerre du Golfe et jusqu'à la deuxième.

L'engagement de l'Otan en mars 1999 pour faire cesser la déportation des Albanais du Kosovo par Milosevic était une juste cause. On peut toutefois émettre des doutes sérieux sur le choix de la stratégie du tout aérien ou encore sur les conditions inutilement dures imposées à la délégation serbe lors des négociations initiales. La question de la légitimité, en revanche, ne prête pas à discussion: cette guerre d'un nouveau type a été menée hors de toute décision du Conseil de sécurité, seule instance légitime, selon la charte de l'ONU. On reviendra plus loin sur ce « cas d'école » en évoquant les engagements récents des États-Unis dans le monde, notamment celui de mars 2003 en Irak.

Sur un plan général, un autre critère pourrait utilement être pris en compte même si l'appréciation est encore plus difficile que pour les autres: celui de la responsabilité rétrospective des pouvoirs et des institutions en charge de la défense de leur pays. Comme on peut pécher par omission, un gouvernement ou une coalition peuvent aussi, par négligence coupable, être acculés à une guerre juste qui aurait pu être évitée si on en avait plus tôt mesuré le risque. Ainsi, pour la France, la guerre juste de 1914 ne pouvait-elle être évitée, par une dissuasion crédible, si nous avions su nous donner assez tôt les défenses, les équipements et la doctrine correspondant à la menace? Est-il utile de poser la question pour la guerre de 1940? À la lumière de ces deux exemples pris parmi tant d'autres, on peut dire que le sang versé dans la guerre juste est trop souvent le prix payé pour l'imprévoyance et l'irresponsabilité de pouvoirs inconséquents. On

PARIER POUR LA PAIX

rejoint là, par un autre angle d'approche, ce qui a été évoqué plus haut sur la nécessité d'une politique de défense responsable.

À côté du *droit à la guerre* (*jus ad bellum*) a pris corps le *droit dans la guerre* (*jus in bello*), formulé depuis environ cent cinquante ans et en constante évolution. Comme toujours dans les temps de feu et de sang se lèvent des hommes de compassion, comme des lumières dans la nuit. Henri Dunant, horrifié par le carnage de la bataille de Solferino en 1859, crée la Croix-Rouge. Les diverses conventions de Genève seront ratifiées progressivement. Elles ont pour objectif de soulager, en temps de guerre, le sort des militaires blessés et des prisonniers, des populations civiles et des biens. Le *droit dans la guerre* porte l'espérance de préserver ce qui peut l'être de la morale universelle dans un état qui se situe par nature hors des normes morales. Il veut garantir autant de compassion qu'il est possible dans une entreprise exorbitante, caractérisée par le droit d'imposer sa volonté à l'adversaire par la force, jusqu'à lui donner la mort. Il a l'ambition de fixer les limites au-delà desquelles il n'est plus de guerre juste mais une débauche d'abominations et d'atrocités, de cruauté et de férocité.

Pas plus aujourd'hui qu'hier, il ne faut attendre du *droit dans la guerre* plus qu'il ne peut donner. La guerre, pour ceux qui sont amenés à y prendre directement part, est affaire de passion, non de raison. «Le propre de la guerre est qu'elle agit sur nous comme une sorte de modification brusque et profonde de notre sensibilité et des processus ordinaires de notre pensée [...] c'est une épidémie mentale⁵⁷.»

C'est pourquoi le soldat, en situation de guerre, pourra toujours se laisser déborder par la passion, le sentiment de vengeance, l'appel de la cruauté. Dans les armées dignes de ce nom, on peut exiger de ceux qui y exercent un commandement, à tous

57. Gaston Bouthoul, *Le Phénomène guerre*, Payot, coll. «Petite bibliothèque Payot», 1962, p. 15 et 18.

L'UTOPIE RÉALISTE

les niveaux, qu'ils contiennent les débordements possibles de la passion chez leurs subordonnés et, *a fortiori*, qu'ils s'interdisent de les utiliser pour décupler chez eux l'ardeur au combat. Le *droit dans la guerre* fait aujourd'hui partie intégrante de la formation des cadres militaires. Le sang-froid et les qualités morales exigés de ces derniers assurent qu'ils n'oublieront pas les règles de ce droit lorsqu'il s'agira de les faire respecter. Aucun cadre de nos armées ne devrait en tout cas espérer des circonstances atténuantes s'il venait à faillir.

Le *droit dans la guerre* s'impose à tous ceux qui participent directement ou indirectement aux combats; militaires évidemment mais aussi dirigeants civils, à tous les échelons du pouvoir. Il devrait être d'autant plus facile à respecter scrupuleusement qu'il est fondé sur la morale universelle élémentaire. Il est en outre la condition nécessaire d'une paix juste et durable, qui devrait rester le but politique ultime de tout conflit si la raison gouvernait ceux qui ont quelque responsabilité que ce soit dans la conduite de la guerre. Ce n'est pas toujours le cas, tant s'en faut, bien que cette sage recommandation ait été continûment transmise par de grands témoins qui ont appliqué leur réflexion à la guerre et à son terme, de saint Augustin à Aron. Pour Kant, le *droit dans la guerre* peut se condenser en cette belle formule: «Conduire la guerre d'après les principes suivant lesquels il demeure toujours possible de sortir de cet état de nature⁵⁸...»

Cette condition s'applique également aux traités de paix qui finissent par clore toute guerre et qui doivent manifester la générosité du vainqueur pour ne pas condamner le vaincu au désespoir et l'inciter à la revanche.

Cette sagesse politique du vainqueur qui va dans le sens de son intérêt bien compris n'est, hélas, pas aussi répandue dans l'histoire qu'on pourrait l'espérer. Si le sort des vaincus de 1945 a été fixé avec assez de mansuétude, il n'en fut pas de même en 1919, ce qui a conduit Alain à cette réflexion amère: «Les

58. Kant, *Doctrine du droit*, Vrin, 1988, § 57, p. 230.

PARIER POUR LA PAIX

traités prétendent fixer le droit mais, en même temps, le consentement d'une des parties est obtenu par la force. En sorte que, par des traités de ce genre, l'état de guerre est plutôt organisé que terminé [...]. Le faible n'est obligé qu'autant qu'il est faible; dès qu'il reprend force, il n'est plus obligé⁵⁹. » Propos écrit en 1921 et ô combien prémonitoire !

Sage générosité du parti contraint à la *guerre juste* et l'ayant conduite selon le *droit dans la guerre*; mais qu'en est-il de l'autre parti, initiateur d'une guerre injuste ?

Responsabilité et sanction

Il serait logique que la guerre juste pour l'un des camps soit injustifiable pour l'autre. La chose n'est jamais aussi simple, chacun développant un argumentaire plus ou moins subtil et spécieux pour justifier son action ou sa réaction. Est ainsi posée la question de la responsabilité *de* la guerre et *dans* la guerre.

D'où vient la guerre ? Comme la peste ou le sida, le tremblement de terre ou les plaies d'Égypte, est-elle la trace sanglante du *fatum* sur la terre ? Faudrait-il alors tenter de la conjurer comme on a pu le faire pour éloigner la tempête sur les vaisseaux antiques : par l'incantation, la prière, les sacrifices aux dieux ? On le fait encore aujourd'hui, bien que sur un mode moins ostentatoire. Ainsi une émission télévisée consacrée aux enfants dans la guerre était intitulée : « Va-t-en-guerre⁶⁰ ! » Jeu de mot par lequel on fustigeait la guerre qui produit à travers le monde les enfants brisés, les enfants martyrs, les enfants soldats. Jamais ne fut soulevée la question de la responsabilité de ces horreurs, au prétexte que le choix avait été fait d'un témoignage non politique.

Des publications nombreuses existent sur les causes de la guerre : économiques, démographiques, identitaires. On a fait en particulier maintes fois le procès du libre-échange ou de

59. Alain, *op. cit.*, Propos 84.

60. « Va-t-en-guerre », France 2, 12 novembre 1999.

L'UTOPIE RÉALISTE

l'économie dirigée, tenus tour à tour pour responsables des guerres contemporaines. On a analysé, discuté, conjugué les facteurs nombreux qui ont conduit les nations et les coalitions à la guerre, par des enchaînements d'actions et de réactions devenus rapidement incontrôlables, à la manière d'une réaction nucléaire initialement apprivoisée et dont l'ingénieur aurait perdu le contrôle. Cette fatalité ne pourrait aboutir qu'à l'heure de vérité de la guerre, expression laïque du *jugement de Dieu*. C'est l'explication mécaniste de la guerre. Les hommes seraient emportés dans la guerre qu'ils n'ont peut-être pas voulue, comme en un torrent. Si telle était la genèse des guerres, il y aurait peu d'espoir de s'en préserver et, partant, pas de motivations sérieuses pour tenter de le faire. Il faut résister à cette facilité.

Gaston Bouthoul, inventeur de la polémologie et de ce qu'il a lui-même nommé le *pacifisme scientifique*⁶¹ constate que les tensions internationales ou internes ayant des origines économiques, démographiques, culturelles sont inévitables et parfois nécessaires. Mais il ne souscrit pas à l'idée qu'elles puissent mécaniquement déboucher sur la guerre et encore moins y trouver des solutions. Pour lui, la volonté de puissance et les impulsions belliqueuses sont indépendantes des systèmes économiques. Le capitalisme a besoin de longues périodes de paix et le communisme présoviétique était pacifiste et internationaliste.

L'escroquerie de la race et de son espace vital nécessaire, sur laquelle Hitler a construit le national-socialisme, prête encore moins à discussion. L'impulsion belliqueuse communiquée au peuple allemand par une propagande hystérique s'est appuyée sur l'idée de *guerre du peuple*, lequel se partagera équitablement le butin. L'ineptie de la race supérieure ne pouvait que subjuguer la classe populaire, promise au destin d'aristocratie de l'Europe après la victoire. Cette propagande insensée, conjuguée à l'action d'une police féroce, explique l'absence de toute critique et de toute révolte jusqu'au dernier jour de la guerre. Y avait-il

61. Gaston Bouthoul, *op. cit.*

PARIER POUR LA PAIX

une fatalité de la guerre hitlérienne ? Plus personne n'oserait le prétendre.

Mais il n'est pas assez reconnu aujourd'hui que les facteurs divers, économiques, démographiques, culturels ne sont pas les causes premières des guerres. Qu'ils sont mis au service d'impulsions belliqueuses voulues par des individus ou des groupes identifiables. C'est ce que l'on voudrait montrer davantage.

La plus récente et la plus connue des théories de la *guerre fatale* est celle du *choc des civilisations* lancée par Samuel Huntington. Pour lui, si le XIX^e siècle fut celui des nations et le XX^e celui des idéologies, le XXI^e siècle sera celui des civilisations. Les conflits majeurs prévisibles seront d'ordre « civilisationnel » ; la vigueur économique de l'Asie et la démographie galopante de l'Islam en seront les causes principales. Cette thèse est loin d'être vérifiée dans la vingtaine de conflits ouverts aujourd'hui et pour autant d'autres conflits potentiels, inter ou intra-étatiques. Il est réducteur et dangereux de considérer les « parties au conflit », selon l'expression consacrée, comme des entités homogènes : les Hutus et les Tutsis ; les Serbes, les Croates, les Bosniaques musulmans, les Albanais.

Dans des sociétés à peine sorties du communisme ou dominées par des systèmes tribaux ou claniques, il existe deux catégories sociales : ceux qui dirigent et ceux qui exécutent et subissent. Lorsqu'un conflit éclate, les responsabilités des uns et des autres ne sauraient être confondues pour les horreurs qui l'accompagnent. Ce ne sont pas « les Serbes » qui ont élaboré le concept de « purification ethnique », au service de celui de « grande Serbie » ; ce sont d'abord des intellectuels bien identifiés, puis des politiciens connus, enfin des militaires et des chefs de bande dévoyés. Ce ne sont pas « les Hutus » qui ont préparé le massacre d'un million d'êtres humains en un mois mais bien l'entourage immédiat d'un dictateur. Comme tant d'autres avant eux, ces nouveaux barbares ont truqué l'histoire, instrumentalisé la religion, érigé le mensonge en principe d'action, pour

L'UTOPIE RÉALISTE

diaboliser l'autre et fabriquer de la haine. Ils se sont appuyés pour cela sur des médias « aux ordres » utilisant des techniques de plus en plus subtiles.

Hitler, Pol Pot, Milosevic mériteraient-ils l'honneur d'être tenus pour des hérauts de hautes civilisations qu'ils exalteraient dans des chocs guerriers ? Ils ne sont que des cyniques, des pervers, souvent des détraqués, qui entraînent leur peuple et ses voisins, pour un temps, dans des retours inouïs à la barbarie. Si ces mauvais bergers apparaissent et sévissent un moment, c'est sans doute parce que l'homme n'est que ce qu'il est : un roseau qui oublie facilement qu'il est pensant et se laisse aller là où le mauvais vent le porte. Mais je crois aussi que la perversité totalitaire est vouée à l'échec sur le long terme parce que l'autre face de cet homme-Janus est sa capacité à retrouver la conscience, en revenant du fond de l'abîme, pour autant qu'on l'y aide.

Ainsi la théorie du choc des civilisations n'explique pas, loin s'en faut, les conflits contemporains. Je m'en réjouis car il est plus facile, si on le veut vraiment, de neutraliser des « barbares totalitaires » que d'empêcher la rencontre et le fracas de civilisations considérées en quelque sorte comme des plaques tectoniques échappant au contrôle des hommes.

À l'encontre de la théorie de Huntington, les aires de contact entre les cultures sont généralement celles où l'on trouve le plus de tolérance, de respect de l'autre, de richesses humaines. L'Empire austro-hongrois avant-hier, le Liban et la Bosnie hier, en sont des exemples parmi d'autres. Hélas, l'enrichissement par la différence n'est pas exactement le jardin que se plaisent à cultiver les apprentis sorciers nationalistes. Il est même l'obstacle majeur pour leurs desseins fous. C'est pourquoi leurs entreprises sont si sanglantes.

Dans une remarquable contribution⁶², Alexandre Adler pose cette question des causes du mal, des origines anthropologiques

62. Alexandre Adler, « Les racines psychologiques de la barbarie », *Psychologies*, mai 1999.

PARIER POUR LA PAIX

du sadisme, de l'entraînement de tout un peuple par quelques-uns dans une sorte de névrose destructive collective. «Hitler, Mao, Pol Pot, aujourd'hui Milosevic n'inventent rien qui n'appartienne déjà aux fantasmes [...] les plus négatifs. Mais en organisant un gigantesque passage à l'acte, ils deviennent les auteurs de véritables crises paroxysmiques.» Là est l'explication première de la barbarie des guerres, et spécialement de celles de l'après-guerre froide: l'individu n'est ni bon ni mauvais, il est homme. À la limite un seul monstre froid peut faire d'un peuple un monstre collectif. «Des peuples apparemment civilisés, habitués à une longue existence avec d'autres groupes humains, peuvent soudainement basculer [...] par la volonté d'un noyau criminel de diffuser le plus largement sa propre culpabilité en impliquant le plus grand nombre dans ses forfaits», nous dit encore Alexandre Adler.

C'est exactement ce qui est advenu dans une Allemagne et une Autriche où les juifs étaient pourtant à peu près intégrés, dans la Turquie pluriethnique et pluriculturelle où s'est commis le génocide arménien, dans un Cambodge pourtant bouddhiste et pacifique, au Rwanda, terre d'une seule langue et d'une seule religion, en Bosnie où les trois communautés sont slaves et étaient étroitement mêlées.

Si l'on voulait bien prendre conscience que la guerre, inter ou intra-étatique, n'est pas une fatalité mais un mode aberrant de résolution de tensions inévitables, choisi par quelques-uns pour le malheur de tous, alors on analyserait avec plus de circonspection les affirmations péremptoires de haines ancestrales, de communautés inconciliables, de chocs de civilisation, alibis commodes pour ne rien entreprendre de sérieux contre ce que l'on tient trop facilement pour la fatalité de l'histoire humaine.

En bref, c'est la responsabilité personnelle des «auteurs de guerre» que l'on veut ici mettre en avant pour comprendre la guerre et être mieux armé pour la maîtriser. Le pape Jean-Paul II ne dit pas autre chose lorsqu'il met en cause le péché personnel des dirigeants et les «structures de péché» qui en découlent,

L'UTOPIE RÉALISTE

dans la responsabilité des malheurs du monde. « Les vraies responsabilités sont celles des personnes. Une situation, de même une institution, une structure, une société, n'est pas, par elle-même, sujet d'actes moraux ; c'est pourquoi elle ne peut être, par elle-même, bonne ou mauvaise⁶³. »

Il faut tirer les conséquences pratiques de cette affirmation de la responsabilité personnelle dans le déclenchement de conflits interétatiques injustifiés aussi bien que dans la planification de conflits internes dans lesquels le peuple, ou une partie de celui-ci, est la victime de ses propres dirigeants. Le droit international a clairement défini le crime de guerre, le crime contre l'humanité, le génocide. Des tribunaux pénaux ont été créés par la communauté internationale, pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. La Cour pénale internationale permanente à vocation mondiale vient de voir le jour. Le chemin est maintenant tracé : tout État, tout pouvoir, toute organisation compétente, tout témoin individuel doit contribuer sans restriction ni retenue à rechercher, désigner, appréhender, juger les coupables.

Il faut aller plus loin. Pour ne retenir que le cas de l'ex-Yougoslavie, il faut cesser de faire ailleurs ce que l'on a fait là durant dix ans : tenir des dirigeants nationalistes criminels pour des interlocuteurs incontournables, dans la négociation comme dans l'application d'accords arrachés au mépris de la vraisemblance. On ne peut ainsi que conforter ces dirigeants dans leur pouvoir et pérenniser de fausses paix.

La faiblesse et l'hypocrisie des accords de Dayton était d'attendre la condamnation de la purification ethnique de ceux qui l'avaient organisée et d'exiger des mêmes la livraison des criminels dont ils avaient armé le bras.

Face à l'ampleur d'un crime, il faut repousser les raisons du diplomate qui prétendra toujours ne pas avoir le choix de ses interlocuteurs. Richard Holbrooke, négociateur américain dans

63. Jean-Paul II, *La Paix sociale, la Paix des peuples (Sollicitudo reissocialis)*, Lettre encyclique du 30 décembre 1987, Pierre Tequi éditeur, renvoi 65, p. 90.

PARIER POUR LA PAIX

les Balkans, a été littéralement fasciné par Milosevic au cours de ses quarante voyages à Belgrade⁶⁴. Rien d'étonnant : beaucoup d'autres ont été fascinés par Hitler, Staline, Pol Pot. Il ne faut plus négocier avec le diable, M. Holbrooke, on ne peut qu'y perdre son âme ! C'est ce que l'on a enfin compris après la déportation massive des Albanais du Kosovo, au printemps de 1999. C'est ce que la communauté internationale a de nouveau oublié en cautionnant l'entrée dans le gouvernement de la Sierra Léone, en juillet 1999, de quatre ministres issus de la rébellion, directement responsables de dizaines de milliers de victimes, massacrées ou mutilées, dans des conditions horribles. C'est toujours une faute, sur le long terme, de sacrifier la justice à la paix.

La condamnation des instigateurs et organisateurs des crimes de guerre ne relève pas seulement du devoir de justice. Elle est la *condition nécessaire* pour l'accomplissement du deuil par les familles des victimes. Elle ouvre aussi la possibilité de la réconciliation avec ceux dont la responsabilité n'a pas paru justifier un jugement. Même si l'on sait qu'ils ne sont pas totalement innocents, on sera porté à admettre qu'ils ont été contraints d'être un peu coupables. Ignacio Ramonet résume bien cette nécessité sociologique de la sanction : « Nulle avancée de civilisation ne peut se fonder sur l'indifférence à l'égard du crime⁶⁵. »

Après avoir cerné la question fondamentale des causes et des responsabilités de la guerre et dans la guerre, ouvrons la réflexion sur la nécessité d'une véritable *culture de paix*, seule capable, non pas d'abolir la guerre, du moins de la prévenir plus souvent, de mieux en maîtriser le cours, d'en sortir avec assez de lucidité pour ne pas y retomber.

64. Richard Holbrooke, *To end a war*, Random House, 1998.

65. Ignacio Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Galilée, 1992.

Culture de paix

Quels sont les moyens et les voies pour que se nourrisse et se renforce aujourd'hui cette culture de paix ? Il serait illusoire de croire que les conventions, les accords, les chartes, le droit international sont des jalons suffisants sur le chemin de la paix. Dans la nation, le droit pénal ne crée pas la paix civile ni la morale publique, il les conforte. Une avancée n'est acquise, dans une société, que si elle répond à l'attente du plus grand nombre, soutenue par des porteurs de lumières, souvent après d'âpres luttes. Il en fut toujours ainsi : abolition de l'esclavage, égalité des sexes, rejet de la peine de mort.

Il en est de même pour la paix du monde : le droit est indispensable parce qu'il fixe ce qui est bien et ce qui est mal et ouvre le chemin de l'action légitime. Mais il est l'aboutissement de la réaction, de la sensibilité du grand nombre, suscitée par la réflexion des meilleurs. « Le droit international [...] prétend uniquement, par des mesures légales et coercitives, interdire un phénomène [la guerre] que tout porte à croire pathologique⁶⁶ », dit Gaston Bouthoul. Le juriste en effet apporte une contribution utile à la maîtrise de la violence collective mais il ne peut se substituer au médecin pour établir le diagnostic du mal.

De même Jean XXIII relativise, sans les mettre en cause, les résultats des négociations sur le désarmement : « L'arrêt de l'accroissement du potentiel militaire, la diminution effective des armements et, à plus forte raison leur suppression, sont des choses irréalisables ou presque, sans un désarmement intégral qui atteigne aussi les âmes [...]. Cela suppose qu'à l'axiome qui veut que la paix résulte de l'équilibre des forces, se substitue le principe que la vraie paix ne peut s'édifier que dans la confiance mutuelle⁶⁷. »

66. Gaston Bouthoul, *op. cit.*, p. 11.

67. Jean XXIII, *Sur la paix entre les nations*, (*Pacem in terris*), Lettre encyclique du 11 avril 1963.

PARIER POUR LA PAIX

On voit bien que la charrue du droit international se trouve souvent devant les bœufs de la société, si l'on peut dire. Il faut le savoir, non le regretter. Il serait injuste d'imputer au droit international les reniements des États qui l'ont accepté ou les lacunes des instances créées pour le faire respecter. Reste qu'il faut se battre pour que la pensée de la paix et l'action pour la paix avancent d'un même pas.

La primauté de la culture de paix ne peut être mieux affirmée que par cette belle formule que propose le préambule de l'acte constitutif de l'Unesco, gravée dans la pierre du monument dédié à Yitzhak Rabin, au siège parisien de cette organisation : « Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. » On l'a dit, la guerre vient le plus souvent à l'esprit des hommes parce que l'on fait ce qu'il faut pour les convaincre qu'elle est inévitable, voire nécessaire. Gigantesque chantier que d'élever les barrières de la paix dans l'esprit des hommes ! Beaucoup d'artisans doivent y contribuer : la famille, l'école, les églises, les associations bénévoles, les médias qui peuvent autant fustiger la violence qu'en donner le goût, selon qu'ils assument ou non leur responsabilité civique.

Dans cette entreprise au long cours et au long souffle, la nature de l'État compte beaucoup. Des régimes totalitaires ou des pouvoirs fondés sur l'intolérance religieuse ne sont pas compatibles avec une authentique culture de paix, dans leurs relations avec les autres États comme dans la vie de la nation. Les régimes démocratiques n'offrent pas une garantie absolue de comportements pacifiques constants, à l'intérieur comme à l'extérieur. Ils donnent au moins l'assurance, tant qu'ils ne sont pas dénaturés, que la paix ne se fera pas sur la tombe de la liberté.

Après Kant et Montesquieu, Jean Baeschler⁶⁸ tient la démocratie pour le régime naturel de l'espèce humaine. Elle s'est en

68. Jean Baeschler, *Précis de démocratie*, Calmann-Lévy, 1994.

L'UTOPIE RÉALISTE

effet perpétuée, avec de longues éclipses dans le temps et dans l'espace, depuis la société primitive jusqu'à aujourd'hui. Dans les démocraties modernes l'État de droit, les contre-pouvoirs institutionnalisés, l'appareil judiciaire indépendant assurent des rapports sociaux soustraits à la violence d'État. Si la vertu que Platon exige des édiles de la république n'est jamais garantie, au moins le vice n'y est pas un avantage reconnu.

On peut donc se réjouir que « depuis la chute du mur de Berlin, pour la première fois dans l'histoire, une majorité de femmes et d'hommes vivent sous des régimes démocratiques, fussent-ils parfois d'apparence ou imparfaits⁶⁹ ». L'Europe, on y reviendra, a une grande responsabilité dans la croisade pour la paix du monde, indissociable de la marche vers la démocratie partout où elle n'est pas encore établie.

Il y faut certes de l'intelligence, du tact, de la mesure : toutes les dispositions de nos démocraties adultes ne sont pas nécessairement de bons produits d'exportation dans les régions du monde où le concept même de citoyen n'a pas encore de signification réelle. Cette prudence nécessaire ne doit cependant pas conduire, comme c'est trop souvent le cas, à soutenir n'importe quel régime illégitime, selon le critère démocratique, au prétexte que « dictateur est maître chez soi », surtout s'il possède du pétrole ou de l'uranium ou peut acheter des chars d'assaut ou des avions de combat. L'honneur de l'homme d'État devrait conduire à choisir les idées plutôt que le pétrole, la morale politique avant l'intérêt économique.

On fera avancer la démocratie et la paix dans le monde d'abord en soutenant les opposants locaux qui se battent contre des régimes autoritaires, le plus souvent en minces cohortes et non sans risques. À Sarajevo, en mai 1996, je rencontrai un député au parlement de Bosnie, opposant déterminé aux pouvoirs nationalistes qui dominaient cet État improbable. Il me dit, en conclusion de notre entretien : « Je vous demande de dire

69. Jean-Marie Colombani, « L'avenir », *Le Monde*, vendredi 26 novembre 1999.

PARIER POUR LA PAIX

à Paris que nous ne pourrons pas nous en sortir seuls. Il faut que l'Europe nous aide [...]. Nous n'avons pas encore les stratifications mentales d'un Européen de l'Ouest pour faire ce qu'il faudrait⁷⁰. » Dans la Serbie voisine, si nous avions mieux soutenu l'opposition à Milosevic dès 1995, nous aurions sans doute pu faire l'économie de l'intervention de l'Otan en mars 1999... et des problèmes qu'elle n'a pas résolus ! Comme mon interlocuteur, beaucoup d'hommes et de femmes de bonne volonté attendent davantage de l'Europe pour faire avancer la démocratie et la paix. Seuls les États-Unis d'Europe pourront répondre à cette attente. On consacrera plus loin un chapitre à ce thème.

Aujourd'hui comme hier, il faut « faire le poids » pour prétendre influencer le cours de l'histoire. Seules les grandes démocraties peuvent s'opposer efficacement aux totalitarismes, aux intégrismes et aux nationalismes de tout poil. Tous les nationalismes ne sont pas condamnables. Le danger vient du nationalisme extrême qui édifie son pouvoir sur l'accentuation délibérée de la différence avec l'Autre, des tares supposées de l'Autre, du danger que représente l'Autre qu'il faudrait conjurer par tous les moyens, dont la guerre, aboutissement trop habituel de ces hystéries identitaires et xénophobes.

Il est sans doute difficile aux peuples qui y sont soumis de résister aux sirènes des pouvoirs nationalistes, et de s'y opposer jusqu'à la révolte. On l'a dit, la perversité de la propagande et la férocité de la répression peuvent expliquer la durée de ces régressions périodiques effroyables que furent le nazisme et le stalinisme. On comprend moins l'audience que peuvent avoir les propagateurs du nationalisme étroit et de la xénophobie dans des sociétés démocratiques bien établies, garantes de l'accès à une information plurielle, antidote contre les altérations graves du jugement et les dérives de la conscience. Sans doute, le citoyen insatisfait et revendicatif se laisse plus facilement

70. Jean Cot, *Demain la Bosnie*, L'Harmattan, 1998, p. 74.

L'UTOPIE RÉALISTE

convaincre que les solutions les plus primaires sont les meilleures, même lorsqu'elles ont pour nom : marginalisation, expulsion, extermination de l'Autre, d'où viendrait tout le mal. Il est plus inquiétant que ceux qui, dans la société, n'ont pas de difficultés majeures ou pas de difficultés du tout, soient autant exposés aux dérives nationalistes. C'est qu'il est difficile, pour un « handicapé de la monoculture », de comprendre que l'unité dans la diversité est source de tolérance et d'enrichissement.

Dans un beau livre, Bernard Michel rapporte une réflexion de William Jonster, écrivain américain contemporain de la première guerre mondiale, sur l'Autriche-Hongrie : « Dans l'ancienne Autriche, la présence de cinq religions, douze langues, au moins autant d'héritages culturels [...] se prêtait à encourager l'interaction des systèmes de référence [...]. Un penseur juif né à Prague entre 1860 et 1918, en apprenant le *hochdeutsch* à l'école, en parlant tchèque dans la rue et yiddish à la maison, acquerrait un système de référence d'une incroyable complexité [...]. Si l'on me demandait quelle est la plus grande contribution de l'Autriche à la culture, je répondrais maintenant : la souplesse dans l'art de passer d'un système de référence à un autre⁷¹. »

Amin Maalouf quitte son Liban natal à vingt-sept ans pour s'installer en France. Il témoigne : « Moitié Français, moitié Libanais ? L'identité ne se compartimente pas [...] j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée [...]. Mon identité c'est que je ne suis identique à aucune autre personne... » Et encore : « Au sein de chaque communauté blessée apparaissent naturellement des meneurs, enragés ou calculateurs, qui disent qu'il ne faut pas mendier auprès des autres le respect, qui est un dû, mais qu'il faut le leur imposer⁷². »

Ces témoins sont précieux. En démocratie, la responsabilité des élites intellectuelles et politiques, de l'enseignement et des

71. Bernard Michel, *Nations et nationalismes en Europe centrale*, Aubier, « Collection historique », 1995, p. 57.

72. Amin Maalouf, *Les Identités meurtrières*, Grasset, 1998, p. 10, 18 et 37.

PARIER POUR LA PAIX

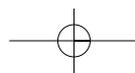
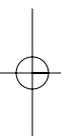
médias est grande. Elle devrait les inciter à représenter inlassablement les dégâts du nationalisme, hier et aujourd'hui, lorsque celui-ci se réduit à l'exacerbation de l'identité nationale poussée jusqu'au complexe obsidional, prélude habituel à la fuite en avant vers des aventures guerrières.

Au terme de ce chapitre, il est utile de faire le point. L'utopie de la paix est ancienne. Elle doit être réaliste. La paix se gagne, comme la guerre. La guerre n'est pas une fatalité mais, le plus souvent, la résultante d'une perversité et d'une impéritie. Perversité de responsables identifiables qui en font le choix délibéré comme mode de règlement criminel de tensions réelles ou provoquées. Impéritie de pouvoirs qui en sont victimes parce qu'ils ne se sont pas donné les moyens de la prévenir.

La culture de paix, appuyée sur la démocratie, sera, si nous le voulons, la barrière la plus sûre contre la guerre et le nationalisme, qui fut et reste sa cause première. C'est une entreprise de longue haleine mais la guerre, hélas, n'attend pas.

2.

Dure réalité



*Rien ne sert d'espérer pour entreprendre
ni de réussir pour persévérer.*

Guillaume d'Orange¹

De ce qui précède, je ne voudrais pas qu'on imagine que je me laisse aller à l'illusion d'une paix irénique à portée de main. La guerre est partout encore. Heure par heure, nous en savons tout. Pas d'angélisme donc.

C'est pourquoi, après une approche un peu théorique de l'utopie de la paix, il convient de revenir, dans cette partie, à la dure réalité des choses avant de montrer, dans la dernière partie, que le pire n'est pas toujours sûr et que l'homme reste maître de son destin. Pas d'angélisme mais pas de fatalisme non plus.

Après un court survol du vingtième siècle sanglant, j'aborderai deux caractéristiques du monde actuel: l'ONU malade de sa faiblesse et les États-Unis malades de leur force.

J'aurais pu m'attarder sur d'autres aspects, comme la responsabilité de la finance et de la spéculation internationales dans le malheur du monde, ou encore la responsabilité personnelle des dirigeants politiques qui, par action ou omission, délibérément, par lâcheté ou par incompetence, trahissent les fonctions dont ils ont la charge ou ne sont pas à la hauteur des défis du siècle

1. Devise de Guillaume d'Orange (755-812), comte de Toulouse, saint, héros de chanson de geste.

PARIER POUR LA PAIX

qui commence. Ils répondront de leurs fautes et de leurs insuffisances devant Dieu ou l'Histoire, ou devant les deux.

Il fallait choisir. J'ai retenu ces deux acteurs, l'ONU et les États-Unis, pour ce qu'ils font ou ne font pas pour la paix.

Siècle sanglant

La terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à la mort de la mort.

Joseph de Maistre²

Triste panorama

La première guerre mondiale a causé environ vingt-cinq millions de morts, directement ou indirectement. La seconde a provoqué environ cent millions de morts, dont vingt millions de soldats seulement, si l'on peut dire. Il faudrait ajouter les morts du génocide arménien de 1915, de l'univers concentrationnaire nazi, du goulag soviétique, de la guerre d'Espagne de 1936, de beaucoup d'autres conflits... En point d'orgue sinistre de la deuxième guerre mondiale est inventée la bombe atomique dont l'efficacité est vérifiée, à Hiroshima et Nagasaki.

Cette fin de guerre débouche sur la constitution de deux formidables coalitions inconciliables. L'Europe est coupée en deux. Le déploiement symétrique et vertigineux des arsenaux

2. Joseph de Maistre (1753-1821), extrait des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, VII^e entretien. Vigny fustigera cet « esprit falsificateur » et affirmera au contraire que « les crises et la guerre n'auront qu'un temps » (*Servitude et Grandeur militaires*).

PARIER POUR LA PAIX

nucléaires conduit à *la paix par la peur*. Prométhée déchaîné, l'homme a le pouvoir d'abolir l'humanité. Une guerre froide de plus de quarante ans est ouverte entre l'Occident démocratique dominé par les États-Unis et l'Est totalitaire, sous la férule implacable de l'Union soviétique.

Guerre froide en Europe mais guerres chaudes dans toutes les régions du monde que ne couvre pas la dissuasion nucléaire réciproque. On peut en dénombrer une cinquantaine directement conduites par l'un ou l'autre des deux grands ou bien suscitées, soutenues, entretenues par eux : de la guerre de Corée (1950-1953) à celle entre l'Irak et l'Irak (1980-1988) en passant par les cinq guerres israélo-arabes et les guerres, symétriques, des États-Unis au Vietnam (1973-1978) et de l'URSS en Afghanistan (1979-1989). Il faudrait encore ajouter les saignées de la Chine rouge, les guérillas interminables d'Amérique latine et les guerres liées à la disparition des empires coloniaux britannique, français, néerlandais, belge, portugais, italien, que ces guerres impliquent les colonisateurs ou surviennent après leur retrait, entre nouveaux États indépendants. *Last but not least* : l'atroce sacrifice d'un à deux millions d'hommes dans le Cambodge de Pol Pot (1975-1979).

1989, fin de la guerre froide. À la surprise générale, le pacte de Varsovie implose, le monde soviétique se désintègre, l'URSS se désagrège, la Russie elle-même se fissure. « La coalition du Bien » ramène durement l'Irak à la raison, lors de la guerre du Koweït de 1991. Qui peut douter de l'avènement d'un nouvel ordre mondial annoncé par Bush père ?

Las ! La fin du condominium des deux grands semble libérer des tensions guerrières longtemps contenues. Des conflits d'un type nouveau, le plus souvent intra-étatiques, éclatent partout dans le monde, y compris en Europe, épargnée depuis 1945 : guerres yougoslaves (1991-1999), Somalie (1992-1995), Rwanda (1994), Sierra Leone (1991-1999), Zaïre (1996-1997, puis 2003), Soudan, Angola, Kosovo, Timor oriental, Côte d'Ivoire, Libéria, l'énumération est loin d'être exhaustive ! Pol

SIÈCLE SANGLANT

Pot avait redécouvert l'horreur organisée dont le régime nazi reste le modèle indépassable. Le génocide rwandais, les massacres en ex-Yougoslavie, au Timor, en Sierra Leone, confirment que les populations sont la cible principale et souvent unique des pouvoirs criminels.

Les pertes civiles représentent, dans les conflits récents, 90 % des pertes totales alors que la proportion était inverse, pour la première guerre mondiale, entre militaires et civils. Et encore, cette lugubre statistique ne révèle-t-elle pas le malheur des survivants meurtris pour toujours dans leur être, ni la destruction de leurs maisons et de leurs biens, non par les effets habituels des combats mais par la volonté délibérée de leurs bourreaux de ruiner toute espérance de retour, en effaçant souvent jusqu'à leur état civil.

Les massacres et déportations de minorités ethniques sont trop souvent interprétés comme la conséquence de haines ancestrales réveillées. On l'a dit, ils sont en fait organisés par les pouvoirs dominants au travers de manipulations psychologiques et médiatiques propres à exacerber les passions les plus basses et à instrumentaliser les tensions existantes ou à les créer. Plus tard, lorsque le mal est fait, les témoins et acteurs passifs ou contraints reviennent à la raison et se rendent compte de la monstruosité des comportements auxquels ils ont directement ou indirectement été associés. Ainsi le Nigeria a subi, comme tant d'autres États africains, les méfaits de régimes dévoyés, depuis son indépendance. Alors que l'espoir d'un début de démocratie semble naître, M. Abayoni, homme politique modéré fustige « la propension des militaires et des politiciens à exploiter les fractures religieuses et ethniques pour justifier leurs coups d'État et se maintenir au pouvoir ». Il se réjouit « de la capacité des Nigériens de la rue à abolir leurs différences au nom du bien commun³ ». Cette appréciation est transposable à presque tous les conflits ouverts aujourd'hui sur les quatre continents.

3. Chris McGreal, « Le dangereux procès des années de dictature militaire », *Courrier International*, n° 474, 2-8 décembre 1999.

Témoignages

Dans les conférences que je donne depuis dix ans pour des publics très divers, je suis souvent interpellé par des historiens. Ils doutent de la capacité qu'auraient des sociétés pluriethniques à vivre à nouveau en harmonie alors qu'elles viennent de se déchirer, parfois sauvagement. Allant plus loin, ils avancent que l'harmonie apparente avant l'affrontement était plus vraisemblablement imposée, pendant un temps de l'histoire, par la main de fer d'un régime, comme en ex-yougoslavie, ou par la force d'une puissance coloniale, comme au Rwanda. Le régime effondré, la colonie abolie, les haines et les contentieux ancestraux remontent alors de l'inconscient des peuples ou des ethnies et s'expriment à nouveau par la violence, jusqu'au massacre et au génocide.

Pour le dire autrement, dans les sociétés multiples établies par l'histoire aux confins d'empires ou de civilisations antagonistes, l'harmonie serait artificielle et passagère et la confrontation naturelle et inévitable.

L'argument mérite examen. La thèse de mes interlocuteurs rejoint en effet celle du « choc des civilisations » de Samuel Huntington, déjà évoquée.

J'ai montré plus haut, avec les exemples de l'Empire austro-hongrois et du Liban, pourquoi la frange de contact des civilisations et des empires était, sur la durée, le lieu privilégié de la connaissance et de la reconnaissance de l'autre, de la tolérance, de la richesse des échanges culturels.

Dans ce chapitre consacré à la violence du XX^e siècle et spécialement à celle des massacres de l'après-guerre froide, je voudrais apporter quelques témoignages concrets de femmes et d'hommes de Bosnie qui disent ce qu'ils ont vécu et le regard qu'ils portent aujourd'hui sur l'avenir des sociétés plurielles dans lesquelles ils vivaient auparavant.

Revenu à la vie civile, je me suis rendu en ex-Yougoslavie en 1996 et 1998 pour des enquêtes de terrain. Je me suis attaché

SIÈCLE SANGLANT

à rencontrer des personnes anonymes dans leur ville, dans leur village, le plus souvent sans dire qui j'étais, avec la volonté de mieux comprendre d'où venait le drame, comment il avait été vécu et l'est encore.

J'ai publié une petite partie des témoignages recueillis dans un ouvrage⁴ il y a une dizaine d'années. Ici j'en reprendrai trois, représentatifs des trois communautés serbe, croate, musulmane de Bosnie-Herzégovine.

Slavko K, serbe, la cinquantaine, ancien coureur de demi-fond de niveau international, était employé des douanes, à Sarajevo. Au début du siège de la ville, en avril 1992, il est parti à Mokra, chez sa mère, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sarajevo. Il ne voulait pas « rester sous le contrôle des Turcs » dans Sarajevo assiégée. Turc est le qualificatif péjoratif qu'emploient souvent les nationalistes serbes pour désigner les Bosniaques musulmans.

J'ai rencontré Slavko en 1996 puis en 1998. Même s'il le pouvait, il dit ne plus vouloir jamais revenir à Sarajevo où il serait un étranger. Cependant, quand on creuse un peu, il dit aussi qu'après le cessez-le-feu de 1995, il a repris contact avec ses anciens amis musulmans ou croates de la ville. Toujours la même chose : même le Serbe le plus dur fait la différence entre *les autres* qu'il connaît, avec qui il a vécu et l'*Autre*, qui est le Musulman ou le Croate avec lesquels la rupture serait définitive.

Alors que je prenais congé, sa vieille mère, jusque-là silencieuse devant son antique machine à coudre Singer, a eu cette réflexion émouvante : « On était pourtant bien ensemble, il faut que cela revienne. »

Slavko K est un nationaliste serbe relativement modéré que la guerre a durci. Comme beaucoup de Serbes, il n'a pas encore compris dans quel abîme Milosevic et Karadzic ont entraîné les deux autres communautés... et la sienne. Comme la majorité des Serbes, Slavko, plus que sa mère, se pose en victime des accords de Dayton mais il ne peut s'abstraire de la société

4. Jean Cot, *Demain la Bosnie*, L'Harmattan, 1998, p. 113, 129 et 108.

PARIER POUR LA PAIX

plurielle tolérante dans laquelle il a vécu et qui a fait de lui ce qu'il est.

Stolac, en Herzégovine, est une des villes où les nationalistes croates, qui l'administrent, sont les plus durs, les Serbes et les Musulmans, qui y étaient nombreux avant la guerre, ont tous été expulsés, quand ils n'ont pas été tués. En 1998, je rends visite à une famille croate que j'avais déjà rencontrée en 1996. Voici le compte rendu de ma visite que je donnais dans *Demain la Bosnie* : « J'ai demandé des nouvelles des deux familles, l'une serbe, l'autre musulmane croate, qui habitaient des maisons contiguës à la sienne. La dame croate me dit que ses voisins n'ont pas encore pu revenir chez eux. Elle s'occupe toujours de ces deux maisons, au moins pour maintenir les abords dans un état correct. Elle me dit que la dame serbe était témoin à son mariage et que la dame musulmane s'occupait de ses enfants lors de ses accouchements. Elle souhaite le retour de ces deux familles, comme celui de tous ceux qui ont dû fuir... » Est-il besoin d'un commentaire ? Je n'ai pas cherché à rencontrer le maire ultranationaliste de Stolac. Son discours aurait été tout autre.

En 1998, à Varès, en Bosnie centrale, sous administration bosniaque musulmane, je retrouve Maja C., musulman, mineur, à la retraite, que j'avais déjà rencontré en 1996. « Comme en 1996, il me dit la grande mixité dans la plupart des familles. Ses deux frères et lui-même sont mariés avec trois femmes de communautés différentes, l'aîné avec une Croate, lui avec une Bosniaque musulmane, le cadet avec une Serbe. "Alors comment haïr qui que ce soit", dit-il⁵. »

Ces trois entretiens montrent que là où la guerre fut dure, la partition ethnique brutale, les crimes nombreux, la reconstruction d'une société plurielle et la réconciliation sont cependant possibles... pour autant que les pouvoirs nationalistes permettent le retour des exilés, ce qui est loin d'être le cas ; pour autant

5. *Ibidem.*

SIÈCLE SANGLANT

aussi que justice soit faite, au moins pour ceux par qui le malheur advint.

Les peuples ne vivent pas d'histoire, ils se nourrissent par leurs racines, qui sont d'abord existentielles et renvoient au terroir, au travail, aux amitiés, aux amours. Plus que tous les autres, les peuples des Balkans sont recrus d'histoire. Ils ne l'effacent pas, mais ils l'écartent, ils en ont peur.

Le travail de l'historien n'est pas celui de l'ethnographe ou du sociologue. Je ne reproche pas à l'historien de ne pas être sociologue. Je lui fais cependant grief d'accorder une trop grande place à l'histoire dans l'explication des drames du présent; d'extrapoler de manière hasardeuse entre le passé tragique dont quelques-uns sont responsables et le présent des peuples qui ont soif de paix; de confondre les turpitudes des grands et l'impuissance des petits. Comme Paul Valéry, j'éprouve de la défiance à l'encontre de ceux qui usent trop du passé pour donner sens au présent.

Jasmin Imamovic, écrivain bosniaque, adjoint au maire de Tuzla, a apporté sa contribution lors d'un colloque à l'École normale supérieure en décembre 1995⁶, juste à la fin des combats en Bosnie-Herzégovine. Il résumait ainsi son propos: « La société bosniaque est comparable à une molécule qui présente des liaisons très fortes entre ses atomes, ses composantes, serbe, croate, bochniaque⁷. C'est pourquoi les dirigeants nationalistes de tous bords ont été conduits à appliquer une force si brutale, si criminelle, pour tenter de briser cette molécule. Ils n'y sont pas parvenus. La Bosnie retrouvera sa richesse, qui est d'abord en sa diversité. » Je partage totalement cette appréciation, comme l'immense majorité de ceux qui se sont attachés à la quête de la vérité sur le terrain et non dans les discours.

6. Il a également contribué à un ouvrage dont j'ai assuré la direction: Jean Cot (sous la dir. de), *Dernière guerre balkanique?, Ex-yougoslavie: témoignages, analyses, perspectives*, L'Harmattan, coll. « Aujourd'hui l'Europe », 1996.

7. Terme utilisé pour désigner les Bosniaques musulmans.

PARIER POUR LA PAIX

Je me suis sans doute trop étendu sur le cas bosniaque parce que je le connais mieux. Il faudrait rapporter beaucoup d'autres témoignages concrets recueillis sur d'autres théâtres de guerre pour convaincre que les femmes et les hommes emportés dans les plus grands tourments en sortent hébétés mais se posent aussi la vraie question : pourquoi nous a-t-on fait traverser ces orages ? Quelles sont les raisons de ces massacres ?

Je citerai seulement le beau livre de Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie*⁸ qui rapporte les témoignages de rescapés du génocide rwandais, en avril 1994. En voici deux. Celui d'Innocent Rwikiliza, enseignant, « coupé » d'une jambe selon l'expression utilisée par les bourreaux : « Les responsables du génocide au Rwanda ne sont pas les cultivateurs pauvres et ignorants, ce sont les gens instruits [...]. Eux-mêmes n'ont guère tué de leurs propres mains, mais ils ont envoyé les gens faire le travail sur les collines... L'instruction ne rend pas l'homme meilleur, elle le rend plus efficace. »

Celui de Sylvie Umabejapi, assistante sociale, qui a passé des jours et des nuits dans les marais, près de Butare, pour échapper à la traque sanglante : « Avant la guerre, je ne remarquais aucune différence appréciable entre Tutsis et Hutus, puisqu'on se fréquentait, on buvait des verres et on s'entraidait. » Je crois entendre mes interlocuteurs de Bosnie.

Porter secours et aide

Dans cette débauche de guerres, de conflits internes, de massacres et de génocides, des hommes et des femmes admirables se manifestent pour tenter d'adoucir les souffrances et soulager les détreesses. On l'a vu, le *droit international humanitaire* naît à Genève au début du siècle. Il va se développer, se diversifier, pour faire face à des situations toujours plus complexes. Le problème majeur rencontré concerne l'accès aux victimes à

8. Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie*, Éditions du Seuil, 2000.

SIÈCLE SANGLANT

l'intérieur d'un État qui argue de son intangible souveraineté pour interdire son territoire aux organisations humanitaires. Ainsi apparaît le concept encore flou de *droit d'ingérence*, dont les conventions de l'ONU des années 1980 posent les premiers jalons.

À côté des organisations internationales classiques, comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les organisations dépendant de l'ONU – Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), Programme alimentaire mondial (PAM), Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) – apparaissent des organisations nouvelles : Médecins sans frontières (MSF), Médecins du monde (MDM), Aide médicale internationale (AMI), qui renouvellent la philosophie même de l'intervention humanitaire en se démarquant par rapport à la discrétion de leurs prédécesseurs. « Pour ces organisations, l'information et la dénonciation sont un complément nécessaire de l'aide matérielle pour que l'opinion internationale, alertée, entraîne une pression sur les gouvernements ne respectant pas les droits de l'homme⁹. »

Il n'y a pas concurrence mais réelle complémentarité entre ceux qui privilégient la neutralité absolue pour préserver l'accès aux victimes et ceux qui se font une obligation de témoignage, au risque de se voir refuser le droit d'intervenir.

Au terme de ce sombre tableau qui pourrait pousser à la résignation, on peut se réjouir de la manifestation de tant de solidarité agissante. Symbole qui n'est sans doute pas fortuit, l'attribution de deux prix Nobel de la paix : l'un à Henri Dunant en 1901, l'autre à MSF en 1999 ; comme pour exorciser le malheur du siècle entre deux parenthèses de compassion.

On reviendra plus loin sur l'intervention humanitaire dans le monde, de mieux en mieux organisée, de plus en plus efficace.

9. Patricia Buirette, *Le Droit international humanitaire*, La Découverte, coll. « Repères », 1996, p. 89.

PARIER POUR LA PAIX

Elle tempère du mieux qu'elle peut les effets du malheur dans l'attente que les pouvoirs établis – États, organisations mondiales et régionales – s'appliquent enfin, mieux qu'ils ne le font, à en éradiquer les causes.

L'ONU en péril

*Merci, mon Dieu, pour la mort de l'ONU...
la mort du mythe des Nations unies comme
fondation d'un nouvel ordre international.*

Richard Perle¹⁰

L'Organisation des Nations unies (ONU) est créée à San Francisco, le 26 juin 1945, par cinquante États; ils sont presque deux cents aujourd'hui. Comme la Société des Nations (SDN) créée après la première guerre mondiale, l'ONU est née de la volonté de conjurer de nouvelles hécatombes. La SDN, à laquelle les États-Unis ne participaient pas, a sombré dans la tourmente fasciste et l'impérialisme nippon, faute de s'être donné les moyens de son droit. La charte de l'ONU est beaucoup plus ambitieuse. Si le chapitre VI trace des pistes pour un règlement pacifique des conflits, le chapitre VII évoque les conditions et les moyens d'actions coercitives en cas de rupture de la paix ou d'acte d'agression. Ses initiateurs pouvaient donc avoir la conviction raisonnable d'avoir assis l'ONU sur des bases

10. Propos rapportés par le journal *The guardian* du 21 mars 2003, pendant l'expédition d'Irak. Richard Perle est un « faucon » très proche de M. Bush et de M. Rumsfeld, secrétaire d'État à la défense.

PARIER POUR LA PAIX

mieux assurées que la SDN. Particularité intéressante, même si elle est symbolique: ce sont les *peuples*, et non les *États*, qui s'engagent. L'homme est placé au centre de cette grande espérance.

Il faut au moins citer ici le début du préambule de cette charte.

Nous, peuples des Nations unies, résolus :

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
- à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et au respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
- à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Et à ces fins :

- à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,
- à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,
- à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
- à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins.

L'ONU EN PÉRIL

De l'intention à la pratique

Engagement émouvant qui fait écho à l'esprit de la « société permanente européenne » de l'abbé de Saint-Pierre, de la « confédération mondiale » de Rousseau et de la « société des nations », déjà, de Kant. Avancée notoire : la charte de 1945 fut élaborée par les représentants des plus grands États de la planète alors que les projets anciens dont elle est l'aboutissement étaient considérés comme de douces rêveries par les puissants de l'époque !

L'utopie prend corps. En intention pourrait-on préciser, ironiquement. Même si l'on a la conviction que l'esprit de paix fait avancer le monde, il faut bien reconnaître que son souffle fut court. L'ONU va en effet faire son apprentissage dans le contexte du condominium planétaire implicitement établi par les États-Unis et l'Union soviétique, premiers détenteurs de l'arme nucléaire. Les engagements de l'ONU pour la paix seront de ce fait limités aux « interstices » que voudront bien lui laisser les deux grands, c'est-à-dire là où leurs intérêts ne sont pas directement impliqués. Dans ce rôle modeste, du Sinaï au Cambodge, en passant par Chypre et la Namibie, l'ONU a fait le plus souvent correctement ce qu'elle avait à faire, participant utilement au contrôle de cessez-le-feu acceptés par les belligérants ainsi qu'à la mise en œuvre d'accords de paix signés. Une exception notoire : l'opération coercitive onusienne qui a mis fin à la sécession de la province congolaise du Katanga en 1962.

Privée de la capacité d'initiative que lui donnait théoriquement sa charte, l'ONU a acquis une fausse maturité, au travers d'une expérience biaisée, marquant fortement ses structures, ses méthodes et plus encore ses mentalités.

1989 – Le temps des veto à répétition de l'URSS semble révolu. L'ONU va enfin pouvoir remplir tout l'espace de sa charte. Revigoré, le Conseil de sécurité exerce un pouvoir discrétionnaire au travers de résolutions fortes. Le nouveau Secrétaire général, M. Boutros Ghali, publie en 1992 son *Agenda*

PARIER POUR LA PAIX

pour la paix d'inspiration très volontariste. Il recommande en particulier « la mise sur pied d'unités d'imposition de la paix, plus lourdement armées que les forces de maintien de la paix¹¹ ».

Mais l'ONU n'aura pas le temps de conduire la réforme profonde qui lui aurait permis de faire face à la nouvelle donne mondiale. Elle se trouve brutalement engagée dans les conflits de Yougoslavie, de Somalie, du Rwanda, totalement nouveaux pour elle. Il ne s'agit plus, en effet, de guerres entre États, qui relèvent de sa vocation, mais de conflits intra-étatiques, c'est-à-dire de guerres civiles ou d'actions répressives de gouvernements contre une partie de leur propre population. Or « aucune disposition de la charte n'autorise les Nations unies à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence d'un État¹²... » En outre, ces opérations sont le plus souvent décidées et engagées dans l'urgence, sans cessez-le-feu préalablement signés ni accords politiques ouvrant des perspectives de paix, comme c'était jusque-là le cas.

Alors, comme on pouvait le prévoir, l'ONU entre, absourdie, dans un tourbillon d'orages de plus en plus nombreux, de plus en plus violents, de plus en plus coûteux. Elle croit pouvoir affirmer partout la fiction du *maintien de la paix*, alors que la guerre fait rage.

Elle met en avant sa doctrine, pour ne pas dire son inhibition, selon laquelle tout engagement doit répondre impérativement à trois conditions : le consensus de toutes les parties, la neutralité absolue de la mission onusienne sur le terrain et le non-emploi de la force, sauf dans le cas bien délimité de la légitime défense.

Ainsi, dans son errance entre sa philosophie du consensus et les exigences de l'action de force, dont elle ne veut pas se donner les moyens, l'ONU va d'échec en échec. Elle se retire sans gloire du Rwanda, en plein massacre. Elle laisse la Somalie à son chaos, après que les États-Unis ont abandonné le champ de bataille

11. B. Boutros Ghali, *Agenda pour la paix*, New York, Nations unies, 1992, p. 29.

12. Charte des Nations unies, chap. I, article 1.7.

L'ONU EN PÉRIL

après leurs premières pertes militaires. Elle quitte subrepticement la Bosnie en passant le relais à l'Otan lorsque les combats ont cessé.

M. Boutros Ghali tire des conclusions hâtives de ces échecs. Dans son *Supplément à l'agenda pour la paix*¹³, il abandonne délibérément la responsabilité du rôle coercitif de l'ONU que lui donne la charte: «Ni le Conseil de sécurité, ni le secrétaire général n'ont pour l'instant la capacité de déployer, diriger, commander des opérations de coercition [...]. Il serait maladroit de le faire au moment actuel [...] alors que l'ONU a du mal à faire face aux opérations de maintien de la paix¹⁴.» Raisonement spécieux: c'est justement parce que ces opérations ne relèvent pas du maintien de la paix *stricto sensu* qu'elles nécessitent d'autres moyens que ceux des paisibles casques bleus. Cette désertion du champ de bataille de la paix est d'autant plus inacceptable que, présentée comme provisoire, elle est en fait facilement acceptée, à New York, comme définitive.

Or, dès 1994, des propositions très précises ont été faites, émanant de pays directement impliqués dans les opérations de l'ONU, pour renforcer ses capacités de commandement et de conduite d'opérations coercitives sur le terrain: restructuration du département des opérations de la paix, solutions pour la création d'une force de réaction rapide. Des réalisations concrètes ont même vu le jour, en particulier avec la mise en place d'officiers à des postes nouveaux à caractère opérationnel et logistique. On est hélas revenu très vite aux errements antérieurs, sans perspectives encourageantes pour l'avenir proche.

Pour expliquer l'échec de la réforme esquissée en 1995, le secrétaire général a mis en avant la réticence de certains États, les États-Unis au premier chef, à toute évolution vers une capacité opérationnelle véritable de l'ONU. L'argument serait plus fort si ces résistances n'étaient pas tacitement partagées par

13. B. Boutros Ghali, *Supplément à l'agenda pour la paix*, New York, Nations unies, 1995.

14. Claire Tréan, «Le rêve de Kofi Annan», *Le Monde*, 27 septembre 1999.

PARIER POUR LA PAIX

l'administration onusienne dont la philosophie est étrangère à l'idée même d'une certaine militarisation de ses structures et de ses modes d'action. Et pourtant ! Paraphrasant une formule célèbre, on peut avancer, au spectacle de l'impuissance de l'ONU, que la paix est une affaire trop sérieuse pour la laisser aux seuls civils, fonctionnaires au long cours qui, par ailleurs, ne sont pas sans qualités, dans les eaux calmes. On reviendra plus tard sur la question capitale de la capacité d'intervention militaire de l'ONU. Cette dernière est-elle ou non définitivement condamnée à la démission dès qu'il s'agit d'imposer la paix et pas seulement de la maintenir ?

Il faut évoquer les soldats de l'ONU, les casques bleus, que j'ai commandés dans un contexte difficile.

Le bric-à-brac

Entre juillet 1993 et mars 1994, j'ai eu jusqu'à trente bataillons de casques bleus sous mes ordres, de vingt-cinq nationalités différentes. Mon témoignage pourra paraître sévère, mais tous les commandants d'une force de l'ONU pourraient me rejoindre, avec des nuances suivant le temps et le lieu.

Comme leur nom l'indique, ce sont des unités militaires très particulières puisque l'on a peint leurs casques en bleu et leurs véhicules en blanc pour bien signifier aux belligérants qu'ils ne participent pas au combat et que ces signes distinctifs doivent les protéger. Par définition, ce ne sont donc pas des unités combattantes et leur vertu consiste d'abord à imposer le respect pour faire admettre leur médiation, au jour le jour, au coup par coup, et pour aider autant que faire se peut les populations à survivre aux conditions imposées par les hostilités. Leur mise sur pied est effectuée à la demande, par « appel d'offre », du siège de l'ONU à New York et demande de un à deux mois, voire davantage, ce qui, on l'accordera, n'est pas exactement l'idéal pour faire face aux explosions brutales par lesquelles se manifestent le plus souvent les crises dans le monde.

L'ONU EN PÉRIL

S'ajoute une autre lacune aussi grave : celle de la qualité de ces bataillons. Leur valeur opérationnelle, pour les opérations de maintien de la paix auxquelles ils sont voués, reflète exactement celle de leurs armées d'origine. Elle oscille entre le très bon et le très mauvais, avec un point moyen beaucoup plus proche du bas que du haut de gamme. En effet, la noble institution des casques bleus est depuis toujours l'aubaine que saisissent les pays les plus pauvres pour payer et équiper une partie de leurs forces, aux frais de la princesse onusienne.

Par charité, je tairai ici les nationalités de nombre de bataillons de va-nu-pieds que j'ai eus sous mes ordres en ex-Yougoslavie ; soldats venant du bout du monde, ou de l'ancien empire soviétique, commandés par des chefs souvent incompétents, pratiquant sans scrupule la corruption, le marché noir, la collusion avec un ou plusieurs des partis qui s'affrontent. Accepter de telles unités dans une force onusienne, c'est non seulement prendre le risque de compromettre la mission mais, peut-être plus grave encore, souiller l'honneur de l'institution.

Comme beaucoup d'autres commandants de forces, j'ai bien entendu soumis ce problème au siège de l'ONU, en insistant sur les très faibles pouvoirs de sanction qui m'étaient accordés. La réponse fut toujours la même : il est difficile de trouver des pays prêts à s'engager dans des opérations de l'ONU. On ne peut pas refuser des contributions en raison de critères militaires qu'on ne saurait opposer aux convenances diplomatiques.

Je ne veux pas noircir exagérément le tableau : les forces de l'ONU comptent aussi des contingents admirables, peu nombreux, toujours les mêmes, qui font beaucoup plus que ce que l'on pourrait logiquement demander à des unités vouées par définition au seul *maintien de la paix*. Mais comment de vrais soldats ne tenteraient-ils pas de faire plus que l'impossible lorsqu'on prétend, par une hypocrisie insigne, qu'ils sont en situation de *maintien de la paix* alors que la guerre fait rage ?

J'ai témoigné devant la commission parlementaire française établie pour tirer des conclusions sur le massacre de Srebrenica

PARIER POUR LA PAIX

en juillet 1995. Je suis resté sur un plan général puisque je n'étais plus sur le théâtre des opérations à cette époque. J'ai dit que je ne pouvais évidemment pas me prononcer sur le comportement du bataillon néerlandais qui était dans cette enclave mais j'ai dit aussi qu'il était scandaleux de reprocher à des soldats de ne pas s'être battus jusqu'au dernier alors qu'on les avait peints en bleu et blanc, justement pour signifier qu'ils n'étaient pas là pour faire la guerre. Moment de gêne chez les parlementaires.

Je reviendrai plus loin, dans le chapitre « La force du droit » sur cette question capitale : les casques bleus ont été institués pour conforter des cessez-le-feu déjà signés et des accords de paix sur les rails, pas pour être plongés dans des situations de guerre où ils ne peuvent qu'être manipulés et perdre leur âme. Pour la guerre, il faut autre chose, on le verra.

Après cette critique assez dure de la machine onusienne, du haut en bas, il faut rendre hommage au secrétaire général, Kofi Annan, pour son intervention courageuse devant l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 1999. Il a dressé en particulier « un constat d'échec d'une rare sévérité. Faillite au Rwanda où l'ONU a laissé s'accomplir le génocide ; faillite au Timor, où on lui reprochera d'avoir fait trop peu, trop tard ; faillite en Sierra Leone, au Soudan, en Angola, en Afghanistan, où il y a des gens qui attendent davantage que des paroles de compassion¹⁵ ».

Le rapport Brahimi

De ces échecs, le secrétaire général a voulu tirer les leçons. Après beaucoup d'autres velléités avortées, il a créé en mars 2000 un *groupe d'études sur les opérations de la paix de l'ONU*. Le rapport Brahimi, du nom de son président, a été présenté au conseil de sécurité lors du « sommet du millénaire » en

15. Kofi Annan, « Deux concepts de la souveraineté », *Le Monde*, 22 septembre 1999.

L'ONU EN PÉRIL

septembre de la même année et s'est concrétisé par la résolution 1327 du Conseil de sécurité, en date du 13 novembre 2000.

Tout en saluant l'honnêteté et la franchise du rapport Brahimi, il faut en identifier les limites.

On y dit que l'impartialité de l'ONU ne consiste pas, comme ce fut trop souvent le cas, à refuser de dénoncer les violations commises par l'une ou l'autre des parties aux droits de l'homme ou aux engagements pris. L'impartialité doit conduire au contraire à distinguer entre la victime et l'agresseur.

On dit aussi que les règles d'engagement des casques bleus doivent « permettre non seulement de riposter au coup par coup mais les autoriser à lancer des contre-attaques vigoureuses pour faire taire les tirs meurtriers dirigés contre les soldats des Nations unies ou les personnes qu'ils sont chargés de protéger ».

On recommande enfin de faire du *département des opérations de la paix* un véritable état-major et de réduire à trente jours (quatre-vingt-dix jours pour les opérations complexes) le délai de déploiement d'une force onusienne, qui était jusqu'ici, de six à douze semaines.

La résolution 1327 reprend une partie des propositions du rapport, dont celle concernant les délais de déploiement. Si le recours à la force est bien évoqué pour la protection du personnel de l'ONU, la protection des populations civiles n'est qualifiée que d'« éventuelle », alors que celles-ci ont été les premières victimes des conflits de ces dernières années.

S'il faut reconnaître la qualité du diagnostic du rapport Brahimi et souhaiter que les mesures proposées soient effectivement mises en œuvre, ce qui est encore loin d'être le cas, une constatation s'impose cependant : ce rapport et la résolution qui en est issue ne donnent toujours pas de réponse claire à la seule question qui vaille après les échecs, voire les manquements ignominieux, de l'ONU en ex-Yougoslavie, en Somalie, au Rwanda et ailleurs. La communauté internationale veut-elle se donner les moyens d'une réaction *immédiate et efficace* aux crimes de

PARIER POUR LA PAIX

guerre, aux crimes contre l'humanité, aux génocides commis contre des populations innocentes ?

Si la réponse n'est pas claire, elle est implicite et négative :

« L'ONU n'a pas d'armée permanente ni de force de police permanente conçues pour intervenir sur le terrain [...] [parce que] de nombreux membres se sont prononcés contre ces créations¹⁶. »

« Lorsqu'il a fallu prendre des mesures coercitives, elles ont toujours été confiées à des coalitions d'États volontaires, avec l'autorisation du Conseil de sécurité, en vertu du chapitre VII de la Charte¹⁷. »

« Les recommandations du groupe d'étude concernant l'usage de la force ne s'appliquent qu'aux opérations pour lesquelles des agents armés de maintien de la paix des Nations unies ont été déployés avec l'assentiment des parties concernées [...]. Je n'interprète par conséquent aucune partie du rapport du groupe d'étude comme une recommandation à faire de l'ONU une machine de guerre¹⁸... »

Cette dernière prise de position du secrétaire général est d'une extrême gravité. Elle exprime une fois de plus la philosophie immuable de la « machine onusienne ». Des réformes autant que vous voudrez mais qu'on ne tente pas de m'impliquer dans les responsabilités inhérentes aux opérations d'*imposition de la paix* qui sont à conduire, par définition, sans l'assentiment d'une ou plusieurs des parties du conflit.

Pour le dire autrement, et plus cruellement, la philosophie onusienne conduit, depuis toujours, au refus de se donner une capacité militaire minimum permanente qui aurait permis d'éviter Vukovar en novembre 1991, Kigali en avril 1994, Srebrenica en juillet 1995. J'insiste encore : cette position

16. Rapport du groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU, août 2000, p. 16 et 17.

17. Rapport cité, p. 10.

18. Rapport du secrétaire général pour la mise en œuvre du rapport du groupe d'étude A/55/502 du 21 août 2000, p. 3.

L'ONU EN PÉRIL

constante est bien celle défendue par l'*appareil onusien*, « ataviquement » incapable d'en changer.

Le secrétaire général reconnaît bien, dans son intervention devant l'Assemblée générale de 1999, déjà évoquée, la responsabilité de l'ONU dans les grands massacres des dix dernières années mais n'est pas pour autant prêt à se battre pour qu'on lui donne les moyens d'*intervention immédiate* qui auraient permis de les éviter ou, au moins, d'en limiter l'ampleur.

Le rapport Brahimi ne fut pas le premier et n'est pas le dernier : à l'ONU comme ailleurs, pour faire baisser la pression du moment et gagner du temps, on réunit une commission ou un groupe d'étude extérieur – ce qui semble indiquer que l'ONU n'a pas assez d'imagination pour trouver elle-même la solution à ses problèmes. Ainsi le secrétaire général a créé en septembre 2003 un groupe de personnalités de haut niveau, présidé par M. Anand Panyarachon, ancien premier ministre de la Thaïlande, avec mandat de « recommander des mesures propres à donner à l'ONU les moyens d'assurer la sécurité au XXI^e siècle ». Rien de moins !

Dans son rapport rendu le 1^{er} décembre 2004, le groupe prend position dans de nombreux domaines mais, pas plus que le rapport Brahimi, il ne retient la nécessité d'une capacité de réaction militaire immédiate de l'ONU, préférant s'en remettre à « des coalitions d'États ou à des organisations régionales mieux armées ».

Là est le nœud gordien que je voudrais trancher plus loin, au moins sur le papier, dans le chapitre consacré à « La force du droit ».

Pour l'heure il nous faut examiner la légitimité et l'efficacité de ces « coalitions d'États volontaires » qui seules, selon le rapport Brahimi, pourraient conduire des actions coercitives pour imposer la paix lorsque l'assentiment de toutes les parties ne peut être obtenu.

PARIER POUR LA PAIX

L'histoire immédiate ne laisse pas de doute: de l'expédition d'Irak de 1991 à l'expédition d'Irak de 2003, en passant par le Kosovo en 1999 et l'Afghanistan en 2002, la « coalition d'États volontaires » n'est que le masque transparent de l'empire américain. Osons en juger.

L'empire hypocrite

Mon pays avant tout, qu'il ait raison ou tort.

George Dewey (1837-1917)¹⁹

Le chapitre VIII de sa charte indique que l'ONU n'a pas l'exclusivité des initiatives touchant au maintien de la paix et à la sécurité internationale, pour autant que celles-ci respectent les buts et les principes des Nations unies. Tous les efforts devront être menés pour régler les différends de manière pacifique et « aucune action coercitive ne sera entreprise, en vertu d'accords régionaux ou par des organismes régionaux sans l'autorisation du Conseil de sécurité²⁰ ». En revanche, celui-ci peut déléguer à des organismes régionaux l'application des mesures, coercitives ou non, prises sous son autorité. C'est ainsi que l'OSCE est intervenue efficacement dans les pays baltes, dans les Balkans, dans les pays du Sud-Caucase.

19. Héros national américain, l'amiral Dewey a anéanti l'escadre espagnole dans la baie de Manille le 1^{er} mai 1898, permettant aux États-Unis de mettre la main sur les Philippines avant de le faire sur Cuba, Porto Rico, les îles Hawaï, Panama...

20. Charte des Nations unies, chap. VIII, article 53-1.

PARIER POUR LA PAIX

Une question se pose : quelle assurance peut-on avoir qu'un État ou qu'une organisation régionale assume une mission de paix, ou présentée comme telle, avec ou sans mandat de l'ONU, dans le strict respect de la Charte, en faisant abstraction de leurs intérêts ?

Avec ce que l'on sait aujourd'hui du comportement de la Russie en Afghanistan ou en Tchétchénie, il est très invraisemblable que le Conseil de sécurité puisse demander à ce pays d'intervenir demain, par délégation, dans la région du Caucase, dans les républiques musulmanes orientales ou dans les pays baltes. De même l'exemple du Tibet n'incitera sûrement pas la communauté internationale à confier à la Chine une action pacificatrice au Népal, au Cambodge ou en Indonésie. La piètre performance de l'Ecomog, force émanant de l'Union africaine (UA), au Liberia et en Sierra Leone ne devrait pas davantage inciter l'ONU à renouveler de telles délégations.

Autre est le cas des États-Unis et aussi celui de l'Otan qu'ils contrôlent. Fiers de leur vertu originelle, de leur modèle de société, de la responsabilité morale dont ils se considèrent investis dans le monde, les États-Unis ont plusieurs fois exercé ce rôle de gendarme, délégué par l'ONU ou le plus souvent accaparé. Dressons le bilan rapide des cas les plus récents, depuis l'implosion du monde soviétique, en distinguant l'avant et l'après 11 septembre 2001, cette date marquant une véritable rupture dans la politique extérieure des États-Unis.

Avant le 11 septembre 2001

L'Irak d'abord. Saddam Hussein a bénéficié du soutien sans faille des États-Unis et des grands pays européens pendant toute la durée de sa guerre contre l'Iran, de 1980 à 1988. Il commet l'erreur d'envahir le Koweït en 1990. À la tête d'une coalition internationale mandatée par l'ONU, les États-Unis amènent l'Irak à résipiscence en 1991, sans toutefois pousser leur avantage jusqu'à Bagdad, comme ils le pouvaient, pour assurer la

L'EMPIRE HYPOCRITE

chute du dictateur, comme ils le voulaient. Ils ont ensuite exigé et établi un blocus strict contre ce pays, dont le peuple a été la seule victime. Ils ont enfin conduit, avec la Grande-Bretagne, une campagne d'attaques aériennes sans contrôle international. Ils considèrent en définitive l'Irak comme un champ de manœuvre réservé : les réticences et protestations du secrétaire général de l'ONU ou de gouvernements comme celui de la France les laissent indifférents.

En ex-Yougoslavie, ils sont intervenus, *via* l'Otan, en Bosnie puis au Kosovo. En Bosnie, en raison de leur stratégie du zéro mort, ils n'ont consenti à engager des soldats au sol, en 1996, qu'après la fin des combats et la signature d'un accord imposé aux dirigeants nationalistes des trois communautés. Ceux-ci ont accepté cet accord sans trop de réticence puisqu'il confirmait *de facto* la partition ethnique effective, but de leur combat.

Au Kosovo, au printemps 1999, les États-Unis, suivis de leurs alliés, ont engagé une vaste opération aérienne, sans avoir sollicité l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU, en violation flagrante de l'article 53 de sa charte. Ils ont imposé la stratégie du tout aérien, « pour faire cesser les agressions contre la population kosovare albanaise par une neutralisation rapide de l'appareil de répression serbe²¹ ».

Après soixante-dix-sept jours de frappes aériennes, le retrait serbe était en effet obtenu mais la quasi-totalité de la communauté kosovare avait été déportée par le pouvoir serbe. Certes, les Albanais kosovars sont rentrés d'exil mais le résultat politique global est exactement à l'inverse du but initialement affiché : le fossé entre Kosovars albanais et serbes est définitif alors qu'il pouvait encore être comblé avant l'intervention de l'Otan ; il n'y aura pas d'« autonomie substantielle » du Kosovo mais bien une indépendance dont on mesure encore mal les conséquences ; le spectre d'une grande Albanie n'est pas écarté,

21. Objectif de guerre affiché par le président Clinton au premier jour des frappes, le 24 mars 1999, et repris par tous les dirigeants européens de la coalition.

PARIER POUR LA PAIX

avec le risque correspondant d'une déflagration sans commune mesure avec celles que l'on a enregistrées dans les Balkans depuis 1991.

Seule la menace d'une opération terrestre pouvait dissuader Milosevic de son entreprise diabolique. Les Européens pouvaient théoriquement mettre à exécution cette menace puisque les États-Unis n'étaient pas prêts au minimum de sacrifice qu'elle impliquait. Mais ils n'ont pas eu non plus ce courage politique et sont restés « calés » derrière les États-Unis pendant toute cette mauvaise guerre. « Quand les moyens tuent les fins²² » de manière aussi évidente, la réflexion devrait s'imposer aux Européens sur l'utilité d'une alliance qui ne répond plus à leurs intérêts et s'éloigne aussi délibérément des principes de la charte de l'ONU.

Il faudrait évoquer beaucoup d'autres cas de l'ambiguïté de la position des États-Unis vis-à-vis de l'ONU. On en citera brièvement trois :

– Celui de la Somalie (1993-1995) où les États-Unis ont littéralement joué les « Rambos » avant de se retirer précipitamment à la première escarmouche sérieuse, non sans accuser l'ONU de leurs propres dérapages.

– Celui du Haut-Zaïre, fin 1996 et début 1997, où des dizaines de milliers de Hutus, réfugiés là depuis 1994, sont massacrés par l'armée rwandaise et les milices de Kabila. Les États-Unis s'opposent alors à l'envoi d'une force des Nations unies dont le chef avait été désigné et l'état-major mis sur pied. Ils soutenaient alors la marche de Kabila pour la prise du pouvoir à Kinshasa. Ils assument, avec d'autres, une part de responsabilité dans ces crimes contre l'humanité, par abstention coupable ou non-assistance à personnes en danger, comme on voudra.

– Celui du Timor oriental enfin. Alors que, par référendum organisé par l'ONU en août 1999, le pays doit acquiescer son

22. Titre de mon article dans *Le Monde* du 27 mars 1999.

L'EMPIRE HYPOCRITE

indépendance, l'Indonésie déclenche une campagne féroce de massacres et d'exils selon un scénario voisin de celui du Kosovo. L'ONU tergiversera longtemps avant d'envoyer une force militaire parce que les États-Unis, avec d'autres, subordonnent la décision à l'accord de l'Indonésie qui n'a pourtant aucun droit reconnu sur le Timor oriental. Explication : par sa position géographique, l'Indonésie détient les clés de la circulation maritime entre l'océan Indien et l'océan Pacifique. C'est pourquoi les États-Unis soutiennent inconditionnellement l'Indonésie depuis son indépendance en 1945.

Après le 11 septembre 2001

Advinrent les attaques terroristes du 11 septembre 2001 à New York et Washington. Tout en a été dit. Revenons à l'essentiel. Les États-Unis sont protégés par deux larges océans et ont des voisins, amis ou clients, au Nord et au Sud. Ils peuvent donc nourrir depuis toujours un sentiment d'invulnérabilité, à peine tempéré par quelques agressions contre leur présence ou leur puissance à l'étranger : ambassades, bâtiments et aéronefs, individus ou groupes pris en otages. La plus dramatique de ces agressions hors du territoire continental fut l'attaque de Pearl Harbor par les Japonais le 7 décembre 1941, qui provoqua l'entrée des États-Unis dans la deuxième guerre mondiale.

Le 11 septembre 2001, une organisation islamiste, encore mal connue, non étatique, frappe simultanément le Pentagone, symbole de l'hégémonie militaire des États-Unis et les deux tours du World Trade Center, symboles de leur puissance économique. Elle manque de peu la Maison-Blanche, centre nerveux de l'hyperpuissance. Le traumatisme éprouvé alors par tout un peuple explique la communion du pays dans la douleur, l'ampleur de la réaction du gouvernement et la réorientation presque obsessionnelle, depuis lors, de la politique extérieure des États-Unis vers la lutte antiterroriste mondiale.

PARIER POUR LA PAIX

Sans s'adresser à l'ONU et repoussant l'offre de contribution de l'Otan, les États-Unis vont s'engager dès le mois d'octobre dans l'Afghanistan des Talibans, base arrière de l'organisation Al Qaida dont Ben Laden est le leader emblématique. En moins de deux mois, avec l'appui aérien modeste du Royaume-Uni et de la France et l'engagement au sol des forces de l'Alliance du Nord, le régime du mollah Omar est balayé et les bases d'Al Qaida détruites. Le bilan global de cette opération est donc largement positif mais doit être nuancé: le gouvernement provisoire afghan mis en place n'est pas unanimement reconnu dans le pays et n'exerce son autorité qu'à Kaboul et ses environs, sous la protection directe d'une force internationale. Oussama Ben Laden et le mollah Omar courent toujours, comme Karadzic et Mladic en Bosnie-Herzégovine. Enfin, sous le bel euphémisme de « dommages collatéraux », plus de cinq mille civils ont trouvé la mort, pour la plupart sous les bombes américaines, pertes que l'on peut avoir l'impudence de comparer aux trois mille victimes de New York et Washington.

Comme en Bosnie, où les accords de Dayton, on l'a dit, ont confirmé la partition ethnique accomplie par la guerre, comme pour le Kosovo d'où les habitants serbes ont été presque complètement bannis, la campagne américaine d'Afghanistan, dont la légitimité initiale n'est pas discutée, laisse un sentiment de mission délibérément inachevée. La punition est infligée, au moindre coût humain pour la force militaire américaine, sans considération excessive pour la population et avec le souci prioritaire de se désengager aussi rapidement que possible en laissant à la communauté internationale le redoutable privilège de conforter un nouveau régime qui présente les mêmes ambiguïtés que celui balayé en 1996 par les Talibans, alors soutenus par les États-Unis.

Aujourd'hui, l'Afghanistan est redevenu le premier producteur mondial d'opium, avec 75 % du marché, alors que les Talibans avaient pratiquement éradiqué la culture du pavot. Les trafics de drogue et de bois sont les deux principales sources

L'EMPIRE HYPOCRITE

d'enrichissement et donc de pouvoir des autorités de la région. Ces trafics se font sous l'œil quasi indifférent des troupes américaines.

Situation troublante... et trouble, fort éloignée de la politique des États-Unis en Colombie où ils se montrent beaucoup plus actifs parce que directement menacés. On est loin des exigences de l'humanisme éclairé wilsonien qui irrigue le discours politique américain en général, et celui du président Bush en particulier.

L'étape suivante dans la lutte des États-Unis contre le terrorisme international est la deuxième guerre contre l'Irak ou, pour mieux dire, l'expédition d'Irak du président Bush, comme on dit l'expédition d'Égypte du général Bonaparte. Là aussi, limitons-nous à l'essentiel.

Le débat mené au sein de l'ONU depuis 1991, fin de la première guerre d'Irak, porte exclusivement sur l'interdiction faite au régime de Saddam Hussein de détenir des armes nucléaires, biologiques et chimiques. Ce débat fut particulièrement vif, fin 2002 et début 2003, entre les États-Unis et la Grande-Bretagne d'une part, soutenant que le système d'inspections onusien remis en place en 2001 avait atteint ses limites face à la duplicité du régime irakien, et la France d'autre part qui, avec d'autres, attendait encore des résultats de ce système.

On le sait, les États-Unis ne purent espérer un vote favorable du Conseil de sécurité pour une intervention militaire, malgré un chantage exercé sans vergogne sur les petits pays membres non permanents du Conseil. Ils ont donc engagé la campagne d'Irak sans aucune justification internationale, avec la participation relativement modeste du Royaume-Uni. L'opération aéroterrestre a été conduite en moins de deux mois. Son succès était assuré, compte tenu de l'état des forces irakiennes après la guerre de 1991 et de la poursuite de leur délabrement pendant douze ans de blocus et cinq ans de bombardements aériens quotidiens. Le régime de Saddam Hussein s'est donc effondré, sans même

PARIER POUR LA PAIX

une réaction ultime de sa « garde spéciale » qui devait, de l'avis des « experts », défendre Bagdad comme il en fut de Berlin en 1945 !

La fin des opérations militaires a été décrétée par M. Bush le 1^{er} mai 2003. Saddam Hussein et la plupart de ses acolytes ont été mis hors d'état de nuire. Cependant, les soldats de la coalition subissent depuis des pertes quotidiennes dont le total dépasse déjà largement celui de la phase de conquête. Les policiers et soldats irakiens recrutés sont les cibles privilégiées des attaques de groupes armés de plus en plus agressifs.

La population irakienne souffre autant des coups portés par l'opposition armée que des réactions approximatives de la coalition, considérée de plus en plus comme une force d'occupation.

Pour faire partager le fardeau et sortir honorablement d'une mauvaise affaire, les États-Unis tentent d'impliquer davantage une communauté internationale très réticente, à commencer par l'ONU.

Pour résumer, l'Irak a été débarrassée d'un tyran mais, au lieu de la liberté et de la démocratie qui lui était promises, elle est un des pôles du terrorisme et de l'intégrisme oriental. Il y a là un problème.

Quel bilan provisoire peut-on dresser de cette campagne sur le plan du droit international ? Certes on ne peut que se réjouir de la fin d'une dictature aussi implacable. On doit cependant répéter que cet objectif n'a jamais été explicitement débattu à l'ONU, ni même proposé comme tel par les États-Unis, tout simplement parce qu'il ne pouvait pas l'être.

La charte de l'ONU est claire sur trois points :

- il ne peut y avoir emploi de la force par un État sans résolution du Conseil de Sécurité ;
- la riposte immédiate de l'État agressé est cependant possible en cas de légitime défense ;

L'EMPIRE HYPOCRITE

– la légitime défense doit être entendue comme la riposte à une agression directe caractérisée ou contre une mesure immédiate d'agression.

Cet état de légitime défense ne pouvait évidemment être revendiqué par les États-Unis dans le cas de l'Irak.

En l'état actuel du droit international, incarné par la charte de l'ONU pour le traitement des crises et des conflits, les États-Unis ne peuvent donc avancer aucune justification pour leur *guerre préventive* en Irak, sauf à prétendre que ce droit, inadapté aux nouvelles menaces, est non avvenu ou encore que ses règles ne sauraient s'imposer à la première puissance mondiale, en raison de ses responsabilités qui ne sont comparables avec celles d'aucun autre pays. Les États-Unis ont effectivement utilisé ces deux arguments.

On reviendra sur le premier lorsqu'on évoquera l'ONU et le concept d'action préventive. Le second, qui relève d'une prétention exorbitante au droit, devrait en bonne logique conduire à exclure les États-Unis de l'ONU, avec les conséquences que l'on peut imaginer.

Une contradiction ancienne

En se limitant aux interventions majeures des États-Unis dans le monde depuis la fin de la guerre froide, on pourrait donner à penser que ces actions prêtent à la critique depuis seulement une décennie, sous la responsabilité de trois présidents. En réalité, la contradiction fondamentale entre la pureté affichée des intentions et le cynisme des actions remonte aux origines de la nation américaine, marquées par l'association de la morale et de la violence, dans des proportions variant selon les époques et les hommes au pouvoir.

Le président Theodore Roosevelt, armé de sa théorie du « big stick », argue d'une prétendue attaque du cuirassé Maine, en février 1898, en rade de La Havane, pour éliminer l'Espagne de « l'hémisphère américain », décrété zone d'influence naturelle

PARIER POUR LA PAIX

des États-Unis²³, mais aussi des Philippines, pour faire bonne mesure.

La puissance et l'appétit des États-Unis sortirent considérablement renforcés des saignées successives de l'Europe lors des deux guerres mondiales. Ils se sont ainsi manifestés partout dans le monde, mécaniquement pourrait-on dire.

En Amérique latine, du Mexique au Chili, en passant par le Nicaragua, Panama, Haïti, la Colombie, pour ne citer que quelques « proies », les États-Unis ont constamment soutenu les dictateurs ou les oligarchies et, à travers elles, leurs intérêts économiques et stratégiques, contre les tentatives réformistes ou révolutionnaires, soutenues le plus souvent par une Église catholique portant le malheur des peuples et exprimant leurs attentes.

Pour le reste du monde, il faudrait encore citer la responsabilité des États-Unis dans le renversement en 1953 du gouvernement Mossadegh en Iran et l'installation par eux de la dictature du Chah, appuyée sur une garde nationale haïe. Il faudrait montrer pourquoi la résurgence de l'islam politique est indissociable de la présence des États-Unis au Moyen-Orient depuis 1948, marquée par un soutien inconditionnel et aveugle à Israël. Il faudrait encore évoquer leur action dans l'ex-Indochine française, dont le soutien qu'ils ont longtemps apporté à Pol Pot. Ces développements sortiraient du cadre de cet ouvrage.

On terminera cependant par le cas indonésien, dont la crise du Timor oriental de 1999, déjà évoquée, n'est que l'aboutissement d'un long processus dans lequel les États-Unis ont été en permanence et directement impliqués, spécialement depuis la prise du pouvoir par Suharto en 1965. Ce dernier, téléguidé par la CIA, écarte Sukarno et déclenche un gigantesque massacre d'Indonésiens d'origine chinoise ou réputés communistes, ou les deux.

23. Voir, pour une critique argumentée de la stratégie de puissance américaine, l'article de l'amiral Pierre Lacoste dans le bulletin *Civisme et Défense* du CIDAN (avril-mai-juin 2003). Contact : cidan@free.fr.

L'EMPIRE HYPOCRITE

Après le départ des Portugais du Timor oriental en 1975, Suharto, toujours soutenu par les États-Unis, s'empare de ce petit pays et y massacre plus du quart de la population, soit deux cent mille hommes, femmes et enfants.

Le procès

Il est difficile, surtout à ce niveau de synthèse, de ne pas prêter le flanc à un procès pour « anti-américanisme primaire » régulièrement intenté par le courant « atlantiste » européen contre ceux qui ne se satisfont pas de l'*imperium* américain.

J'en ai l'habitude et je sais combien la défense est difficile,

– même si on s'attache à étayer rigoureusement les jugements par des faits ;

– même si on répète inlassablement que le comportement inadmissible des États-Unis dans de si nombreuses contrées n'enlève rien à la reconnaissance que l'Europe leur doit pour leur intervention décisive dans les deux guerres mondiales et leur leadership pendant la guerre froide ;

– même si on souligne que la critique de l'action extérieure des États-Unis aujourd'hui n'efface en rien la responsabilité des puissances européennes dans le monde, jadis et naguère, en particulier pour l'édification, l'exploitation et l'abandon de leurs empires coloniaux, en Amérique, en Afrique, en Asie ;

– même si, enfin, on prend toujours grand soin de distinguer d'une part le peuple américain, viscéralement attaché à la paix, animé d'une haute morale domestique et internationale, sincèrement convaincu du rôle éminent dans le monde de leur « nation éclairée » et, d'autre part, ceux qui assurent le gouvernement de ce peuple et avancent trop souvent masqués derrière les nobles principes de la morale et de la religion, du Droit et du Bien, de la Liberté et de la Démocratie pour mieux servir à la fois leurs ambitions personnelles et les intérêts de ceux qui les ont portés au pouvoir.

PARIER POUR LA PAIX

C'est pourquoi j'ai renoncé depuis longtemps à me laisser entraîner dans de vaines polémiques et m'attache à rechercher aux États-Unis même les praticiens et les intellectuels qui ont de leur pays une vision critique et constructive, qui osent la faire connaître même lorsque la passion l'emporte sur la raison, comme c'est le cas depuis le 11 septembre 2001, qui prennent ainsi le risque d'être tenus pour traîtres à la patrie alors qu'ils veulent être des témoins objectifs.

Je mentionnerai seulement trois de ces témoins qui se sont récemment exprimés sur le passé, le présent et l'avenir des États-Unis dans leur vocation mondiale.

Noam Chomsky, assez peu connu en France et en Europe mais tenu aux États-Unis pour un intellectuel rigoureux et documenté, sauf pour la rédaction du *New York Times* avec laquelle il n'a pas les meilleurs rapports. Il apporte une vue « politiquement incorrecte » sur notre sujet. Je recommande, en particulier, la lecture d'un ouvrage dont le titre, *De la guerre comme politique étrangère des États-Unis*²⁴, illustre bien la thèse retenue.

Nicholas Guyatt, chercheur à l'université de Princeton, vient de publier un livre²⁵, très critique mais non polémique sur le rôle des États-Unis dans le monde, l'instrumentalisation qu'ils souhaiteraient faire d'une Otan à vocation mondiale, la puissance du lobby militaro-industriel qui a pris pied, avec Bush, au sein même de l'administration. Je retiendrai une interrogation de ce livre, que je n'aurais pas osé exprimer, en tant que Français: l'auteur rappelle l'interview de Madame Albright, alors secrétaire d'État, en 1996, au cours de laquelle un journaliste lui demandait son avis sur la mort d'un demi-million d'enfants irakiens en raison d'une mauvaise nutrition et du manque de soins, liés au blocus économique. Elle avait eu cette réponse désormais célèbre: « Nous pensons que la paix en vaut la peine. » Nicholas

24. Noam Chomsky, *De la guerre comme politique étrangère des États-Unis*, Agone Éditeur, coll. « Contre-feux », 2001.

25. Nicholas Guyatt, *Encore un siècle américain?*, Éditions Charles Léopold Mayer et Alliance des éditeurs indépendants, coll. « Enjeux Planète », 2002.

L'EMPIRE HYPOCRITE

Guyatt conclut ainsi : « Le même calcul serait-il applicable aux victimes du 11 septembre qui pourraient être le prix à payer pour que perdure la domination économique et politique des États-Unis dans le monde ? »

Troisième personnalité, Robert Bowman, archevêque de l'Église catholique unifiée, ancien pilote de l'US Air Force, pour sa « lettre ouverte » au président Bush après les attentats du 11 septembre 2001²⁶. En voici quelques extraits : « Monsieur le Président [...] vous avez dit que nous étions la cible du terrorisme, parce que nous défendions la démocratie, la liberté et les droits de l'Homme dans le monde. C'est absurde, Monsieur le Président. Nous sommes la cible des terroristes, parce que, dans la plus grande partie du monde, notre gouvernement a défendu la dictature, l'esclavage et l'exploitation humaine. Nous sommes la cible des terroristes parce que nous sommes haïs, et nous sommes haïs parce que nous avons fait des choses odieuses. » Le cardinal évoque ensuite les actions des États-Unis en Iran, au Chili, en Irak, au Nicaragua et conclut : « En résumé nous devrions être bons au lieu d'être mauvais [...] qui alors nous haïrait ? Qui voudrait nous bombarder ? C'est cela la vérité, Monsieur le Président, c'est cela que le peuple américain a besoin d'entendre. »

Une conclusion possible

Je suis porté à tempérer les propos du cardinal Law : les États-Unis ne sont ni bons ni méchants. Ils sont puissants et leur puissance n'est plus équilibrée ni contenue par aucune autre. Conditionnés par leur histoire, ils se donnent, aujourd'hui plus que jamais, une mission quasi mystique dans le monde, fondée sur trois vocables incantatoires : la liberté, la démocratie, le marché. La noblesse de l'intention n'est souvent, hélas, que

26. *Pourquoi les Arméniens sont-ils détestés ?*, *Lettre au Président des États-Unis*, www.culture-et-foi.com/dossiers/11_septembre_%202001_reponses%20guerrieres/bowman_lettre/htm.

PARIER POUR LA PAIX

l'habillage médiatique d'une politique dure et cynique au service des intérêts du pays, souvent confondus avec ceux qui y dominent l'économie et la finance.

Le général Eisenhower, qui n'est pas, et de loin, le président le plus cynique que se sont donné les États-Unis, a bien résumé cette philosophie politique, dans ses mémoires : « Il n'y a qu'une manière d'aborder n'importe quel problème international : les États-Unis d'abord ! » Un siècle plus tard, il reprend avec la même brutalité la boutade de l'amiral Dewey placée en épigraphe de ce chapitre. Cinquante ans plus tard, l'empire américain applique la même doctrine, à peine masquée par une immense hypocrisie.

Alors qu'ils ont porté sur les fonts baptismaux, avec la Société des Nations puis l'Organisation des Nations unies, la grande idée d'une maîtrise collective des crises et des guerres dans le monde, les États-Unis refusent aujourd'hui tout système et toute règle qui pourraient limiter leur liberté d'action ou d'inaction. Ils n'ont donc aucun scrupule à se placer en dehors du droit international, tout en instrumentalisant l'ONU, qui en est dépositaire, lorsqu'ils peuvent en tirer bénéfice. Ils arguent de leur responsabilité particulière dans le monde pour ne pas ratifier les traités qui constituent autant d'avancées de l'humanité : interdiction des mines antipersonnel, protocole de Kyoto pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, création d'une Cour pénale internationale permanente pour le jugement des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides. Concernant ce dernier point, les États-Unis ont imposé une résolution à l'ONU, début avril 2003, pour le déploiement d'une force d'interposition au Liberia en y participant eux-mêmes à dose homéopathique et pour quelques semaines seulement. Ils ont cependant inclus dans cette résolution une clause d'exception de traduction devant toute justice internationale pour les militaires de cette force, la même clause qu'ils revendiquent pour leurs propres forces, en tous temps et en tous lieux. Richard Dicken, responsable américain de Human Rights Watch a bien

L'EMPIRE HYPOCRITE

résumé ce comportement scandaleux: «[Les États-Unis] ont détourné les bonnes intentions de la communauté internationale au bénéfice d'une croisade idéologique médiocre contre la justice internationale²⁷.»

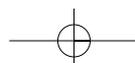
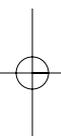
À cet égoïsme sacré qui constitue depuis toujours le fondement de la politique extérieure des États-Unis vient s'ajouter, depuis le 11 septembre 2001, une focalisation sur les phénomènes de terrorisme international, compréhensible mais dangereuse. On a le sentiment, au travers du discours politique américain, que la lutte contre le terrorisme devrait être l'aune unique de l'action extérieure. Or, la capture de Saddam Hussein et, demain, celle de Ben Laden ne changeront rien au sort du milliard d'hommes qui vivent avec moins d'un dollar par jour et des deux milliards qui vivent avec moins de deux dollars par jour. Là reste le vrai scandale de la planète.

On pourra considérer qu'une place excessive est faite à la politique extérieure des États-Unis dans un essai consacré à la paix dans le monde. Il faut cependant prendre conscience qu'il n'y aura pas de progrès réel pour le développement et la paix tant que cette puissance hégémonique s'en tiendra à une philosophie politique de la régulation mondiale fondée sur la puissance militaire et la contrainte économique.

Or, on ne changera pas le comportement des États-Unis d'un coup de baguette magique. Ils ne sont pas aujourd'hui la solution mais le problème. Ils ne sont pas la solution qu'ils prétendent être pour une gouvernance acceptable du monde. Ils sont le problème qu'ils posent au monde et duquel découlent pratiquement tous les autres.

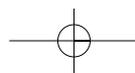
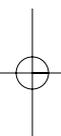
En attendant leur conversion improbable à une autre morale politique, il faut donc aujourd'hui trouver ailleurs les raisons d'espérer et d'agir. C'est à quoi nous allons nous atteler à présent.

27. Cité par Stephen Smith, *Le Monde* des 3 et 4 août 2003.



3.

Raisons d'espérer



*J'en appelle à vous tous, sans discrimination...
Tous unis dans les mêmes sentiments,
conspirez à l'avènement de la paix.
Montrez alors quel poids représente l'union
de la foule des citoyens contre la tyrannie des puissants.*

Érasme¹

On a évoqué la paix par défaut, en parcourant les champs de bataille et les lieux de massacre du siècle dernier. Il le fallait bien mais il est une autre manière de voyager : observons maintenant l'archipel épars de la paix qui tend à se regrouper en quelques grandes îles et examinons comment celles-ci pourraient devenir continents.

La paix qui règne depuis longtemps sur l'Amérique du Nord progresse vers le sud.

L'Amérique latine est plus paisible, en même temps que la démocratie s'y fortifie. Le spectre des régimes criminels d'Argentine et du Chili s'éloigne. L'immense Brésil s'est donné un nouveau régime dont la pérennité n'est pas assurée face aux résistances conservatrices mais dont l'ambition première est à la fois élémentaire et magnifique : abolir la faim. Les guérillas et contre-guérillas paraissent moins féroces et plus rares. Il y aura certes des rechutes mais la *tendance lourde* existe.

1. Érasme (1469-1536), *La plainte de la paix*.

PARIER POUR LA PAIX

L'Asie fait peur encore par son immensité et ses masses humaines. Cependant l'Inde, bien qu'encore chaotique, est devenue une grande démocratie; la Chine, synthèse provisoire de marxisme adapté et d'économie de marché, est trop occupée par son unité politique et son développement pour se laisser aller à des aventures guerrières, qui ne correspondent d'ailleurs pas à son génie. Même l'Asie du Sud s'est apaisée, après les grands tourments de l'ancienne Indochine et de l'Indonésie.

L'Afrique reste le continent malade. Rongée par le sida, abandonnée par le reste du monde à la fin de la guerre froide, elle s'arrache difficilement au sous-développement et reste la cible de visées néo-colonialistes, dont celles des États-Unis sur son pétrole. Cependant l'espoir demeure. Le Maghreb et l'Afrique du Sud offrent des éclaircies économiques et politiques. L'immense ex-Congo belge, qui vient de subir la première guerre continentale africaine, pourrait sortir du chaos. La Sierra Leone s'est libérée du psychopathe Sankhoh et le Liberia de Taylor, autre fou de guerre.

La France et le Royaume-Uni s'engagent à nouveau en Afrique, sans que leurs seuls intérêts directs les y conduisent, tout en travaillant à la relève de leurs interventions par des forces multinationales africaines.

Ainsi, dans le monde, si rien n'est assuré, tout est possible. Pourquoi faudrait-il avoir peur de proclamer cet acte de foi face au large courant de pensée qui soutient le contraire ?

On l'aura déjà compris: je suis optimiste pour l'avenir de l'humanité. Tout simplement parce que je crois que l'Homme est maître de son destin. Je le sais, mon optimisme est risqué, et même doublement: je peux me tromper sur la nature de Dieu en lui prêtant de bonnes intentions qu'Il pourrait ne pas avoir, et je peux me tromper aussi sur la nature de l'homme en le croyant capable de se sauver plutôt que de se perdre. Je reconnais que le pari est aventureux mais... il y a toujours Pascal pour persévérer dans les moments difficiles !

PARIER POUR LA PAIX

Il m'est arrivé d'envier l'athée-matérialiste-optimiste qui, ne s'encomrant pas de Dieu, prend un risque à une seule détente: celui sur la puissance de l'homme-prométhéen. Il m'est arrivé de l'envier mais aussi de m'en sentir proche: l'optimiste-athée et l'optimiste-transcendental, si je puis dire, se ressemblent plus qu'ils ne le croient eux-mêmes parce que leur foi commune en l'Homme les rend beaucoup plus efficaces, pour l'édification de la cité, pour la marche de l'humanité, que tous les sceptiques, tous les «réalistes», tous les tièdes et les froids, croyants ou mécréants.

Mais je sais aussi que cette foi en l'homme, lorsqu'elle est détournée, peut conduire au fanatisme, comme il est souvent advenu et advient encore. On ne peut hélas revendiquer la liberté sans accepter l'erreur, la faute, ou pire encore.

Ce petit zeste de philosophie mineure n'est qu'une toile de fond tendue derrière l'énoncé des raisons d'espoir concrètes que je voudrais proposer après le tableau assez noir brossé dans la partie précédente.

Mon choix est subjectif, comme celui de mes témoins, au début de ce livre.

L'Europe par passion, l'ONU par sagesse, voilà mes deux premières raisons.

L'émergence d'une *conscience universelle*, troisième raison d'espoir, est d'une autre nature. Elle rejoint mon préambule philosophique et porte sur un temps plus long que les deux autres. L'expression est un peu grandiloquente mais je n'en ai pas trouvé de meilleure pour exprimer ces avancées qui ne viennent ni des États ni des organisations internationales mais de toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté sans lesquels les structures politiques ne seraient que fragilité et illusion.

J'aurais pu ajouter d'autres raisons. L'influence des intellectuels, du moins ceux qui ne trahissent pas, peut être grande pour faire progresser la paix. Celle des religions l'est aussi, au moins

PARIER POUR LA PAIX

celles qui incitent à écouter l'autre pour le comprendre. Choisir est hélas éliminer.

Il est une raison que j'avais initialement retenue, aussi importante pour moi que les autres : la Femme. Je crois avec le poète qu'elle est l'avenir de l'Homme. Lorsque la femme sera effectivement l'égale de l'homme dans la conduite des affaires du monde, alors la paix sera acquise. Il faut écrire davantage sur le rapport de la femme à la paix. J'y ai renoncé en chemin parce que j'ai compris que seules les femmes elles-mêmes savent dire ce qu'elles pourraient faire contre la guerre, pour ne plus en être seulement les premières victimes.

L'Europe, puissance sage

Unie dans sa diversité, l'Europe offre les meilleures chances de poursuivre, dans le respect des droits de chacun et dans la conscience de ses responsabilités à l'égard des générations futures et de la Terre, la grande aventure qui en fait un espace privilégié de l'espérance humaine.

Projet de constitution européenne, juin 2003²

L'Europe a fait la paix avec elle-même. C'est un miracle. Les plus jeunes n'en ont souvent pas conscience. Pour eux se téléscopent souvent la guerre de Cent Ans et la deuxième guerre mondiale. Ils ont oublié la guerre froide puisqu'elle l'est restée.

La paix définitive entre la France et l'Allemagne est pourtant le plus grand événement du siècle dernier en Europe. En 1977, je jumelais chacune des dix compagnies de mon régiment avec dix villages des environs de Donaueschingen, où il tenait garnison. Les maires et moi, ayant pour la plupart connu la guerre dans notre enfance, étions émerveillés et émus de ce que nous tenions pour un miracle. Pour les jeunes français et allemands aujourd'hui, cette amitié, cette citoyenneté européenne n'est même plus une banale évidence, c'est une « non-question ».

2. Fin du préambule du projet de la convention pour une constitution européenne, alinéa 4.

PARIER POUR LA PAIX

L'Europe de la paix est aujourd'hui établie, des Açores au Boug, du cap Nord à Malte. Même les Balkans ne peuvent plus retourner à la guerre.

C'est à la fois un bonheur et une responsabilité. Il faut maintenant que notre paix fasse « tâche d'huile », dans le cercle toujours plus large de notre voisinage.

Comment affermir l'Europe pour en faire au plus tôt une unité politique assumant totalement son propre destin et se donnant les moyens d'une influence bénéfique dans le monde, pour le développement et la paix ? C'est le grand dessein que Mendès France assignait à l'Europe dans un de ses derniers grands discours politiques, à la fin des années 1950.

L'État-nation

Nous ne partons pas de rien. La politique commune européenne couvre déjà un large spectre dans les domaines qui relevaient naguère exclusivement de l'autorité des États : l'économie, la monnaie, la sécurité de l'espace européen. On touche maintenant au *noyau dur* des souverainetés nationales : la politique étrangère et la défense, qui sont justement les leviers nécessaires pour une action commune efficace dans le monde. Or, dans ce domaine, les résistances des pouvoirs en place sont fortes parce qu'il est difficile d'abandonner l'illusion de la souveraineté nationale exclusive pour la réalité, encore mal assurée, du pouvoir collectif européen.

L'opposition la plus forte vient du courant souverainiste, plus ou moins puissant dans tous les pays et dont les représentants craignent jusqu'à l'obsession la perte des identités nationales dans ce qu'ils présentent comme l'uniformité et la médiocrité d'une construction européenne privée d'âme. À ceux-là comme à tous ceux qui ont encore des doutes sur la nécessité de l'Europe unie, il faut patiemment expliquer. Aucun peuple d'Europe, même s'il eut dans son histoire une vocation mondiale, ne peut plus aujourd'hui exprimer isolément son génie dans un monde

L'EUROPE, PUISSANCE SAGE

articulé en grands ensembles. Il le fera encore et seulement au travers d'une Europe politique dont le principe fondateur est et doit rester la préservation de l'identité de chacun de ses membres.

Il ne doit pas être si difficile de faire comprendre qu'il est dans la nature de l'homme d'appartenir à un grand nombre de sociétés concentriques, de la famille à l'humanité tout entière, sans en être écartelé mais en s'en trouvant au contraire enrichi. Mes ducs furent jadis plus puissants que le roi de France et je reste fier Bourguignon tout en étant un patriote français honorable et un citoyen d'Europe convaincu.

Allons plus loin en osant poser la question de l'avenir de l'État-nation européen tel qu'il est né des traités de Westphalie de 1648 et s'est sacralisé à partir de la grande Révolution de 1789 puis de la petite de 1848. Paradoxalement, le grand courant philosophique des Lumières, révélateur de la civilisation européenne, a donné naissance aux nationalismes exacerbés, porteurs de conflits inexpiables.

Ni Voltaire ni Rousseau n'avaient sans doute prévu que la liberté de l'individu, principe fondateur des Lumières, allait aussi être celle des peuples à disposer d'eux-mêmes, à se libérer par la violence des empires qui les avaient intégrés par la force puis à s'affronter sauvagement dans deux guerres mondiales qui les ont laissés exsangues.

L'État-nation a pu mobiliser les peuples pour de grands desseins et de grandes résistances. Il a aussi engendré de belles hécatombes. Pourquoi serait-il le grain ultime de l'organisation politique de l'Europe ? Pourquoi la Fédération des États-Unis d'Europe ne serait-elle pas le prochain pas historique vers la richesse, la force et l'influence dans le monde de ce petit cap d'Asie où nous avons enfin cessé pour toujours de nous déchirer au nom de nos certitudes réciproques ? J'y reviendrai un peu plus loin.

L'atlantisme est-il un obstacle à une Europe en paix ?

Après le nationalisme, l'atlantisme est un autre obstacle sur le chemin de l'Europe unie. Tony Blair, qui n'est pas le plus mauvais Européen du Royaume-Uni, a récemment dessiné un monde qui pourrait être multipolaire mais avec un seul pôle dominant, occidental, et un leader naturel: les États-Unis. L'Europe y apporte sa contribution, à sa mesure. Depuis le début, le Royaume-Uni participe à l'aventure européenne avec un temps de retard, dans toutes ses avancées. Il ne sera jamais un des moteurs de l'Europe, il suffit de le savoir. «La Grande-Bretagne, 15^e membre de l'UE se trouve être aussi le 51^e État des États-Unis,» résumait plus brutalement un chroniqueur du *Sunday Time* !

L'atlantisme affirmé des pays d'Europe centrale, orientale et balte (Pecob) qui ont rejoint l'Union européenne est aussi pré-occupant mais d'une autre nature, et sans doute moins durable. Les gouvernements de ces pays conjuguent en effet l'exaltation de l'État-nation, mis entre parenthèses pendant un demi-siècle, et le mythe de la civilisation euroatlantique, sous-tendu par le besoin inconscient d'un grand protecteur au sortir d'une lourde dictature.

Les Pecob souscriront, j'en suis sûr, à l'ambition d'une défense européenne indépendante lorsque, pour satisfaire leur besoin de sécurité nous leur offrirons autre chose qu'une politique européenne de sécurité et de défense (PESD) au rabais.

Mais arrêtons-nous un instant sur ce mythe de la civilisation euroatlantique. Giscard d'Estaing rappelait récemment³ que si les cultures américaine et européenne ont la même origine, les rameaux divergent toujours davantage.

Je crois aussi qu'après la parenthèse de la seconde guerre mondiale et de la guerre froide, les valeurs et les intérêts des

3. *Le Monde*, mars 2003.

L'EUROPE, PUISSANCE SAGE

États-Unis et de l'Europe seront de plus en plus divergents, sinon opposés : culture de puissance pour la gouvernance mondiale opposée au concept de régulation internationale pour la préservation de la planète, la prévention et la gestion des conflits ; approches de plus en plus éloignées pour la culture, l'information, l'exercice de la démocratie, la répartition de la richesse. Sur ce dernier point, Lester Thurow, du MIT, écrivait récemment qu'« aucun autre pays n'aura réalisé en un demi-siècle une telle redistribution des ressources⁴ », le terme *redistribution* étant à entendre ici dans le sens inverse de celui retenu en Europe.

En bref, il y a deux civilisations occidentales, l'europpéenne et l'américaine, dont les valeurs et les intérêts s'éloignent toujours davantage. Nous ne sommes pas tous des Américains. Ce qui n'implique pas que nous devrions être anti-américains.

Il faut bien constater qu'aujourd'hui, la majorité des gouvernements européens a adopté l'une ou l'autre de ces visions, « nationaliste » ou « atlantiste », voire les deux, qui se conjugent aisément. Ces gouvernements se satisfont d'une Europe-marché prospère, assortie d'une protection à ses frontières, policière et judiciaire, d'une représentation commune internationale symbolique et d'une coordination militaire sous tutelle directe ou indirecte de l'Otan.

Une telle vision régressive de l'Europe va à l'encontre de la trajectoire ouverte en 1948 et de tous les grands principes et engagements des traités européens, de Rome en 1957 à Copenhague en 2002. Nous sommes aujourd'hui en pleine « crise des fondements⁵ » et une remise à plat s'impose, qui dépasse l'objet de la convention présidée par M. Giscard d'Estaing.

4. De 1975 à 2000, 20 % des Américains les plus riches ont vu leur revenu (après impôt) augmenter de 115 % alors que les 20 % les plus pauvres voyaient le leur diminuer de 9 %.

5. Titre d'un livre du général Poirier sur la stratégie européenne.

PARIER POUR LA PAIX

De quoi s'agit-il? Quelles sont les vraies questions? On en évoquera quelques-unes, limitées au domaine politico-stratégique.

Personne ne soutiendra, on veut le croire, que la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), lorsqu'elle sera sortie des limbes, puisse ne pas être indépendante de toute puissance dans le monde, y compris des États-Unis. Comment peut-on alors imaginer, en bonne logique, qu'une politique européenne de sécurité et de défense (PESD), partie intégrante de la PESC n'acquière pas la même indépendance, dans tous les domaines, y compris et surtout le stratégique, dont le nucléaire?

À l'issue de la seconde guerre mondiale, les Européens épuisés n'avaient pas d'autre choix que de souscrire à « l'assurance-vie » de l'Otan proposée par les États-Unis. Quel homme d'État européen digne de ce nom peut prétendre qu'une telle garantie américaine est désormais aussi efficace face aux risques et menaces du XXI^e siècle, en toutes circonstances? Qui peut faire semblant d'ignorer que l'égoïsme sacré de l'hyperpuissance peut conduire celle-ci à n'agir demain que si ses intérêts majeurs sont directement menacés? Et pourquoi enfin faudrait-il lui en faire le procès?

Or qu'en est-il de la PESD qui se met en place depuis le sommet d'Helsinki de 1999? Une Europe politique et stratégique indépendante peut-elle limiter ses ambitions aux missions de Petersberg⁶, en sous-traitance de l'Otan ou en dehors d'elle?

On peut soutenir que cette définition restrictive de la PESD doit être considérée comme un premier pas vers une indépendance stratégique véritable, incluant la défense collective de l'Europe, avec ou sans la participation des États-Unis. Je ne crois pas que cela soit le cas. La Grande-Bretagne n'a pas mis tant d'acharnement à tuer l'Union de l'Europe occidentale (UEO), en refusant son intégration dans l'UE, pour accepter que la

6. Définies à Petersberg, lors d'un sommet de l'UEO en 1992 : aide humanitaire, évacuation des ressortissants menacés, maintien et rétablissement de la paix.

L'EUROPE, PUISSANCE SAGE

PESD soit « le bras armé de l'UE », comme le stipulent pourtant les traités de Maastricht et d'Amsterdam.

Mais la Grande-Bretagne n'est pas seule en cause. À des degrés divers, pour tous les gouvernements européens, dont celui de la France, l'organisation militaire intégrée de l'Alliance (Otan) sous tutelle américaine offre un bon alibi pour limiter au strict minimum leurs efforts de défense. La mort de l'Otan, qui n'était pas unimaginable en 1990, placerait ces gouvernements devant leurs responsabilités.

C'est pourquoi je souhaite cette mort, depuis longtemps. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les États-Unis, « fatigués d'Otan », et de certains de ses membres trop inconfortables, tournés de plus en plus vers l'Extrême-Orient, dispensent les Européens de prendre une décision dont ils sont aujourd'hui incapables. En laissant eux-mêmes sombrer l'Otan dans une douce léthargie, par extension et dilution, les États-Unis ne chercheraient à conserver de l'Alliance que les avantages politiques, stratégiques et commerciaux qu'ils en tirent depuis toujours. Ce serait pour l'Europe le scénario idéal. On peut au moins espérer que les pouvoirs européens, prenant enfin conscience que le monde a changé en 1989, ne contrarieront pas ce scénario.

L'Europe enfin adulte

Sans attendre la mort de l'Otan, qui n'est pas pour demain, les militants européens convaincus doivent exiger que se développent les initiatives prises depuis 1994 pour l'édification de la PESD, partie intégrante de la PESC, non pas seulement autonome mais indépendante par rapport à l'Otan, c'est-à-dire par rapport aux États-Unis. L'objectif est la mise sur pied d'une armée européenne, qui est tout autre chose qu'un « corps Petersberg ». Cette armée existerait depuis longtemps si la France, qui en avait porté le projet sur les fonts baptismaux, ne l'avait sabordée en 1954, par l'opposition conjuguée des

PARIER POUR LA PAIX

gaullistes et des communistes. On peut espérer que la classe politique européenne, toutes couleurs confondues, sortira bientôt de l'inhibition dans laquelle elle se complait vis-à-vis des États-Unis, dans le domaine de la défense. La simple évocation d'une armée européenne la plonge en effet dans l'effroi: comment vont réagir les États-Unis si pareille audace venait à prendre corps?

Comme toujours et dans bien des domaines, dont celui de la défense, les opinions publiques européennes sont en avance sur les gouvernements. Les sondages périodiques effectués par l'Union européenne dans le cadre de son euro-baromètre le montrent bien: les citoyens d'Europe souhaitent en majorité que les décisions en matière de défense soient prises au niveau de l'UE et non à celui des gouvernements nationaux et encore moins de l'Otan⁷.

La France, l'Allemagne, la Belgique, gouvernements et opinions publiques confondus, sont aujourd'hui les plus convaincus de la nécessité d'aller de l'avant pour que les acquis des derniers sommets européens et les promesses du projet de la convention européenne ne s'enlisent pas, comme il en fut de l'UEO, jusqu'à la mort de celle-ci, subtilement assistée par le Royaume-Uni.

Il faut donc se battre pour que soient retenues les propositions du groupe Barnier de la convention européenne⁸, dont celles-ci:

- mise à jour des missions dites «de Petersberg», jusqu'aux plus exigeantes: les actions de combat,
- clause de solidarité entre États européens, reprenant les garanties de l'article 5 du traité de l'UEO,
- élargissement du rôle du haut représentant pour la politique étrangère et la sécurité.

Ces propositions sont à considérer comme un minimum dans l'état actuel des opinions mais les gouvernements et les peuples

7. Sondage euro-baromètre décembre 2000: UE 43 %, gouvernements nationaux 24 %, Otan 17 %, NSP 16 %.

8. Rapport du groupe de travail VII «Défense» de la convention européenne. Cote Wg-VIII-22 - 1^{er} octobre 2002.

L'EUROPE, PUISSANCE SAGE

les plus enthousiastes doivent afficher clairement qu'ils se donnent des objectifs beaucoup plus ambitieux et comptent bien y rallier les autres :

– Création d'un ministre européen de la Sécurité et de la défense, à côté du ministre des Affaires étrangères proposé par la convention Giscard.

– Création d'un état-major interarmées opérationnel permanent, équivalent du Commandement suprême de l'Otan en Europe (Shape). Cet état-major prolongerait la chaîne politique et stratégique déjà créée : comité politique et de sécurité, comité militaire, état-major de planification et d'évaluation. Cette proposition, lancée par la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, suscite de vives réactions des États-Unis et de la Grande-Bretagne, comme on pouvait s'y attendre. Ces deux pays, et quelques autres, avancent l'argument habituel des duplications inutiles. Or, les duplications entre Otan et PESD ne sont inutiles que si les Européens ont l'assurance absolue de l'engagement des États-Unis dans tous les cas où les intérêts européens majeurs seront menacés. Cette assurance est de moins en moins certaine, on l'a déjà dit. Il n'y a pas lieu d'en faire le procès aux États-Unis.

– Constitution progressive d'une armée européenne, au-delà du « corps Petersberg », assemblage improbable et circonstanciel de « modules » épars, soumis aux décisions au coup par coup des contributeurs potentiels. Parce qu'il faut être objectif, reconnaissons cependant que cette force d'intervention rapide (FIR) européenne de 60 000 hommes est un pas important dans la bonne direction. Si elle avait existé plus tôt, elle aurait pu tuer dans l'œuf la guerre yougoslave dès l'été 1991, avant la chute de Vukovar, ou au moins arrêter le massacre de Srebrenica en juillet 1995. Elle aurait pu participer, au nom de l'Europe, à la campagne d'Afghanistan en 2002, ce qui aurait eu une autre signification politique que l'engagement discret et séparé des « harkis » britanniques et français. Elle aurait pu enfin se déployer aux frontières de l'Irak, au début 2003, au côté du corps

PARIER POUR LA PAIX

expéditionnaire américain, participant ainsi militairement à la pression exercée sur Saddam Hussein pour qu'il se soumette aux résolutions de l'ONU. M. Bush aurait-il pu s'engager seul dans la guerre si l'Europe, considérant que l'objectif pouvait encore être atteint autrement que par la guerre, avait différé l'engagement de sa propre force ?

Je sais qu'on ne refait pas l'histoire. Je veux seulement montrer que l'impuissance de l'Europe dans le monde résulte de son manque de vision politique commune mais aussi de l'inexistence d'une force opérationnelle significative, au service du droit international. La logique voudrait que le consensus soit établi dans l'ordre diplomatique pour que puissent être engagées des actions militaires communes. Mais la logique n'est pas de l'ordre de la politique. Je crois que, par interaction, les progrès de la PESD feront avancer la PESC. La France et l'Allemagne ont mis sur pied une brigade puis un corps d'armée communs sans savoir à quoi ils pourraient servir. Cette initiative réussie a renforcé la vision commune des deux pays pour leur politique extérieure.

L'impuissance européenne est aussi scandaleuse au Proche-Orient, voisin immédiat de l'Europe. Dans le conflit israélo-palestinien en particulier, nous nous satisfaisons de strapontins concédés par les États-Unis, lorsqu'ils le veulent bien : aucun représentant européen ne fut convié à Aqaba, le 4 juin 2003, pour le lancement par M. Bush de la « feuille de route » que l'UE est pourtant censée avoir élaborée, avec les États-Unis, la Russie et l'ONU, au sein du « quartette » si mal nommé. Rassurons-nous : l'UE entrera discrètement en scène pour payer la note de la reconstruction de la Palestine après les ravages des bombes et des bulldozers israéliens, avec la bénédiction des États-Unis.

Une Europe consciente de son pouvoir et de son devoir aurait depuis longtemps proposé la mise en place d'un corps européen d'intervention entre Israéliens et Palestiniens, ce que souhaitent ceux-ci et refusent ceux-là. Arbitre depuis longtemps disqualifié, les États-Unis pourraient-ils opposer leur veto à une telle initia-

L'EUROPE, PUISSANCE SAGE

tive? C'est vraisemblable... Mais l'Europe n'est pas assez sûre d'elle-même pour mettre les États-Unis dans un tel embarras, même si l'enjeu est de trouver enfin une issue à un conflit qui la concerne encore plus directement que les États-Unis.

Le 23 janvier 2002, j'avais été convié à un séminaire à l'Assemblée nationale autour du thème: « Pour une initiative européenne dans le conflit israélo-palestinien ». Les deux « têtes d'affiche » étaient Avraham Burg, alors président de la Knesset et Abou Alla, alors président du Conseil législatif palestinien. J'ai pu montrer que l'Europe avait évidemment les moyens d'envoyer au Proche-Orient un corps d'interposition d'une trentaine de milliers d'hommes et que le problème était exclusivement politique: les Européens oseraient-ils défier les États-Unis en proposant cet engagement à l'ONU, par une résolution en bonne et due forme? À la fin de mon intervention, M. Burg⁹ s'est tourné vers moi et m'a dit à voix basse et en souriant: « Jamais les Européens n'oseront une chose pareille, mon général. » C'est évidemment là qu'est le problème des pouvoirs européens: oser faire ce que l'on peut faire.

On pourrait encore montrer comment des actions communes européennes aboutiraient en Afrique à des résultats plus rapides et plus durables que les engagements en ordre dispersé de la France et du Royaume-Uni, au Rwanda, dans la Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, au Congo, ailleurs encore.

L'Europe dans le trou noir

Mais peut-on encore parler d'Europe après le non au référendum français du 29 mai 2005 portant sur le projet de constitution européenne, suivi de près par le non néerlandais? Ce

9. M. Burg, travailleur, n'est pas un faucon. Il a écrit un article dans *Le Monde* du 11 septembre 2003 intitulé: « La révolution sioniste est morte ». Il se termine ainsi: « Il faut une alternative politique au gouvernement de Sharon. Il faut une alternative d'espérance à la mise en ruine du sionisme et de ses valeurs par ses démolisseurs muets et aveugles et dénués de sensibilité. »

PARIER POUR LA PAIX

grave échec a en effet plongé l'Europe institutionnelle dans un trou noir. Il s'explique en premier lieu par le déficit démocratique et le manque d'information qui caractérisent le débat politique européen, en France et ailleurs, depuis plus de trente ans.

Nous élisons les députés européens au suffrage universel tous les cinq ans, depuis 1979. À l'occasion de ces six campagnes électorales, même les candidats favorables à une Europe politique accomplie nous ont-ils véritablement représenté les difficultés, les enjeux, les avantages de celle-ci ? Non. On nous a parlé de clochers, pour ne pas dire de clochemerle, de nos petites affaires intérieures. Nous, les électeurs, n'étions pas assez matures, politiquement, pour comprendre les subtilités de la politique agricole commune (PAC), des critères de Copenhague, de la politique étrangère et de sécurité.

Or, le rendez-vous du référendum était plus important que les autres : il s'agissait du coup d'envoi des États-Unis d'Europe qui allaient se donner un président, un ministre des Affaires étrangères et beaucoup d'autres attributs d'une souveraineté élargie.

Ceux qui n'en voulaient pas se sont livrés à tous les amalgames pour repousser cette perspective. Ceux qui n'en voulaient pas plus que cela ont menti et fait miroiter un « plan B » impossible. Ceux qui en voulaient n'ont pu rattraper en vingt-six jours de campagne un manque coupable de pédagogie de vingt-six ans.

On est donc dans le vide. Comment en sortir ? Il y faudra du temps, de la foi, de l'énergie.

Le citoyen d'Europe convaincu ne peut plus se contenter d'élire périodiquement des représentants. Il doit s'engager au-delà de ses votes, il doit s'organiser pour peser sur l'opinion publique et sur la classe politique, il doit trouver les mots et les actes pour redonner le goût et le désir d'Europe. Il doit porter le grand dessein qui réenchantera l'Europe.

Or je ne vois pas de thème plus mobilisateur, pour les femmes et les hommes, pour les jeunes d'Europe, que celui de l'influence, du poids que pourrait avoir l'Europe dans le monde, pour une

meilleure gouvernance de la planète, si elle voulait s'en donner les moyens. Qui a tenu ce discours pendant la campagne du référendum ?

Courage, citoyens !

Mais il faut maintenant résumer. L'Europe doit assumer son destin, donc sa défense, en toute indépendance. Ceux qui gouvernent ses peuples prendraient une lourde responsabilité devant l'histoire s'ils ne mettaient fin à l'état de dépendance dans lequel se trouvent, pour leur défense, 500 millions d'Européens vis-à-vis de 280 millions d'Américains. Cette situation pouvait trouver des justifications jusqu'en 1989, elle est désormais scandaleuse.

De plus, il est du devoir de l'Europe et de son intérêt bien compris d'être présente au monde en tant que telle, beaucoup plus qu'aujourd'hui, pour y faire reculer la pauvreté et progresser la paix. Son histoire lui confère pour cette mission une vocation toute particulière.

Petit cap d'Asie battu depuis plus de deux millénaires par les vagues ininterrompues des invasions et dévasté par ses guerres intestines, elle a miraculeusement exorcisé ses folies après avoir côtoyé l'abîme et s'est engagée depuis un demi-siècle dans une construction originale qui va rassembler tous ses vieux peuples pour un même destin, faisant sa richesse de leur diversité.

Cette Europe-là, revenue de toutes les ivresses des empires continentaux ou exotiques, peut et doit faire partager son expérience : la *realpolitik* aujourd'hui ne peut plus être fondée sur l'égoïsme sacré des plus forts mais sur le partage de la prospérité, condition première de la paix.

Loin de moi l'idée de faire des États-Unis d'Europe je ne sais quelle incarnation collective de la sainteté ou du pouvoir spirituel. L'Europe sera utile au monde non parce qu'elle est meilleure, en termes de Bien et de Mal, mais parce qu'elle revient de loin. Dans le subconscient de ses citoyens est inscrite

PARIER POUR LA PAIX

l'intuition que, comme il en est aujourd'hui de l'Europe, l'humanité ne se sauvera qu'en se rassemblant et en partageant.

J'entends l'objection : vision utopique, déconnectée de la réalité ! Quels gouvernements sont aujourd'hui sur cette ligne ? C'est vrai, d'une certaine manière. Mais, pour citer à nouveau le père Lebreton, les grands desseins sont toujours utopiques avant de devenir réalistes. Et puis, on peut être réaliste sans être un rêveur. Il est vrai qu'il sera de plus en plus difficile d'avancer d'un même pas à vingt-cinq ou trente, dans l'Union européenne. C'est pourquoi il faudra que marchent devant les plus allants. Les autres les rejoindront lorsqu'ils se rendront compte que les précurseurs avaient raison. Il en a toujours été ainsi, en Europe, depuis cinquante ans. La Grande-Bretagne en donne le plus bel exemple.

J'ajouterai enfin que les gouvernements doivent compter de plus en plus avec leurs opinions publiques. Or, on l'a déjà dit, l'idée d'Europe est plus portée par les citoyens, en particulier les plus jeunes, que par ceux qui les dirigent. Parce que nous avons la chance d'être en démocratie, le citoyen visionnaire finira par entraîner le politique gestionnaire. Les peuples d'Europe ont aujourd'hui besoin d'un grand dessein. Je n'en vois pas de plus exaltant que celui d'une Europe, puissance sage dans le monde.

Enfonçons le clou : l'Europe n'aura pas de politique extérieure si elle ne passe pas du statut d'Europe-espace à celui d'Europe-puissance. Alors seulement elle pourra assumer ses responsabilités dans les affaires du monde sur un tout autre registre que celui retenu par les États-Unis, qu'il s'agisse d'éthique ou de politique, d'environnement ou de développement.

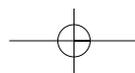
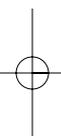
Or la puissance a un prix. Même si l'objectif n'est évidemment pas de rivaliser avec la puissance militaire gigantesque des États-Unis, l'Europe ne peut continuer à consacrer moins de 1,4 % de ses ressources annuelles aux dépenses de sécurité, contre plus de 3,4 % pour les États-Unis.

L'EUROPE, PUISSANCE SAGE

Tout au long de son histoire, l'Europe a mesuré les dangers du pouvoir du glaive, même soutenu par les meilleures intentions. Mais elle sait aussi, après Munich, que la force légitime est nécessaire pour faire respecter le droit.

Or, depuis 1949, la responsabilité de dire le droit, pour la régulation de la planète, la gestion des crises, l'usage de la force, est assumée par l'ONU. C'est donc exclusivement sous la tutelle de l'ONU que l'Europe pourra s'engager militairement dans le monde.

Après avoir montré plus haut dans quel péril se trouve l'ONU après les grandes secousses de l'après-guerre froide, expliquons maintenant comment elle devrait se réformer pour ne pas mourir.



La force du droit

*La justice sans la force est impuissante
la force sans la justice est tyrannique.*

Pascal¹⁰

L'ONU va mal mais elle bouge encore. C'est à son chevet qu'on voudrait maintenant se tenir, après deux observations.

La première : l'ONU n'est pas le seul acteur qui s'essaie à gérer la guerre et la paix dans le monde. On peut même dire que, dans cette mission, elle fait ou tente de faire ce que les États ne veulent ou ne peuvent pas faire. Il n'y aurait rien à redire dans ce partage des tâches si les actions pour la paix menées sans l'ONU n'étaient jamais en contradiction avec l'esprit de sa charte. Tel n'est pas le cas, loin s'en faut, pendant la guerre froide comme après.

Pendant la guerre froide, l'ONU ne fut pas du tout impliquée dans les négociations pour la réduction des arsenaux nucléaires (SALT) ni dans celles concernant le désarmement conventionnel, placées sous l'égide de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), devenue Organisation (OSCE). Aujourd'hui, les États-Unis mènent le jeu dans la

10. Pascal, *Pensées*, Classiques Hachette, 1952, n° 248.

PARIER POUR LA PAIX

relation entre l'Occident d'une part et la Russie et son ancien empire d'autre part. Ils s'appuient un peu sur l'OSCE, beaucoup sur l'Otan, pas du tout sur l'ONU. Objectif affiché: faire de la Russie une démocratie et un marché. Dessein caché: réduire ses chances de redevenir une grande puissance en la coupant de son champ d'influence historique: l'Europe centrale et le Sud du Caucase. Il est rien moins que certain que cette stratégie soit la bonne pour la stabilité de cette région sur le long terme.

De même l'ONU est à peu près absente en Extrême-Orient, la Chine rejetant tout intermédiaire international dans sa zone d'influence et, *a fortiori*, au Tibet. Elle a un rôle marginal au Moyen et au Proche-Orient, le contentieux israélo-arabe, en particulier, étant arbitré exclusivement par les États-Unis.

L'ONU enfin fut récusée par les États-Unis dans la crise du Kosovo; la question de saisir le Conseil de sécurité ne s'est même pas posée puisqu'il s'agissait de créer un précédent pour la légitimité de l'auto-saisine de l'Otan dans la gestion des crises.

La bénédiction de l'ONU fut en revanche acceptée par les États-Unis pour la campagne d'Afghanistan, ainsi que celle de l'Otan, sans plus de recours effectif à l'une qu'à l'autre, mais elle fut aussi totalement absente de la deuxième expédition d'Irak des États-Unis. Ce fut, en cette circonstance, à son honneur puisque les moins soumis des membres du Conseil de sécurité refusèrent de se laisser emporter dans une guerre aux raisons si discutables. On a développé ce point dans le chapitre consacré aux États-Unis.

Malgré cette dernière réaction honorable, il convient donc de relativiser beaucoup le rôle de l'ONU dans le monde: l'arbre de l'ONU ne doit pas cacher la forêt des relations internationales ou des décisions unilatérales.

Deuxième observation: la raison d'être de l'ONU est, comme l'indique le préambule de sa charte, de «préserver les générations futures du fléau de la guerre». Mais l'ONU s'est donnée beaucoup d'autres missions, liées aux situations de guerre ou à

LA FORCE DU DROIT

caractère préventif. Ses nombreuses agences, dont le HCR, l'Unicef, l'Unesco travaillent à soulager les souffrances, protéger les plus menacés, aider les plus démunis. Elle participe au développement des peuples les moins avancés, favorise l'éducation, affermit la culture de la paix. Tous ces efforts sont admirables mais ils n'ont de sens que si la mission première de l'ONU est assurée: le combat pour la paix, là où elle est menacée ou rompue. Là est la clé de voûte de tout l'édifice.

La réforme ou la mort

La question fondamentale peut maintenant être posée: comment l'ONU pourrait-elle être plus efficace pour faire avancer la paix dans le monde? Dans les limites de cet essai, on ne peut que soumettre des propositions, tirées en particulier de deux rapports¹¹ que j'ai établis pour le ministère de la Défense français et d'une thèse de doctorat¹² à laquelle j'ai contribué. Trois niveaux peuvent être distingués pour l'analyse: le Conseil de sécurité, le secrétariat, les moyens d'action sur le terrain.

Le Conseil de sécurité est ce qu'il est: un forum où, toujours dans l'urgence, se confrontent les points de vue et s'affrontent les positions des cinq membres permanents, grands vainqueurs de la seconde guerre mondiale, et accessoirement de dix autres pays élus par l'Assemblée générale pour une période de deux ans. Sa composition et son fonctionnement ne sont plus adaptés à l'état actuel de la planète et à la nature des crises à gérer.

La réforme est difficile parce qu'elle se heurte à des positions acquises depuis un demi-siècle. Il serait cependant de l'intérêt bien compris de l'Europe en construction de parler d'une seule voix au Conseil de sécurité, la Grande-Bretagne et la France

11. Jean Cot et Franck Debié, *Le renforcement de la capacité militaire du Conseil de sécurité*, 1995.

12. Alexandra Novosseloff, *Le Conseil de sécurité des Nations unies et la maîtrise de la force armée*, Établissements Émile Bruylant, Bruxelles, 2003.

PARIER POUR LA PAIX

abandonnant leurs sièges contre un siège pour l'Union européenne. On réglerait ainsi la question du siège permanent revendiqué par l'Allemagne. Plus important: les Européens concrétiseraient avec éclat leur projet d'une politique étrangère et de sécurité commune. Avec une voix collective à l'ONU, l'Europe pèserait davantage qu'avec deux voix nationales. Elle pourrait mieux équilibrer l'influence des États-Unis pour donner à l'ONU la capacité opérationnelle que ceux-ci lui refusent. Si, comme il est probable, le Royaume-Uni refusait de s'associer à une telle initiative prise par la France, alors celle-ci devrait la maintenir, en partageant son siège avec l'Allemagne et tous les membres de l'UE qui le souhaiteraient. Utopie? Des Schuman, Adenauer, Spaak, de Gasperi le feraient, j'en ai la conviction. Faudra-t-il s'accommoder longtemps encore de l'écart entre l'audace des discours pour l'Europe et la frilosité des décisions?

Si les hommes d'État n'ont plus le courage d'entraîner les citoyens, alors il faut sans doute que les citoyens poussent davantage les hommes d'État.

Proposition plus technique mais capitale: doter le Conseil de sécurité de moyens propres d'évaluation et de contrôle des opérations onusiennes, par la mise en place d'un *comité militaire consultatif*. La charte a bien prévu un *comité des chefs d'état-major* composé des représentants militaires des seuls membres permanents. Pour les mêmes raisons que celles indiquées plus haut pour le Conseil lui-même, cet organisme correspond si peu aux besoins qu'il est réduit depuis longtemps à une vie strictement végétative. Le comité proposé devrait évidemment refléter la composition du nouveau Conseil mais aussi prendre en compte la contribution des nations aux opérations en cours ou prévues. Il serait donc pour partie à « géométrie variable ». Il serait appelé à donner des avis et à faire des propositions sur la faisabilité des opérations envisagées et sur la validité des options proposées par le secrétaire général. Il participerait également au suivi et au contrôle des opérations sur le terrain ainsi qu'à l'élaboration et

LA FORCE DU DROIT

la mise à jour d'une doctrine d'emploi des forces de l'ONU, aujourd'hui inexistante.

Totalement indépendant du secrétaire général, il ne devrait pas pour autant empiéter sur les prérogatives de celui-ci. Il serait au contraire une interface, qui fait aujourd'hui manifestement défaut, pour mieux éclairer le Conseil sur les possibilités, les contraintes et les conséquences de l'action militaire, très généralement ignorées par les diplomates qui représentent leur pays au Conseil, comme je voudrais le montrer par un témoignage personnel. De passage à New York en novembre 1993, quatre mois après ma prise de commandement de la Forpronu, je présentais à l'ambassadeur de France auprès de l'ONU ce que je considérais comme une décision irresponsable du Conseil : la création de six zones de sécurité en Bosnie, sans dégager le minimum de forces nécessaires pour les défendre effectivement. Il me répondit que si le Conseil attendait d'avoir les moyens de ses décisions, il ne déciderait jamais rien. Le but immédiat était atteint : étouffer au moindre coût le grondement des opinions publiques, en transférant la responsabilité des conséquences sur les acteurs de terrain de l'ONU. C'est ainsi qu'on prépare à terme des Srebrenica.

Qu'en est-il du secrétariat ? L'administration onusienne a une réticence quasi atavique devant la perspective de toute réforme qui la rendrait capable de préparer et conduire des opérations coercitives, même limitées. Or la meilleure façon de refuser le combat que la paix exige de plus en plus souvent est de ne pas s'y préparer. On en est toujours là. « Il n'existe au sein du secrétariat aucune capacité pour faire face rapidement à l'imprévu... L'ONU ne sait gérer que des opérations statiques qui ont besoin de temps¹³. » Selon David Malone, président de l'International Peace Academy, un secrétariat avec des moyens limités arrange tout le monde.

13. Propos d'un officier, conseiller de défense d'une ambassade auprès de l'ONU, rapporté par A. Novosseloff dans sa thèse (voir note précédente).

PARIER POUR LA PAIX

La chance, qui s'est présentée au plus fort de la tempête de 1994, de faire du département des opérations de la paix de l'ONU un véritable état-major opérationnel n'a pas été saisie. Le système ne se reformera pas de lui-même. La réforme devra être imposée de l'extérieur. Elle ne viendra évidemment pas des États-Unis qui font tout ce qu'il faut pour maintenir l'ONU dans l'état d'incapacité où elle se trouve d'intervenir sur le terrain autrement qu'avec le consentement de tous les belligérants. Elle ne peut venir que d'une Europe qui prendrait conscience de cette ardente nécessité pour sauver l'ONU et laisser ses chances à la paix. Cette volonté n'est pas pour demain, peut-être pour après-demain. Comment pourrait-elle s'exprimer ?

Que faut-il au secrétariat ? D'abord un officier général de haut rang, adjoint militaire du secrétaire général, *commandant en chef* désigné des casques bleus, correspondant privilégié du *comité militaire consultatif* auprès du Conseil de sécurité. Ce signe provoquant d'une militarisation de l'ONU serait inacceptable ? Et pourquoi donc ? Le précédent secrétaire général s'est souvent présenté comme le *commandant en chef* des casques bleus. C'est une hérésie. Clemenceau et Churchill ont assez bien assumé leur responsabilité politique dans deux guerres mondiales sans avoir cette prétention. À chacun son métier et la paix sera mieux gardée. En Yougoslavie, comme d'autres commandants de forces de l'ONU en d'autres lieux, j'ai souvent regretté de ne pouvoir appeler au téléphone, à New York, un responsable militaire de mon niveau à qui j'aurais dit : « Voilà mon problème. Il est urgent. Explique cela au secrétaire général, au Conseil, à qui tu veux, et dans les termes qui te paraîtront les mieux appropriés pour qu'ils comprennent ! » Hélas, j'ai toujours été en contact avec des fonctionnaires civils sans culture militaire, ce qui rendait l'échange extrêmement difficile et parfois tendu. Je ne fais pas ici de vaine polémique. Je veux seulement exposer une réalité, souvent masquée, et convaincre de la nécessité de la changer.

LA FORCE DU DROIT

Au service de ce haut responsable militaire, il faut aussi un département des opérations de la paix organisé comme un état-major militaire. Il ferait tout ce que fait un état-major digne de ce nom : recueillir et traiter en temps réel l'information venant de tous les points chauds de la planète ; en présenter la synthèse, avec la gamme des réactions possibles ; mettre sous la forme d'ordres les décisions prises et les diffuser ; enfin en contrôler l'exécution, en permanence. On sait faire. C'est pour cela que les militaires vont à l'école. Les premières bases d'un tel instrument avaient été jetées en 1994. Tout a été abandonné. Tout pourrait recommencer : question de volonté politique.

Un commandant en chef, un état-major, manque encore l'essentiel : la troupe ! L'ONU a mis des dizaines de milliers de casques bleus sur le terrain depuis cinquante ans, qui se sont interposés, on l'a vu, pour faire respecter des cessez-le-feu acceptés. J'ai apporté plus haut mon témoignage sur les insuffisances de ces contingents. Il ne s'agit pas de cela ici mais d'une force capable d'imposer l'arrêt des combats à des belligérants qui n'y sont pas prêts ou de faire cesser des comportements inacceptables, y compris l'agression d'un pouvoir contre une partie de sa propre population. C'est exactement ce que le secrétaire général proposait en 1992 et qu'il a abandonné par la suite. Non pas une armée puissante pour faire une grande guerre, comme en Corée ou en Irak, mais une force modeste pour intervenir dans la « zone grise » entre le *maintien de la paix* classique, domaine des casques bleus, et *l'imposition de la paix* par la force. C'est le concept intermédiaire de *restauration de la paix* que la France avait présenté à l'ONU en 1995 et qu'elle a par la suite mollement défendu.

Pour être concret, cette force pourrait n'être au début qu'une brigade de cinq mille hommes ou une division de dix mille hommes mais en kaki, équipés, entraînés et motivés pour des actions de combat limitées. C'est une force de ce type qu'il aurait fallu pouvoir engager en quelques jours à Vukovar en octobre 1991, à Srebrenica en avril 1993 puis en juillet 1995, à Kigali en avril 1994, à Sarajevo en mai 1995, dans le Haut-Zaïre

PARIER POUR LA PAIX

en juin 1997, au Kosovo en mars 1999, au Timor oriental en septembre 1999... en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, dans le Haut-Zaïre encore, au Liberia en 2002 et 2003. Quelques exemples parmi d'autres pour lesquels une force de réaction rapide réduite mais très opérationnelle aurait pu être engagée efficacement si la menace de son engagement ne suffisait pas à dissuader l'agresseur. Il y aura d'autres Zaïre, d'autres Kosovo, d'autres Timor qui justifient la mise sur pied urgente d'une telle force. Relevée dès que possible par des casques bleus classiques, ou par une autre force de combat internationale plus importante, fournie par exemple par l'Union européenne, elle devrait revenir en réserve pour être à nouveau engagée là où la nécessité l'imposerait. Le monde n'est plus figé par la confrontation des deux super-puissances. Il se « balkanise » de plus en plus. Les États agresseurs et les tyrannaux génocidaires seront donc de plus en plus souvent « à la pointure » d'une intervention limitée mais déterminée.

On ne s'étendra pas sur les modalités de mise sur pied de cette force. Il est possible d'imaginer deux types d'unités : des bataillons de type légion dans lesquels les cadres et les soldats s'engageraient individuellement sous le drapeau de l'ONU et qui pourraient être parrainés et soutenus par des bataillons analogues existant déjà dans certains pays, comme la France et l'Espagne. D'autres bataillons seraient offerts « clés en main » par les nations. Pour ces derniers, la décision d'intervention au coup par coup resterait évidemment du ressort du pays contributeur, en fonction de ses critères d'appréciation. En 1995, la France a offert un bataillon prêt sur préavis de quarante-huit heures, pour un emploi de ce type. D'autres pays suivraient sûrement si l'idée prenait corps.

Le devoir d'intervention...

Ce projet a fait l'objet d'études sérieuses. Il ne rencontre pas un accueil unanime, c'est le moins que l'on puisse dire. Les États-Unis y sont fermement opposés. Ils considèrent que la

LA FORCE DU DROIT

seule existence d'une force de combat de l'ONU immédiatement disponible serait une atteinte inadmissible à leur liberté d'action, ou plutôt d'inaction. Comment, en effet, mettre son veto à l'engagement d'une brigade de l'ONU au Zaïre en juin 1997, même si l'on soutient les agresseurs du moment? D'une manière générale, comment refuser de contribuer concrètement à une telle entreprise même si l'on cultive la doctrine du zéro mort? On peut aussi imaginer la fin du droit de veto, au moins dans certains cas où il est scandaleux, ce qui permettrait au Conseil de sécurité de décider de faire ce à quoi l'oblige la charte, même lorsque les États-Unis y sont opposés.

Ce type d'intervention militaire n'a pas pour objectif premier d'apporter une aide humanitaire à des populations en détresse mais de contraindre des belligérants à cesser de faire subir à celles-ci les retombées de leurs combats ou de mettre hors d'état de nuire un pouvoir dont les actions criminelles s'exercent sur une partie de sa propre population.

Selon la terminologie généralement admise, on désigne ces interventions internationales par le terme d'*opérations d'humanité* pour les distinguer des *opérations humanitaires* conduites de préférence dans la neutralité et l'autonomie et sur lesquelles on reviendra dans le développement consacré à la *conscience universelle*.

Ce mode d'action remet en cause le principe de souveraineté absolue des États inscrit dans la charte des Nations unies mais s'accorde avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui condamne « toute atteinte manifeste et massive » à ces droits.

En bonne logique, cette contradiction devrait être levée par une modification de la charte de l'ONU, par laquelle serait légitimée et même imposée l'intervention de la communauté internationale au profit des populations. Cette modification n'est hélas pas pour demain car l'alibi de la souveraineté nationale est encore largement utilisé, de la Tchétchénie au Tibet. Les États-Unis et l'Otan ne l'ont heureusement pas pris en compte au

PARIER POUR LA PAIX

Kosovo mais il reste beaucoup à dire sur ce véritable *cas d'école*. Revenons-y brièvement. On a dit plus haut les ambiguïtés de cette guerre de l'Otan. C'est qu'il ne faut pas espérer une mutation brutale et générale de l'État-monstre-froid en un État-Saint-Bernard. Tous les gouvernements ont proclamé leur engagement au Kosovo au nom de la dignité de l'homme mais ils en ont tacitement fixé les conditions : aucune perte pour leurs soldats, c'est-à-dire bombardements au-dessus de cinq mille mètres, avec toutes les conséquences, pourtant prévisibles, de cette inadaptation des moyens aux fins affichées.

Acceptons provisoirement ce « faux pas dans la bonne direction¹⁴ » s'il pouvait être le prix à payer pour aller demain plus loin et mieux vers la mise hors d'état de nuire de pouvoirs indignes. Ce concept nouveau d'*opération d'humanité* conduit aussi la galaxie humanitaire à une révolution culturelle radicale. En effet, les organisations nouvelles, comme Médecins du monde, ont été amenées à franchir clandestinement des frontières et à prendre parti pour des rébellions mais, pas plus que leurs devancières, elles n'acceptaient jusqu'ici, d'accéder aux victimes dans le fourgon des militaires, seraient-ils mandatés par l'ONU.

Elles l'ont pourtant fait au Kosovo.

Il faut se réjouir de cette évolution des États comme des organisations humanitaires face à un pouvoir oppresseur. Il serait souhaitable de ne plus retomber dans des situations absurdes où, comme en Bosnie-Herzégovine, la Forpronu avait pour mandat exclusif de soutenir l'action humanitaire, tout en sachant que l'emploi de la force signifierait l'arrêt de cette mission. Les acteurs humanitaires, de leur côté, devraient trouver avantage à sortir d'une illusion : l'indépendance qu'ils revendiquaient vis-à-vis de la force armée internationale les amenait le plus souvent à être instrumentalisés par les belligérants, jusqu'à accepter, pour

14. Pierre Hassner, « Un faux pas dans la bonne direction », *Le Monde*, 27 mars 1999.

LA FORCE DU DROIT

le bénéfice supposé des victimes, des prélèvements exorbitants sur leur aide, au profit des bourreaux.

Pour paraphraser Churchill, on pourrait dire qu'on a longtemps cru pouvoir exercer la compassion au prix de la compromission de l'humanitaire et de l'humiliation du militaire. En fait, on a le plus souvent été interdit de compassion tout en récoltant la compromission et l'humiliation.

Il est donc heureux que soit amorcée une remise en cause du principe de la souveraineté nationale absolue qui aura été trop souvent utilisé comme une « garantie mutuelle des tortionnaires » selon l'expression forte du professeur Bettati, père du concept juridique de *droit d'ingérence*.

Le secrétaire général de l'ONU reprend la même idée dans un langage plus officiel mais aussi ferme : « [Les États] sont des instruments au service de leur peuple et non le contraire [...]. Lire la charte aujourd'hui, c'est comprendre plus que jamais que son but est de protéger les individus, non pas ceux qui les tourmentent¹⁵. » Allant beaucoup plus loin que dans son encyclique de décembre 1987, *La Paix sociale, la Paix des peuples*, le pape Jean-Paul II déclare, dans son message pour la journée mondiale de la paix, le premier janvier 2000 : « Quand les populations civiles risquent de succomber sous les coups d'un injuste oppresseur, que les effets de la politique et les instruments de défense non violente n'ont donné aucun résultat, il est légitime, et c'est même un devoir, de recourir à des initiatives concrètes pour désarmer l'agresseur. »

Des questions restent posées, concernant ces opérations d'humanité contre des États criminels. Pourquoi sont-elles conduites en Haïti ou au Timor oriental et pas au Soudan ou au Tibet ? Pourquoi au Kosovo et pas en Tchétchénie ?

Il y a en effet « deux poids et deux mesures ». L'Otan ne risquait rien à bombarder la Serbie. Personne n'imagine qu'elle

15. Kofi Annan, « Deux concepts de la souveraineté », *Le Monde*, 22 septembre 1999.

PARIER POUR LA PAIX

puisse intervenir en Tchétchénie, république de la fédération de Russie, même si la puissance militaire de celle-ci n'est plus que l'ombre de celle de l'URSS. Mais l'objection n'est pas complètement fondée : on ne peut pas critiquer les opérations qui se font au prétexte que d'autres, aussi justifiées, ne se font pas. Par analogie, il est heureux qu'ici telle mafia soit sous la pression croissante de la police et de la justice même si, là, telle autre tient impunément le haut du pavé. En un mot on ne peut déplorer que le verre soit encore à demi-vidé sans reconnaître qu'il est aussi à demi-plein !

... et ses limites

Une autre objection a plus de poids : les opérations de force à l'intérieur d'un État souverain ne risquent-elles pas de donner lieu à des dérives graves, la tentation étant grande d'accuser de la rage tel État que l'on veut abaisser pour des raisons moins avouables ? On peut ainsi « surfer » sur l'émotion publique en diabolisant le coupable désigné et en multipliant le nombre de ses méfaits par des campagnes médiatiques bien orchestrées. Cela s'est fait et se fait encore, comme dans l'expédition américaine en Irak en 2003. Contrairement à la première campagne d'Irak de 1991, justifiée par une invasion caractérisée d'un pays par un autre et légitimée à ce titre par l'ONU, les États-Unis ont prétendu justifier la deuxième campagne par un nouveau concept fondé sur un mensonge d'État : il serait légitime qu'un État réagisse par la force, non pas seulement lorsqu'il est l'objet d'une attaque caractérisée ou d'une menace d'attaque immédiate et manifeste de la part d'un autre État mais encore lorsqu'il existerait la *possibilité théorique* d'une telle attaque. En résumé, cela revient à étendre le concept onusien d'attaque ou de menace d'attaque à celui de *risque potentiel*. On voit bien quels alibis peut fournir une telle interprétation et à quels excès elle peut conduire ; surtout venant de l'hyperpuissance prétendant que ses responsabilités mondiales l'autorisent à faire exception à la

LA FORCE DU DROIT

règle. On oserait presque évoquer la fable *Le Loup et l'Agneau* de Jean de La Fontaine s'il n'était pas très excessif de comparer Saddam Hussein à l'agneau et George Bush au loup !

Mensonge d'État aussi, double mensonge même, puisque deux assertions des États-Unis et de la Grande-Bretagne n'ont jamais été prouvées : la première selon laquelle le régime irakien serait directement lié à l'organisation Al Qaïda et la seconde prêtant à l'Irak un arsenal d'armes de destructions massives pouvant être mis en œuvre en de très courts délais.

On ne peut évidemment fonder le droit international sur des interprétations hasardeuses de textes existants et encore moins sur la manipulation des faits.

Des conditions parfaitement objectives doivent être définies pour que l'opération d'humanité ou l'opération tout court ne soit pas le masque commode de la volonté de puissance et de la loi du plus fort.

Dans le message évoqué ci-dessus, le pape énonçait trois conditions pour ce type d'action : être limitée dans le temps, avoir des objectifs précis, être légitimée par une autorité internationale reconnue. La seule autorité internationale légitime est évidemment l'ONU.

La force du verbe

Pour clore le chapitre des structures et des moyens que l'ONU devrait se donner pour conjurer son impuissance, il faut évoquer une force, immatérielle mais puissante, celle du Verbe. C'est par des mots, renforcés par des images, ou bien le contraire, que se font et se défont aujourd'hui les opinions, que sont suscitées les plus belles manifestations de générosité ou excitées les pulsions d'agressivité les plus barbares. Le verbe est comme la langue d'Ésope, il génère le meilleur et le pire. Depuis toujours, les candidats à l'autocratie comme les dictateurs confirmés ont cultivé le verbe pour le pire. On a mis plus longtemps à comprendre qu'on pouvait aussi l'utiliser pour le meilleur, en mettant à profit

PARIER POUR LA PAIX

toutes les techniques disponibles. C'est largement par le verbe que se sont installées les idéologies totalitaires – fasciste et stalinienne. C'est un peu par le verbe qu'elles se sont écroulées. La voix de l'Amérique ou Radio-liberté ne sont pas pour rien dans le miracle d'hommes et de femmes qui renversent à mains nues le mur de Berlin.

L'ONU, pas plus que les puissances qui comptent, n'en a tiré les enseignements dans son combat pour la paix, dans la guerre des autres. Ce n'est pas en priorité par des subtilités diplomatiques, des pressions économiques, des bataillons de casques bleus que l'on s'oppose efficacement au verbe pervers. C'est bien en lui opposant le verbe vertueux. Celui qui dit la vérité contre le mensonge, l'amour contre la haine. Et qui le fait sans distinction de partis, désignant le coupable, l'assassin, le génocidaire, au jour le jour, au nom du principe de l'impartialité lucide, qui est exactement le contraire de celui de la neutralité aveugle.

Le propagateur du génocide rwandais est sans contexte la Radio des mille collines relayant le message mortifère d'un pouvoir fou et dirigeant des assassins hallucinés vers leurs victimes désignées, par le moyen d'un « radio-guidage » démoniaque. On n'a pas compris alors que le plus important et le plus urgent était de détruire cette radio, ce qui aurait nécessité l'intervention d'un seul avion, et de lui substituer une voix apaisante.

Pendant des mois j'ai demandé à New York un simple émetteur couvrant l'ex-Yougoslavie, grâce auquel j'aurais pu dire aux peuples où les dirigeants pervers les conduisaient et dans quels crimes ils les impliquaient. Je n'ai pas pu obtenir satisfaction parce que cette idée heurtait de front la philosophie de l'ONU qui cherche à secourir des victimes sans vouloir connaître les coupables.

Je souhaite que M. Elkabbach, qui vise plus haut que je ne le faisais alors, ait plus de chance, lui qui milite pour une « télévision civique mondiale » à la disposition de l'ONU. « La télévision, quand elle veut, témoigne, révèle, montre le mal. Formidable arme de combat et de dénonciation, elle peut

LA FORCE DU DROIT

alerter, prévenir. Elle peut culpabiliser. Et sa puissance déclencher des prises de conscience, accroître la solidarité¹⁶. » Les nouvelles ONG ont compris cela depuis longtemps. L'ONU y viendra peut-être un jour, mais seulement si on l'y pousse.

« Kofi Annan [...] incite à ne pas brandir à chaque instant la liste des obstacles qui s'opposent à l'ONU [...] car alors il faut accepter l'idée que l'ONU n'est jamais qu'une foire aux vanités, une bourse des illusions, un marché des nations¹⁷... »

Comment ne pas souscrire à ce cri d'alarme ? Encore faut-il que le secrétaire général lui-même ne se présente pas seulement comme l'exécuteur discipliné des décisions du Conseil de sécurité et comme le bouc émissaire résigné de certains États.

Des États, en effet, ne manquent pas de lui reprocher publiquement des initiatives auxquelles ils ont apporté leur caution, au moins tacite, dans des cénacles plus restreints. C'est la loi du genre, le jeu hypocrite de gouvernements toujours écartelés entre leurs bons sentiments et la peur permanente de la réaction de leurs opinions. Qu'importe : c'est la servitude et la grandeur du métier de secrétaire général. Il peut beaucoup plus qu'on ne le croit et peut-être un peu plus qu'il ne le croit lui-même. Il peut porter très haut les aspirations des peuples au nom desquels la charte a été proclamée, même si les gouvernements n'osent pas encore y souscrire.

« Il est très préoccupant que le secrétaire général remette à plus tard la question de la coercition militaire et de son organisation concrète. Dans le contexte actuel, il ne peut plus prétendre à être un *pape sans Église*, se consacrant essentiellement à des missions de bons offices... Cette position peut se comprendre dans la conjoncture actuelle mais elle n'est pas conforme à l'esprit de la charte¹⁸. »

16. Jean-Pierre Elkabbach, « Pour une télévision civique mondiale », *Le Monde*, vendredi 26 novembre 1999.

17. Jean Daniel, « Au XXI^e siècle, l'ONU... », *Le Nouvel Observateur*, 25 novembre-1^{er} décembre 1999.

18. Conversation, en janvier 1995, à New York, avec sir Brian Urquhart, père des « casques bleus ».

PARIER POUR LA PAIX

Dix ans après, il n'y aurait, hélas, rien à changer à ce propos. On peut seulement espérer pouvoir répondre un jour à la question célèbre qu'avait posée Staline au sujet du pape : « Le secrétaire général ? Toujours pas d'Église mais une division ! » Si celui-ci ne prend pas tous les risques pour amener les puissances qui comptent à donner à l'ONU la force de son droit, alors l'ONU mourra, par marginalisation.

Mais il est une autre puissance qui, pour ne pas être politique, institutionnelle, facilement identifiable, n'en est pas moins légitime, humaniste, de plus en plus influente. On peut la désigner sous le terme générique de *conscience universelle*, concept que l'on voudrait maintenant explorer.

La conscience universelle

L'Humanité, l'Esprit de la Terre, la synthèse des individus et des peuples, la conciliation paradoxale de L'Élément et du Tout, de l'Unité et de la Multitude : pour que ces choses, dites utopiques, prennent corps dans le monde, ne suffit-il pas d'imaginer que notre pouvoir d'aimer se développe jusqu'à embrasser la totalité des hommes de la Terre ?

Pierre Teilhard de Chardin¹⁹

La manifestation la plus visible de cette conscience universelle est sans doute l'émergence, d'un bout à l'autre du monde, d'un sentiment de révolte des opinions publiques, de la *société civile*, face à des situations et des comportements inacceptables; révolte suscitant la volonté de s'impliquer directement pour contribuer à changer les choses, sans savoir le plus souvent comment le faire.

Le droit de savoir

Cette prise de conscience toujours plus forte s'explique d'abord par l'ubiquité et l'instantanéité de l'information transmise par les médias modernes. Le citoyen est informé en temps

19. Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955), *Le Phénomène humain*, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1970, p. 267.

PARIER POUR LA PAIX

réel de tous les malheurs du monde s'il le veut bien, c'est-à-dire s'il fait le choix de lire le journal, d'écouter la radio, de regarder la télévision, de surfer sur Internet.

Il y a certes des effets de loupe sur les « guerres photogéniques » et, à l'inverse, des censures de fait sur les « guerres orphelines » mais, globalement, nous sommes les spectateurs avertis des guerres et des misères des autres. Malgré le risque d'accoutumance à l'horreur ou celui, opposé, de rejet inconscient de l'insupportable, les hommes et les femmes de partout sont de plus en plus sensibilisés et réactifs aux événements douloureux qui leur sont présentés en direct, de tous les horizons. Cette puissance de l'information ne va pas sans dérives graves, qu'il faut connaître.

La tentation est grande, pour les rédactions des médias, de se laisser aller à une mise en scène de l'information, à « en rajouter » pour « faire de l'audimat ». Sans remonter trop loin dans le temps, on se souvient de la reprise en boucle, sur toutes les chaînes de télévision, d'images d'avions en piqué, de canons tonnants, de « grand cirque » guerrier, sans scrupule particulier pour le décalage entre cette « mise en condition » du « client » et la teneur effective de l'information transmise au même instant. On n'insistera pas sur les « bidonnages » dont quelques-uns seulement sont démasqués : vraie-fausse interview de Fidel Castro ; pauvre oiseau mazouté lors de la première expédition d'Irak en 1991... qui était en réalité la victime d'une marée noire bien antérieure, sur les côtes françaises ; *mater dolorosa* algérienne, dont on avait assassiné l'enfant... qu'elle n'avait jamais eu.

L'information est comme la langue d'Ésope, apportant le meilleur et le pire. Le pire vient souvent des rédactions qui, de la masse des informations qui leur parvient, retiennent celles qui leur paraissent le plus à même de « faire un scoop » ; il vient aussi de présentateurs vedettes qui, sur un événement donné, réussissent le tour de force de parler plus longuement que leurs correspondants sur le terrain. J'ose croire que les entreprises publiques

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

d'information resteront moins exposées à ces dérives, pour autant qu'on les protège, en partie au moins, des dangers de la concurrence sauvage.

Le meilleur est à mettre au compte des journalistes et techniciens de terrain, courageux, passionnés, gagnant beaucoup moins que les présentateurs dans leurs fauteuils, ayant de leur métier une conception exigeante et étant souvent consternés par l'écart qu'ils constatent entre la teneur de l'information qu'ils apportent et ce qui en parvient au final aux « consommateurs ». J'ai bien connu ces hommes et ces femmes en ex-Yougoslavie et apprécié leur rigueur.

Dans le métier de l'information comme dans tous les autres, tout est question de compétence et d'honnêteté. Mais celui-là présente des risques particuliers parce qu'il faut dire et montrer, en temps réel, ou presque, des événements très localisés alors que la vérité ne peut être approchée que par des vues cavalières, dans le temps et dans l'espace.

C'est pourquoi il faut saluer l'initiative de certains médias audiovisuels et certains journaux qui ont ouvert des « tribunes du médiateur », donnant ainsi la possibilité aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs de faire part de leurs observations et aux médias d'en tirer les enseignements. C'est pourquoi aussi il faut aider la presse écrite à survivre face à la puissance de l'audiovisuel parce qu'elle bénéficie d'un certain recul par rapport à l'événement et en propose donc des appréciations moins épidermiques.

En définitive, c'est au « consommateur d'information » qu'il appartient de choisir et de varier ses sources pour fonder son jugement, ce qui est facile à écrire et beaucoup moins à faire. En effet la capacité de juger est largement acquise et non pas innée. Elle devrait nous venir de l'éducation et de l'école. On le savait au temps de Montaigne, de Descartes et de Jules Ferry : éveiller l'esprit n'est pas la même chose que le remplir, c'est lui donner

PARIER POUR LA PAIX

la capacité d'avoir une opinion, de porter un jugement à partir d'une analyse objective des faits. Vaste programme !

Mais cette capacité n'est-elle pas aussi la condition nécessaire, sinon suffisante, pour le bon fonctionnement de la démocratie, pour donner au citoyen le pouvoir de résister contre toutes les démagogies et tous les totalitarismes ?

La paix du monde, c'est sans doute et d'abord la capacité de résistance des hommes et des femmes contre les entreprises de conditionnements intellectuel et politique. On retrouve ainsi, sans l'avoir voulu, la vérité profonde exprimée dans le préambule de l'acte constitutif de l'Unesco, déjà cité.

Ceux qui marchent devant

Autre explication de l'émergence d'une conscience universelle : l'explosion du nombre des organisations non gouvernementales (ONG) et la connaissance que nous avons de leur action partout où se nouent les drames et les conflits.

Impossible de faire ici la recension de cette myriade d'organisations dont plusieurs centaines ont un statut consultatif particulier auprès de l'ONU. Certaines d'entre elles appartiennent d'ailleurs à la galaxie onusienne, comme le haut commissariat aux réfugiés (HCR) ou l'Unicef. La plupart sont indépendantes, nationales ou internationales, comme Action contre la faim (ACF), Médecins sans frontières (MSF) et Médecins du monde (MDM) ou encore Amnesty international et Human Rights Watch (HRW) pour n'en citer que quelques-unes. Certaines existent depuis longtemps et ont une assise mondiale, comme la Croix-Rouge, d'autres naissent dans une petite ville, à l'occasion d'un drame particulier, et disparaissent lorsque ce drame prend fin.

Toutes comptent des femmes et des hommes remarquables qui ont choisi un engagement personnel exigeant, peu compatible avec une vie de famille normale et pas davantage avec l'aspiration, pourtant légitime, à une certaine aisance matérielle.

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

Comme dans le monde de l'information, il existe des dérives, parfois graves. On a pu parfois comparer le monde de l'humanitaire à une « industrie du malheur ». Il est vrai que s'y manifeste parfois une concurrence sauvage entre organisations ayant des vocations analogues. Sur le « théâtre d'opération humanitaire », il faut en effet « planter le drapeau » avant les autres pour bénéficier du flux capricieux des dons et des subventions. Il est aussi avéré que certaines organisations ont pu être instrumentalisées par l'un ou l'autre des belligérants, plus ou moins consciemment. Il est vrai enfin que certaines organisations, autres que Reporters sans frontières (RSF) dont c'est la vocation spécifique, donnent autant d'importance au témoignage qu'elles apportent sur les excès et les crimes qu'elles constatent qu'à leur mission spécifique. C'est le cas en particulier de Médecins du monde. À l'opposé, la Croix-Rouge justifie son parti pris de silence parfois assourdissant, en particulier pendant la seconde guerre mondiale. Selon elle, il aurait été la condition nécessaire pour le libre accès aux victimes, tenu pour prioritaire par rapport à la dénonciation des crimes hitlériens. Débat difficile. Les deux philosophies ne sont pas incompatibles.

Je crois que la dénonciation publique par certaines ONG des situations inacceptables et de leurs responsables renforcent l'action des médias sur les opinions et, par conséquent, sur les pouvoirs.

Ainsi, *nolens volens*, les pouvoirs occidentaux sont conduits à réagir aux crimes les plus graves face auxquels la considération du strict intérêt national ne les aurait pas amenés nécessairement à s'impliquer. Il faut se réjouir de cette influence qu'ont su acquérir les ONG « politiques » sur les gouvernements. C'est une extension heureuse de la philosophie d'Alain pour qui le citoyen peut faire reculer la guerre chez lui. Désormais le citoyen du monde peut aussi faire avancer la paix chez les autres.

Vertus et dérives: le fléau de la balance n'hésite pas. Tous ceux qui sont allés sur le terrain des crises et des conflits savent

PARIER POUR LA PAIX

l'abnégation, la compassion, l'héroïsme parfois, qui irriguent le monde de l'humanitaire. Comme pour celui de l'information, c'est sur le terrain que l'on trouve les dévouements les plus absolus. Je revois encore cette jeune femme, responsable du HCR dans l'enclave de Bihac, en Bosnie-Herzégovine, en 1993-1994. Elle ne put retenir ses sanglots en me disant l'impuissance matérielle dans laquelle elle se trouvait de faire tout ce qui était nécessaire pour les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dont elle avait la charge.

Et que dire de ces grandes figures laïques ou religieuses des temps modernes comme le docteur Schweitzer à Lambaréné, mère Teresa à Calcutta ou sœur Emmanuelle au Caire ?

Par l'universalité et l'instantanéité de l'information, par les engagements de « ceux qui marchent devant », le citoyen du monde qui le souhaite peut manifester sa compassion agissante par un engagement personnel dans une organisation ou, au moins, par sa contribution financière, rejoignant celles d'un mécénat industriel, commercial, culturel. Ainsi, par la conscience universelle qui en résulte, est pris en compte de plus en plus efficacement *le malheur des autres*. C'est une formidable raison d'espérer.

Le soldat, le journaliste et l'humanitaire

Après avoir évoqué l'action du journaliste et de l'acteur humanitaire, il est utile de dire quelles sont ou devraient être leurs relations avec le soldat, troisième acteur habituel dans ces contrées où souffle le vent malin de la catastrophe et de la guerre. On verra ainsi les analogies entre les deux couples, soldat-journaliste et soldat-humanitaire, au sein desquels chaque membre donne à l'autre et reçoit de l'autre.

Dans l'exercice de son métier sur le terrain, le journaliste a besoin du soldat, autant que du politique, du diplomate et de

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

l'humanitaire, pour alimenter le flux de son information. Il doit donc s'en rapprocher, sans en être dépendant. Inversement, le soldat a besoin du journaliste parce que, comme il a déjà été dit, le verbe, autant que l'épée, est un des leviers de l'action pour toute force en charge du maintien ou du rétablissement de la paix. Cette relation avec le journaliste est d'autant plus nécessaire que les services de communication des missions de l'ONU utilisent le plus souvent une langue de bois caricaturale, qui conduit les journalistes à désertier les salles de presse officielles.

L'équation est donc assez simple à poser, bien que plus difficile à résoudre : le soldat donne au journaliste une information honnête et complète, ce qui est d'autant plus facile que le soldat de la paix n'a pas les mêmes contraintes de discrétion et de secret que celui de la guerre. Le journaliste répercute vers le public de son média, en toute liberté, ceux des messages du soldat qu'il veut bien retenir.

Pendant toute la durée de mon commandement en ex-Yougoslavie, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce pacte de confiance implicite entre les journalistes et moi. Je crois pouvoir dire que ceux-ci ont apprécié mes invitations à me suivre dans mes déplacements sur le terrain, sans autre contrainte que de voir et écouter.

Je ne peux pas dire que cette conception de la relation soldat-journaliste fut appréciée par la haute hiérarchie onusienne mais ceci est une autre histoire.

La relation entre le soldat et l'acteur humanitaire est d'une autre nature. Elle présente des analogies avec la relation soldat-journaliste mais aussi une grande différence.

Commençons par la différence. Le soldat international et l'humanitaire se connaissaient mal jusqu'aux grandes secousses de l'après-guerre froide. Pendant toute la guerre froide, l'humanitaire a travaillé sur un théâtre avec l'accord et la garantie des belligérants ou bien il a recueilli les civils en détresse aux

PARIER POUR LA PAIX

frontières des pays dans la tourmente, pour les installer dans des camps où il les prenait en charge.

Il a pu aussi agir sur le théâtre même des combats, en Afrique, au Cambodge, en Afghanistan avant 1989, en clandestin au côté du parti opprimé. Dans toutes ces circonstances, il rencontrait peu le soldat international, le casque bleu, voué, lui, à l'application de cessez-le-feu sur les lignes de front ou à la consolidation d'accords signés. L'humanitaire considérait comme incompatible l'action militaire, même au service de la paix, et l'engagement humanitaire. Pas de confusion entre le fusil et la ration alimentaire !

C'est dans cet esprit et avec cette philosophie de l'exclusion réciproque que l'humanitaire a abordé les crises de l'après-guerre froide : ex-Yougoslavie, Somalie, Rwanda, pour ne citer que les principales.

J'ai découvert *l'homo humanitaris* en ex-Yougoslavie. Il était extrêmement réticent à toute idée de coordination, même lâche, entre les deux volets d'une mission pourtant commune. Il était réfractaire à toute proposition de protection de ses installations ou d'accompagnement de ses convois.

Commence ici l'analogie avec la relation soldat-journaliste. Il a fallu se connaître et se comprendre mieux pour parvenir progressivement à une conviction commune : dans ces nouvelles missions de l'ONU où l'on fait semblant de maintenir la paix alors que la guerre fait rage, les belligérants tentent d'instrumentaliser tous les acteurs internationaux, dont l'humanitaire, qui est le plus intéressant, en termes de profits immédiats. Ils y réussissent souvent. Les deux acteurs internationaux peuvent alors soit agir et réussir ensemble soit perdre isolément. L'un apporte les atouts de sa logistique lourde, de ses liaisons sûres, de ses capacités de protection et de réaction. L'autre offre les rentes de son action bénéfique sur les populations et de la connaissance intime qu'il a de celles-ci.

Je puis témoigner que, pendant les neuf mois de ma mission, Nicholas Morris, responsable du HCR en ex-Yougoslavie, et

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

moi, avons parcouru un long chemin, l'un vers l'autre, pour nous rejoindre dans la conviction que seule la coordination étroite, sans subordination, permettait de remplir au mieux, ou au moins mal, une mission commune dans laquelle la Forpronu devait en priorité soutenir l'action humanitaire.

Je n'ai évidemment pas l'illusion de croire que le problème de la relation soldat-humanitaire puisse être résolu par le rapprochement et l'amitié entre deux hommes dans un cadre espace-temps très limité. Je rencontre encore, dans les colloques, des militaires très réticents à l'encontre des humanitaires et, le plus souvent, des puristes de l'indépendance absolue de l'humanitaire par rapport au militaire. Pour ces derniers l'argumentation se résume en un slogan : à chacun son métier, l'humanitaire ne fait pas de militaire, le militaire n'a pas à faire d'humanitaire.

Je ne manque jamais de m'élever contre cette position tranchée en représentant que, particulièrement pour les puissances « ex-coloniales », le militaire secourait, soignait et instruisait bien avant que le premier humanitaire moderne ne soit né. C'est parce qu'il sait cela que Noël Copin avait écrit avec ironie il y a quelques années dans *La Croix* : « Le militaire n'a pas vocation à faire de l'humanitaire, c'est dommage, il le fait si bien ! »

Aujourd'hui, il faut s'en réjouir, la « force de frappe » humanitaire permet au soldat de se consacrer davantage à sa mission spécifique. Cependant, lorsque l'humanitaire n'est pas encore à pied d'œuvre ou que ses moyens sont manifestement insuffisants pour faire face à la situation, le militaire perdrait son âme en ne consacrant pas toute sa détermination et tous ses moyens à atténuer la détresse des populations.

C'est pourquoi, par exemple, j'avais demandé qu'on utilise à plein les capacités de la boulangerie militaire française de Sarajevo pour distribuer quotidiennement aux habitants assiégés le surplus de pain ainsi fabriqué. Cette initiative avait rempli de courroux le responsable HCR de Sarajevo... qui était, il est vrai, un ayatollah humanitaire !

PARIER POUR LA PAIX

Mais revenons-en aux fondements : quels pouvoirs nouveaux cette conscience peut exercer dans le monde, quelles limites éventuelles faudrait-il lui fixer ?

Quels pouvoirs, quelles limites ?

On pourrait considérer que le citoyen d'un État démocratique authentique doit se satisfaire des représentants qu'il a élus dans les différentes instances et ne devrait pas éprouver le besoin d'autres manifestations de ses aspirations, de ses frustrations, de ses revendications publiques.

C'est oublier que la démocratie n'a pas pour ambition de couvrir tout le champ de l'homme-social et *a fortiori* de l'homme tout court mais seulement d'assumer le gouvernement de la cité le moins mauvais, en proposant des compromis acceptables entre l'intérêt général et les intérêts particuliers.

Beaucoup de tentatives ont été faites dans l'histoire du monde pour gouverner l'homme en sa totalité. Ce furent les totalitarismes fasciste, stalinien, maoïste, « polpotiste », pour ne citer que ceux de l'histoire immédiate. On en connaît les résultats.

C'est pourquoi la bonne démocratie, non seulement tolère mais inscrit dans la constitution la liberté du citoyen de s'exprimer, de se rassembler, de manifester, de faire grève, dans les limites fixées par la loi.

Il n'y a donc pas incompatibilité, en démocratie, à élire ses représentants aux différents niveaux des pouvoirs exécutif et législatif, et à exercer aussi le droit de s'exprimer directement sur la chose publique, vigoureusement si nécessaire.

Dire que les hommes de pouvoir se réjouissent toujours de cette possibilité d'expression directe du citoyen serait très excessif : il est plus facile de contrôler les jeux politiques subtils au sein d'assemblées élues que de gérer des manifestations de rue.

Lorsque de grands mouvements populaires s'opposent à tel ou tel projet de loi, sur l'enseignement ou les contrats de travail par exemple, les pouvoirs doivent en tenir compte et les considérer

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

comme l'expression du moment de la volonté populaire, même si celle-ci n'est pas en accord avec la majorité politique élue antérieurement.

L'exemple le plus caractéristique d'une expression populaire de grande ampleur nous est donné par ce qu'il est convenu de nommer « les événements de mai 1968 » en Europe et au-delà. On peut toujours prétendre que cette « chienlit » eut pour origine la manipulation des foules par des agitateurs professionnels s'appuyant sur les pulsions ludiques d'une jeunesse dorée. La vérité est qu'il s'est agi d'une lame de fond, exceptionnelle parce que non violente, manifestant le refus d'une certaine forme de société. Ils aboutirent, en France, aux accords de Matignon, ce qui n'est pas rien et, surtout, à une plus grande humilité dans l'exercice du pouvoir. Je suis de ceux qui considèrent que si toutes les conséquences avaient été tirées de ce coup de semonce, on aurait fait l'économie de beaucoup de soubresauts ultérieurs.

On peut conclure provisoirement que l'expression directe de la volonté populaire dans le cadre national et européen peut présenter des risques de dérives et d'instrumentalisation mais constitue aussi un puissant aiguillon pour des pouvoirs et des représentations élus que la longévité et les certitudes peuvent conduire à ne plus entendre assez la voix du peuple.

Si l'on abandonne le cadre national et européen pour la scène mondiale, le paysage s'ouvre et se complique.

Les problèmes y sont d'une autre nature, plus globaux, plus complexes, plus interdépendants. Le plus souvent, ils ne touchent pas directement les intérêts du citoyen national et, de ce fait, le concernent moins, à tort ou à raison. L'avenir de sa retraite ou de l'école de ses enfants le mobilise davantage que le réchauffement de la planète ou la réduction de la dette publique des pays les plus pauvres.

D'autre part, les possibilités de manifestation sont plus rares. S'il est assez facile de manifester contre une décision de son

PARIER POUR LA PAIX

gouvernement, il est plus difficile de trouver, sinon contre quoi protester, du moins contre qui et où le faire, sur la scène mondiale.

L'ONU est sans doute ce qui se rapproche le plus de l'embryon d'un gouvernement mondial mais on imagine difficilement une manifestation contre une de ses décisions, ou de ses non-décisions, justement parce que ce pouvoir manque trop de consistance. On peut critiquer l'ONU mais difficilement lever des foules contre elle.

Il y a plus de raisons de s'élever contre les décisions d'organisations internationales puissantes parce qu'elles ont le pouvoir de l'argent et la maîtrise de la réglementation de l'économie et de la finance : Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI) ou encore Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est d'ailleurs ce qui se produit. Mais encore faut-il y être porté par des compétences ou des intérêts particuliers et se trouver en phase avec des professionnels de la contestation mondiale qui animent des organisations comme Attac, Greenpeace ou encore la Confédération paysanne de José Bové.

Le citoyen du monde lambda, comme vous et moi, fort seulement de ses convictions morales, philosophiques ou religieuses, a aujourd'hui autant de difficulté à identifier les responsabilités exactes dans les dysfonctionnements de la planète qu'à trouver les « prises » où s'amarrer pour affermir ses convictions et leur donner des chances de prévaloir un jour.

L'expression « citoyen du monde » est d'ailleurs très en avance sur la réalité. Contrairement à ce qui se passe sur le plan national aujourd'hui, européen demain, aucun des dirigeants des organisations déjà citées n'a la moindre légitimité démocratique, sauf à considérer que le citoyen se contente de la légitimité des chefs d'État appelés à désigner un secrétaire général de l'ONU ou un directeur du FMI.

En attendant le parlement mondial, qui n'est pas pour demain, la question est donc de savoir comment pourraient s'unir les efforts des citoyens du monde les plus engagés pour

peser davantage sur les décisions concernant tous les habitants de la planète.

Citoyens du monde, unissons-nous !

Une première réponse est donnée par les grandes manifestations mondiales auxquelles les médias donnent un puissant retentissement. J'en mentionnerai deux parmi les plus récentes : le forum social mondial (FSM) de Porto Alegre au Brésil et les manifestations du 15 février 2003 contre la guerre des États-Unis en Irak.

J'étais à Porto Alegre en mars 2002. J'y fus un observateur attentif, sans opinion arrêtée sur l'efficacité d'une telle manifestation... mais tout de même plus à ma place qu'à Davos ! J'ai été impressionné par ce rassemblement bon enfant de plusieurs dizaines de milliers de participants sur le campus d'une université. J'ai suivi pendant toute une semaine des débats d'une grande diversité, animés par des spécialistes et des praticiens de tous les grands problèmes évoqués dans le rapport du Pnud mentionné plus haut. Pas moins de six prix Nobel sont intervenus. La séance de clôture s'est terminée par le chant « Un autre monde est possible » entonné par tous les participants, debout sur les chaises.

On peut gloser sur le côté folklorique d'un tel rassemblement. On peut critiquer le contenu idéaliste, irréaliste, utopique des débats. On peut tout dire de Porto Alegre lorsqu'on n'y est pas allé. Après y être allé, si l'on n'est pas définitivement enfermé dans un carcan conservateur, alors on est plus que jamais convaincu qu'« un autre monde est possible ».

Lorsque, en outre, on a pu être hébergé par une petite communauté de religieuses vivant au cœur d'une favela de la périphérie de la ville, lorsque tous les matins et tous les soirs, pour aller à pied à l'université et en revenir, on longe ce qui fut un ruisseau et est un cloaque, alors on mesure la chance qu'on a eue de ne pas loger à l'hôtel Intercontinental comme

PARIER POUR LA PAIX

J.-P. Chevènement et José Bové. On se convainc un peu plus, s'il en était besoin, que non seulement un autre monde est possible mais qu'il est impérieux de le faire advenir.

Déjà au forum de 2002 mais plus encore à ceux de 2003 et 2004 à Bombay, des hommes politiques nombreux, des ministres représentant des gouvernements, des émissaires de grandes entreprises internationales sont venus au FSM, y ont pris des contacts, se sont attachés à manifester leurs bonnes intentions. C'est qu'on ne peut plus faire comme si Porto Alegre n'existait pas, ne proposait pas, au même moment, des solutions tout autres que celles de Davos. C'est que le haut ne peut plus ignorer le bas lorsque celui-ci se structure et se mobilise avec une telle intelligence.

On peut dire, sans emphase, qu'à Porto Alegre la conscience universelle prend corps. Le fleuve généreux et impétueux charrie certes des alluvions. Il n'en est pas moins le symbole médiatisé de la révolte des humbles contre les inégalités, les injustices, les spoliations.

D'une toute autre nature furent les manifestations qui se sont déroulées dans toute l'Europe et au-delà pour protester contre l'expédition d'Irak décidée par les États-Unis. Ces manifestations ont culminé le 15 février 2002 et ont rassemblé le plus de participants dans les pays dont les gouvernements ont soutenu les États-Unis: la Grande-Bretagne et l'Espagne. J'étais en Catalogne ce 15 février, pour un colloque dans la petite ville de Figueres. J'ai suivi la manifestation qui s'y est déroulée et j'ai scandé «no a la guerra». J'ai eu des échos directs de celle de Barcelone toute proche où environ un million de manifestants s'étaient rassemblés.

Comme pour Porto Alegre, on peut dire que dans ces foules on trouve de tout: du manifestant atavique, du pacifiste bêlant, de l'anti-américain primaire et c'est sans doute vrai. Il est cependant honnête d'y regarder d'un peu plus près lorsque des dizaines

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

de millions de gens manifestent, pour la seule Europe, le même jour et pour la même cause.

Je ne reviendrai pas sur le fond de la question irakienne, déjà évoquée. Un point seulement : les gouvernements de messieurs Blair et Aznar avaient le droit de considérer que la responsabilité de telle ou telle décision revenait aux pouvoirs légitimes qui s'abaisseraient à gouverner avec la rue et se grandiraient au contraire en lui résistant. Mais on peut aussi considérer qu'en des circonstances graves comme celle d'aller faire la guerre chez les autres, le peuple peut avoir raison contre ceux qu'il a portés au pouvoir. En d'autres termes, est-il impossible que la sagesse du peuple soit plus grande que celle de ses élites politiques ? Certes, les manifestants espagnols ou anglais ne peuvent représenter le peuple espagnol ou le peuple anglais, mais tous les sondages effectués alors en Europe ont parallèlement montré une forte majorité de citoyens opposée à cette guerre.

Il ne semble pas aujourd'hui que les citoyens d'Europe aient eu tort de douter des raisons avancées pour lancer cette expédition. Le peuple n'est pas nécessairement impulsif et versatile et sait garder le souvenir des mauvais chemins qu'on lui a fait prendre. M. Aznar en sait quelque chose, M. Blair aussi.

Je ne suis pas un adepte de la révolution permanente, même au service de nobles causes. Je conviens que le fonctionnement normal de la démocratie n'est pas de tenir en permanence le pouvoir sous la pression directe des citoyens. Je tiens cependant pour bénéfique que les citoyens du monde puissent aujourd'hui, par les progrès des communications et des transports, se rassembler autour de grandes causes et exprimer directement leurs convictions. Ils se donnent ainsi les moyens de contraindre les pouvoirs établis et les groupes économiques dominants à infléchir leur conception de la gouvernance en remettant davantage l'homme au centre de tout projet politique.

Mai 1968, Porto Alegre, 15 février 2003, ne sont que des jalons dans l'émergence d'une conscience universelle et on ne

PARIER POUR LA PAIX

saurait se satisfaire du caractère par définition contingent de ces manifestations. C'est pourquoi il faut multiplier les cénacles où se prépare et se met en forme la réflexion collective dans des conditions plus sereines, plus rigoureuses, moins médiatisées.

Il est beaucoup de cercles, de *think tanks* où l'on se penche sur les problèmes du monde. J'en évoquerai un, que j'ai fréquenté : l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire²⁰, titre un peu long peut-être, mais à l'aune en tout cas des questions qui y sont évoquées.

L'Alliance regroupe de manière informelle, depuis une vingtaine d'années, des personnes et des organisations de plus de cent vingt pays qui ont la volonté d'agir collectivement pour contribuer aux transformations répondant aux défis du XXI^e siècle. La première étape de ce processus collectif de réflexion a abouti à la rédaction d'une *Plate-forme pour un monde responsable et solidaire*. L'étape suivante fut l'organisation de quatre Assemblées continentales en juin 2001 (Europe, Asie, Amérique, Afrique) couronnées par une Assemblée mondiale de citoyens, à Lille, en décembre 2001, réunissant plus de quatre cents personnes venant du monde entier. Ce processus s'est matérialisé par la rédaction de dizaines de *cahiers de propositions pour le XXI^e siècle* couvrant tout le spectre des réflexions, depuis la gestion durable de l'eau jusqu'à la définition d'un enseignement adapté au XXI^e siècle. Il a abouti enfin à une synthèse collective sous la forme d'une proposition de *charte des responsabilités humaines*, traitant principalement des relations entre l'humanité et la biosphère. Ce projet de charte représenterait le troisième pilier de la vie internationale, après la Déclaration universelle des droits de l'Homme, centrée sur la dignité des individus et la charte des Nations unies, centrée sur la paix et le développement.

20. Pour en savoir plus sur l'Alliance, on peut consulter le site web www.alliance21.org

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

J'ai participé pendant une semaine à cette Assemblée mondiale de Lille, au titre de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, qui me permettra aussi de participer au Forum social mondial de Porto Alegre en février 2002.

Je ne peux, dans le cadre de cet essai, détailler davantage l'intérêt d'une telle initiative mais je puis témoigner que de telles rencontres avec des femmes et des hommes passionnés, venus du monde entier pour dire leur espérance et proposer les voies et moyens de la réaliser, sont ressenties par tous comme *le sel de la terre*.

À Lille moins encore qu'à Porto Alegre, personne ne se fait d'illusions excessives sur ses capacités effectives de bousculer les conservatismes et les résistances étatiques, économiques, financières. Chacun cependant en sort davantage convaincu que la transformation profonde de la société, qui passe par la transformation de l'individu, ne peut être obtenue par la seule action des États et des organisations internationales mais doit impliquer tous les citoyens du monde progressivement informés et motivés par les éclaireurs qui se retrouvent à Lille, à Porto Alegre et ailleurs.

Quels objectifs ?

À cette question, des réponses partielles ont déjà été données notamment à propos du rôle que pourraient et devraient assumer l'ONU et l'Europe pour une meilleure gouvernance de la planète.

On vient de rappeler la capacité des citoyens du monde à peser sur les décisions, pour autant qu'ils sachent se rassembler et s'organiser, en complément et en aiguillon des pouvoirs établis. Mais on a pu donner le sentiment que les objectifs jusqu'ici proposés étaient trop systématiquement défensifs : contre la guerre, contre ceux qui la font, contre ceux qui n'ont pas su ou pas voulu la prévenir ; contre la misère et contre le

PARIER POUR LA PAIX

pourrissement de la planète, contre ceux à qui cela profite ou que cela indiffère.

Pour clore ce propos sur la conscience universelle, on voudrait tenter un dernier effort de synthèse en proposant la priorité sur laquelle devraient se concentrer les réflexions et les efforts des femmes et des hommes de bonne volonté: la sécurité humaine, au sens le plus large du terme.

C'est en effet seulement lorsque celle-ci sera universellement assurée que l'on pourra raisonnablement et sereinement se poser la question ultime: où va l'humanité? Quels sommets peuvent être atteints au-delà de la sécurité?

Il y a quelques années, lors d'un colloque à Paris, j'ai rencontré une Canadienne, Louise Fréchette, qui était alors vice-ministre de la Défense de son pays et a été nommée en 1998 au poste nouveau de vice-secrétaire générale des Nations unies, deuxième personnage de l'organisation. Elle m'a donné un petit livre²¹ qui résumait son propos. Le concept de *sécurité humaine* qui en est le sujet se veut être une synthèse de beaucoup de thèmes éparpillés et me semble pouvoir donner une colonne vertébrale à l'idée de conscience universelle. Voici quelques-uns de ces thèmes:

– Condition nécessaire, la sécurité de l'État n'est pas une condition suffisante pour garantir celle des populations. Étouffé sous le couvercle des régimes totalitaires et le gel de la guerre froide, la question de la sécurité des populations se fait de plus en plus pressante depuis 1990.

– Multiplication des conflits, menaces transnationales liées à la mondialisation, depuis les pandémies jusqu'aux flux de capitaux douteux, tous les dérèglements de ce début de siècle ne

21. *La sécurité humaine: la sécurité des individus dans un monde en mutation*, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Canada, 1999. Ce concept a fait son chemin puisqu'une commission de l'ONU y consacre aujourd'hui ses travaux.

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

menacent pas systématiquement la sécurité des États mais nécessitent une approche globale faisant appel aux États tout en reconnaissant les limites de leurs pouvoirs.

– Des percées importantes ont été faites depuis plus d'un siècle avec la création de la Croix-Rouge, les conventions de Genève, les extensions récentes du droit humanitaire, la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les dernières décisions concernent les mines antipersonnel et les armes légères, la création de la Cour pénale internationale.

– Après toutes ces avancées en ordre dispersé, le moment est venu de reconsidérer la question de la sécurité humaine dans son ensemble, au niveau planétaire, sous la tutelle des Nations unies. Ce fut l'ambition d'un rapport du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) sur ce thème. Le rapport retient sept éléments constitutifs de cette sécurité : l'eau, l'alimentation, la santé, l'environnement, la sécurité personnelle, la sécurité collective, la sécurité politique.

– L'ambition était grande, trop peut-être en l'état actuel de l'organisation politique mondiale, mais exaltante. L'idée centrale est de placer l'individu au cœur du projet de sécurité et non plus l'État ou le territoire, en mettant l'accent sur la prévention globale des risques et menaces, et non plus sur les actions curatives, humanitaires.

– On ne peut pas attendre des États, jaloux de leurs intérêts et de leurs prérogatives, qu'ils se jettent comme un seul homme dans ce noble combat. On peut au moins espérer qu'ils se convaincront avec le temps que leur intérêt bien compris est en effet dans la sécurité des individus, gage de la stabilité des États.

Le concept de *sécurité humaine* me conduit à avancer l'idée d'une *théorie du chaos* à l'envers : dans les domaines retenus par le rapport du Pnud, je crois qu'une avancée intervenant dans une aire de grandes turbulences peut avoir un effet d'entraînement et d'amplification, si elle est connue et soutenue. C'est ce qui a été dit plus haut de l'Europe réconciliée et de « l'effet tâche

PARIER POUR LA PAIX

d'huile» qu'elle doit avoir pour la paix dans le monde. Mais l'Europe n'a pas le monopole de la contagion heureuse. L'Afrique du Sud joue ce rôle sur son continent. Le Brésil pourrait y prétendre demain en Amérique latine.

Avant même que ne se dégage une communion de vue des États sur ce concept ambitieux de sécurité humaine, on peut au moins exiger le minimum :

– Condamner toute opération militaire brutale ou sanction économique aveugle qui ne peuvent avoir que des effets désastreux sur les populations. Sans revenir à Leipzig, Dresde, Hiroshima et Nagasaki, d'autres Albright ne doivent plus oser dire que la mort de 500 000 enfants irakiens était le prix à payer pour amener Saddam Hussein à résipiscence.

– Exiger des pays riches une augmentation des aides publiques au développement pour atteindre et dépasser le seuil de 0,7 % du PNB dont ils sont loin. Vérifier que ces aides sont attribuées au bénéfice direct des populations et non comme des prébendes servies à des potentats corrompus en échange du pillage consenti des ressources locales.

– Faire que les États qui en ont les moyens se trouvent dans l'obligation morale de participer aux opérations d'humanité décidées dans l'urgence par les Nations unies pour sortir des populations en détresse de l'enfer des conflits.

Voilà sans doute trois objectifs immédiats pouvant mobiliser, élargir et structurer la conscience universelle pour qu'elle augmente encore sa pression morale sur les États et les organisations internationales officielles. Mettre ainsi l'individu au centre de la politique et de l'action internationale n'est pas sacraliser l'individualisme mais donner toute sa place à la personne dans la grande marche de l'humanité.

C'est bien par là qu'il faut maintenant terminer.

Quo vadis humanitas ? (Où va l'humanité ?)

On a jusqu'ici tenté de cerner progressivement le contour d'une conscience universelle émergente, encore floue, à partir de la surface des choses : ses vecteurs médiatiques, ses éclaireurs. On vient de dire comment elle se manifestait déjà, en ordre dispersé, dans la lutte des citoyens contre les grands fléaux, dont la guerre au premier chef. Mais on a fait le plus facile : observer la partie émergée de l'iceberg et en décrire les constituants et les mouvements apparents.

Le moment est venu de plonger pour tenter de cerner le contenu de la partie immergée de cette conscience universelle. Est-elle seulement le contre-feu spontané allumé par les plus conscients des citoyens du monde contre les effets les plus nocifs de la mondialisation ? Ce que l'on en discerne aujourd'hui n'est-il pas aussi l'annonce d'une prise de conscience collective de la mutation de l'espèce vers un statut supérieur d'hominisation, de socialisation ?

Pour le dire autrement, ces hommes et ces femmes qui se mobilisent par-dessus les structures officielles étatiques ou internationales pour dénoncer de grands scandales ne sont-ils que des soldats postés sur les remparts des grandes causes ou bien sont-ils aussi les premiers éclaireurs d'une humanité nouvelle dont il serait encore impossible d'identifier la nature ?

Je m'appuierai sur la vision du père Teilhard de Chardin pour tenter de répondre à cette question. Ce grand savant et grand philosophe est aujourd'hui injustement oublié, je le vérifie auprès de mes étudiants. Depuis 1960, il a véritablement nourri ma réflexion sur les deux extrémités indissociables de la question primordiale : d'où venons-nous, où allons-nous ? Je commandais alors une compagnie d'infanterie dans un poste perdu d'Algérie. Claude Cuenot, le père de mon lieutenant adjoint, m'a fait découvrir Teilhard par les livres qu'il lui a consacrés²² et par la

22. Claude Cuenot, *Teilhard de Chardin*, Éditions du Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1962 (pour ne citer que le plus synthétique).

PARIER POUR LA PAIX

correspondance que nous avons échangée. Depuis je reviens périodiquement vers Teilhard, comme à une source familière.

De son œuvre, je ne retiendrai ici, pour notre sujet, que *Le Phénomène humain*²³, sans doute son ouvrage principal, considéré par lui comme un mémoire scientifique, et non théologique, sur une explication du monde. Encore l'évoquerai-je au prix de la simplification excessive d'une pensée puissante et d'une expression parfois ardue.

La réflexion de Teilhard sur le phénomène humain se situe dans la continuité de la *loi de complexité-conscience* selon laquelle plus la complexité augmente, plus la conscience apparaît au-dedans. On passe ainsi de la lithosphère à l'hydrosphère puis à la biosphère, de laquelle se dégage et se distingue progressivement la *noosphère*, « nappe pensante » de la planète.

Dans son principe, la loi de complexité-conscience est aujourd'hui reconnue scientifiquement, avec des nuances. Ainsi Jacques Monod²⁴, comme Teilhard, explique l'évolution de la planète par « des milliards et des milliards d'essais » pour quelques réussites mais Teilhard tient ces réussites pour « des chances reconnues et saisies, c'est-à-dire psychiquement sélectionnées ».

Avec le concept de noosphère, il utilise enfin cette loi jusqu'à son application extrême. En effet, au-delà du « pas *individuel* de la réflexion », émergence hors de l'instinct, reconnu par les scientifiques et les philosophes comme l'événement majeur de l'évolution, il tient « le pas *collectif* de la réflexion » comme un événement plus grand encore, puisqu'il sera le dernier.

Le courant « réaliste » de la réflexion anthropologique considère que si l'humanité se multiplie, elle ne « bouge » plus, si elle a jamais bougé ; non pas seulement au plan biologique mais aussi « sociétal ». Bien sûr, pour ce courant, il y a progrès scientifique

23. *Op. cit.* La plupart des citations suivantes proviennent de la postface de cet ouvrage qu'il a écrite à la fin de sa vie.

24. Jacques Monod, *Le Hasard et la Nécessité*, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1998.

LA CONSCIENCE UNIVERSELLE

et technique, accompagné d'une recherche nécessaire de régulation planétaire mais il ne faut pas confondre les « arrangements » que l'humanité met en œuvre par nécessité avec une mutation ontologique véritable, comparable à l'évolution antérieure, du protozoaire au bipède pensant.

Pour Teilhard au contraire, l'organisation sociale et psychique de l'espèce humaine se complexifie toujours davantage, par la conscience grandissante du temps et de l'espace, par le goût et le pouvoir de la découverte mais aussi, plus important encore, par la nécessité plus ou moins consciemment ressentie « de nous resserrer tous ensemble dans une étreinte qui tend à nous parfaire chacun en nous liant à tous les autres à la fois ».

Après le primat de la vie dans l'univers puis le primat de la réflexion dans la vie, c'est sans aucun doute le primat de la *socialisation* dans la réflexion, exprimée par le concept de noosphère, qui constitue l'apport capital de la pensée de Teilhard.

On aura compris que les convictions que j'exprime dans ce livre rejoignent cette vision teilhardienne de l'évolution de l'espèce selon laquelle « [...] vaincues par le sens de la terre et le sens humain, la haine et les luttes intestines disparaîtront aux rayons toujours plus chauds du point Omega [...], la convergence finale s'opérant dans la paix [...] et cependant, en même temps, puisqu'il s'agit de l'approche d'un point critique, dans une extrême tension ».

Rien à voir, donc, dans cette vision, avec les perspectives du vieux rêve millénariste du paradis sur la terre, jusqu'à la fin des temps. Pour Teilhard il n'y a pas d'issue heureuse assurée à l'aventure humaine puisqu'« il se peut aussi, suivant une loi à laquelle rien dans le passé n'a encore échappé, que le Mal, croissant en même temps que le Bien, atteigne à la fin son paroxysme [...]. Pas de sommets sans abîmes ». On aboutirait alors, dans cette hypothèse malheureuse, à la dernière ramification de l'espèce humaine, plus conforme aux traditionnelles

PARIER POUR LA PAIX

apocalypses, la branche des élus et celle des réprouvés, à la suite du dernier schisme interne de la *conscience universelle*.

On revient ainsi à la terrible question de la liberté de l'homme, laquelle, avec ou sans Dieu, permet toutes les espérances mais peut aussi conduire au fourvoiement absolu de l'humanité.

Je parie ici sur le bon usage de la liberté de l'homme, en travaillant très modestement à le rendre plus probable. Je parie sans hésiter sur une trajectoire favorable de l'humanité depuis son origine unique sur la grande faille de l'Afrique orientale jusqu'à son expansion sur toute la planète, en rameaux diversifiés et si souvent antagonistes et, pour fermer la boucle, à sa convergence finale réussie en une apothéose que je n'aurai pas l'orgueil d'imaginer ici... Mais je sais aussi, avec Teilhard, que « rien ne ressemble autant à l'épopée humaine qu'un chemin de croix ».

On peut mieux en supporter les souffrances lorsqu'on est convaincu qu'il conduit quelque part.

Conclusion

Descendant comme en rappel de l'idée exaltante d'un monde en paix jusqu'aux sombres abîmes de la réalité, on est remonté, jusqu'à l'idée encore, celle de la culture de paix.

Une seule question, mais elle pèse lourd, pourrait résumer le sens de notre recherche: y a-t-il progrès de l'humanité, ou bien « régrès », selon le beau néologisme d'Élisée Reclus ?

La réponse est sans doute de la responsabilité première du philosophe. Nous en avons convié quelques-uns au débat. Mais l'observateur contemporain, armé de sa conviction et de son espérance, doit pouvoir apporter sa pierre.

Difficile, lorsqu'on se retourne sur la Shoah, le goulag, les génocides du Cambodge et du Rwanda, de prétendre que l'humanité avance. Remontons cependant le temps. On tue aujourd'hui de manière très organisée mais on a fait fort aussi, dans le lointain passé: hécatombes des guerres médiques, de Memphis contre Babylone, de Carthage contre Rome. On sait que les Assyriens ramenaient de leurs campagnes quantité de briques, chacune témoignant d'un ennemi trucidé, d'un prisonnier châtré. Conclusion provisoire: l'horreur de la guerre est assez constante et les massacreurs se reproduisent bien.

PARIER POUR LA PAIX

Une rupture majeure semblait cependant de nature à changer le cours de l'humanité: l'explosion du progrès, depuis deux siècles, non seulement scientifique et technique, mais aussi dans le domaine des sciences sociales et politiques. Jamais l'humanité n'a disposé d'autant de ressources. Les richesses matérielles et immatérielles croissent de façon exponentielle et l'on sait théoriquement comment les répartir justement.

Tout semble réuni pour que les hommes marchent d'un même pas vers l'abondance, la dignité, la paix... Et chacun voit bien qu'il n'en est rien, que la foi immense dans le progrès qui animait les hommes au milieu du XIX^e siècle s'est muée en doute, en résignation, en révolte.

Pourquoi? Parce que l'homme est l'homme, Prométhée orgueilleux, débordé par sa création, incapable d'en maîtriser les effets pervers, emporté par son destin? Je ne le crois pas du tout. Je crois en revanche que se perpétue depuis toujours la phalange des « surdoués du mal », fauteurs de misère ou de guerre. Ils sont à l'œuvre, aujourd'hui comme depuis toujours.

Entre le cinquième des hommes les plus pauvres et le cinquième des hommes les plus riches, l'écart a été multiplié par trois en trente ans sur la planète. Cette dégradation effrayante de la situation des plus malheureux prévaut autant entre pays riches et pays pauvres qu'au sein de chaque pays, riche ou pauvre.

Fatalité? Évidemment non. Regardez! Sans parler des barons du crime organisé il y a partout des gens qui trichent et qui volent, à grande échelle, impunément, qui exploitent et qui spéculent, au grand bazar de la mondialisation, qui jouent implacablement le capital contre le travail. Il y a partout des pouvoirs à la vue courte qui défigurent et empoisonnent la planète. C'est le triomphe du racket et de la gabegie institutionnels. Les tricheurs et les voleurs dissimulent leur responsabilité et, pour certains peut-être, leur mauvaise conscience derrière le masque du marché souverain, du libéralisme sans frein. Laissez faire! Enrichissez-vous! Guizot est entendu.

CONCLUSION

L'objet de ce livre n'est pas de stigmatiser les « fauteurs de misère ». Il fallait bien cependant désigner ceux par qui vient le malheur économique parce qu'ils sont aussi coupables, bien que moins identifiables, que les « fauteurs de guerre ». Ils participent aussi à générer les « structures de péché » dénoncées par le pape Jean-Paul II. Il faudra bien qu'un jour, comme les criminels de guerre, ils répondent devant les hommes de leurs « crimes de paix ». C'est toujours sur le terreau des tensions, des insatisfactions, des revendications, des désespérances créées par les grands fauves du temps de paix que se révèlent les carnassiers de la guerre, qui sont souvent les mêmes.

Ainsi, le malheur des hommes relève moins que jamais de la fatalité mais bien de la *responsabilité personnelle* de certains de ceux qui les dirigent et les dominent. Responsabilité par action mais aussi par omission, selon qu'ils ont conscience du mal qu'ils font ou restent indifférents au malheur qu'ils génèrent ou qu'ils tolèrent.

Le constat est sombre mais réconfortant aussi: on peut se battre pour la paix face à un adversaire identifié, pas contre la fatalité. Comment se battre ? Par la base et le sommet, pour faire un clin d'œil à René Char.

La base, c'est la cohorte des « surdoués du bien », ceux que l'on rencontre moins dans les allées du pouvoir et de l'argent que dans les hôpitaux, les bidonvilles, toutes les « cours des miracles du monde », sur les chemins de la misère et du sang. Ceux aussi qui disent la paix, qui prêchent la paix. Ce sont les *artisans de paix*, ceux par qui se développe la culture de la paix. On les a un peu honorés dans ce livre, pas assez. Il faut leur ouvrir davantage le champ du témoignage, de la dénonciation aussi.

Le sommet c'est l'ONU, ébauche et espoir de l'organisation et de la coordination du combat pour la paix. L'ONU doit sans doute s'appuyer davantage sur la base pour contourner les obstacles à la paix. Elle est un arbitre discuté et vilipendé. Il faut travailler pour que cet arbitre soit respecté et protégé, en

PARIER POUR LA PAIX

particulier contre les joueurs qui ne veulent pas d'arbitre parce que leur puissance s'accommode mal des règles. Il faut que l'ONU vive parce qu'elle est la chance de la paix par le droit. De l'Europe unie dépend, pour une large part, que, par l'ONU, la loi du plus fort ne soit plus toujours la meilleure.

Voilà, j'en conviens, beaucoup d'utopie en peu de pages. Pour me rassurer, sinon pour me justifier, j'avancerai, avec Edgar Poe, que « ceux qui rêvent le jour auront toujours un avantage sur ceux qui ne rêvent que la nuit ». Au lecteur qui m'a suivi jusque-là, j'offre, en guise de gratification, cette dernière citation : « Il est bien difficile qu'une pareille matière [la paix durable] laisse un homme sensible et vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme, et je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain n'est pas en cela préférable à cette âpre et repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public, le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser. »

Je vous laisse deviner qui en est l'auteur...

Table des matières

Avant-propos	9
Introduction	13
1. Le bel avenir de la paix	17
Pour ou contre l'utopie de la paix	21
Éloge de la guerre	22
Quatre chercheurs de paix	30
Choisir l'homme	38
L'utopie réaliste	41
La paix vive	41
Les pacifismes	47
La guerre juste	51
Responsabilité et sanction	56
Culture de paix	63
2. Dure réalité	69
Siècle sanglant	73
Triste panorama	73
Témoignages	76
Porter secours et aide	80
L'ONU en péril	83
De l'intention à la pratique	85
Le bric-à-brac	88
Le rapport Brahimi	90
L'empire hypocrite	95
Avant le 11 septembre 2001	96
Après le 11 septembre 2001	99
Une contradiction ancienne	103

Le procès	105
Une conclusion possible	107
3. Raisons d'espérer	111
L'Europe, puissance sage	117
L'État-nation	118
L'atlantisme est-il un obstacle à une Europe en paix ? ...	120
L'Europe enfin adulte	123
L'Europe dans le trou noir	127
Courage, citoyens !	129
La force du droit	133
La réforme ou la mort	135
Le devoir d'intervention... ..	140
... et ses limites	144
La force du verbe	145
La conscience universelle	149
Le droit de savoir	149
Ceux qui marchent devant	152
Le soldat, le journaliste et l'humanitaire	154
Quels pouvoirs, quelles limites ?	158
Citoyens du monde, unissons-nous !	161
Quels objectifs ?	165
<i>Quo vadis humanitas ?</i> (Où va l'humanité ?)	169
Conclusion	173

ÉDITIONS Charles Léopold Mayer

La collection des « Dossiers pour un débat »

déjà parus :

- DD 3. **Inventions, innovations, transferts** : des chercheurs mènent l'enquête, coordonné par Monique Peyrière, 1989.
- DD 5. **Coopérants, volontaires et avatars du modèle missionnaire**, coordonné par François Greslou, 1991.
- DD 6. **Les chemins de la paix** : dix défis pour passer de la guerre à la paix et à la démocratie en Éthiopie. L'apport de l'expérience d'autres pays, 1991.
- DD 12. **Le paysan, l'expert et la nature**, Pierre de Zutter, 1992.
- DD 15. **La réhabilitation des quartiers dégradés** : leçons de l'expérience internationale, 1992.
- DD 17. **Le capital au risque de la solidarité** : une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée, coordonné par Michel Borel, Pascal Percq, Bertrand Verfaillie et Régis Verley, 1993.
- DD 20. **Stratégies énergétiques pour un développement durable**, Benjamin Dessus, 1993.
- DD 21. **La conversion des industries d'armement**, ou comment réaliser la prophétie de l'épée et de la charrue, Richard Pétris, 1993.
- DD 22. **L'argent, la puissance et l'amour** : réflexions sur quelques valeurs occidentales, François Fourquet, 1993.
- DD 25. **Des paysans qui ont osé** : histoire des mutations de l'agriculture dans une France en modernisation – la révolution silencieuse des années 1950, 1993.
- DD 28. **L'agriculture paysanne** : des pratiques aux enjeux de société, 1994.
- DD 30. **Biodiversité, le fruit convoité** ; l'accès aux ressources génétiques végétales : un enjeu de développement, 1994.
- DD 31. **La chance des quartiers**, récits et témoignages d'acteurs du changement social en milieu urbain, présentés par Yves Pedrazzini, Pierre Rossel et Michel Bassand, 1994.
- DD 34. **Cultures entre elles : dynamique ou dynamite ?** Vivre en paix dans un monde de diversité, sous la direction de Édith Sizoo et Thierry Verhelst, 1994 (2^e édition 2002).
- DD 35. **Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital** ; réflexion sur la capitalisation d'expérience, Pierre de Zutter, 1994.
- DD 38. **Citadelles de sucre** ; l'utilisation industrielle de la canne à sucre au Brésil et en Inde ; réflexion sur les difficultés des politiques publiques de valorisation de la biomasse, Pierre Audinet, 1994.
- DD 42. **L'État inachevé** ; les racines de la violence : le cas de la Colombie, Fernán Gonzalez et Fabio Zambrano, traduit et adapté par Pierre-Yves Guihéneuf, 1995.
- DD 43. **Savoirs populaires et développement rural** ; quand des communautés d'agriculteurs et des monastères bouddhistes proposent une alternative aux modèles productivistes : l'expérience de Third en Thaïlande, sous la direction de Seri Phongphit, 1995.

- DD 44. **La conquête de l'eau**; du recueil à l'usage: comment les sociétés s'approprient l'eau et la partagent, synthèse réalisée par Jean-Paul Gandin, 1995.
- DD 45. **Démocratie, passions et frontières**: réinventer l'échelle du politique, Patrick Viveret, 1995.
- DD 46. **Regarde comment tu me regardes** (techniques d'animation sociale en vidéo), Yves Langlois, 1995.
- DD 48. **Cigales**: des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement, Pascale Dominique Russo et Régis Verley, 1995.
- DD 49. **Former pour transformer** (méthodologie d'une démarche de développement multidisciplinaire en Équateur), Anne-Marie Masse-Raimbault et Pierre-Yves Guihéneuf, 1996.
- DD 51. **De la santé animale au développement de l'homme**: leçons de l'expérience de Vétérinaires sans frontières, Jo Dasnière et Michel Bouy, 1996.
- DD 52. **Cultiver l'Europe**: éléments de réflexion sur l'avenir de la politique agricole en Europe, Groupe de Bruges, coordonné par Pierre-Yves Guihéneuf, 1996.
- DD 53. **Entre le marché et les besoins des hommes**; agriculture et sécurité alimentaire mondiale: quelques éléments sur les débats actuels, Pierre-Yves Guihéneuf et Edgard Pisani, 1996.
- DD 54. **Quand l'argent relie les hommes**: l'expérience de la NEF (Nouvelle économie fraternelle) Sophie Pillods, 1996.
- DD 56. **Multimédia et communication à usage humain**; vers une maîtrise sociale des autoroutes de l'information (matériaux pour un débat), coordonné par Alain Ihis, 1996.
- DD 57. **Des machines pour les autres**; entre le Nord et le Sud: le mouvement des technologies appropriées, Michèle Odey-Finzi, Thierry Bérot-Inard, 1996.
- DD 59. **Non-violence: éthique et politique** (MAN, Mouvement pour une alternative non violente), 1996.
- DD 62. **Habitat créatif: éloge des faiseurs de ville**; habitants et architectes d'Amérique latine et d'Europe, textes présentés par Y. Pedrazzini, J.-C. Bolay et M. Bassand, 1996.
- DD 63. **Algérie: tisser la paix**: huit défis pour demain; Mémoire de la rencontre « Algérie demain » à Montpellier, 1996.
- DD 67. **Quand l'Afrique posera ses conditions**; négocier la coopération internationale: le cas de la Vallée du fleuve Sénégal, mémoires des journées d'étude de mars 1994 organisées par la Cimade, 1996.
- DD 68. **À la recherche du citoyen perdu**: un combat politique contre la pauvreté et pour la dignité des relations Nord-Sud, Dix ans de campagne de l'association Survie, 1997.
- DD 69. **Le bonheur est dans le pré...**: plaider pour une agriculture solidaire, économe et productive, Jean-Alain Rhessy, 1996.
- DD 70. **Une pédagogie de l'eau**: quand des jeunes des deux rives de la Méditerranée se rencontrent pour apprendre autrement, Marie-Joséphine Grojean, 1997.
- DD 72. **Le défi alimentaire mondial**: des enjeux marchands à la gestion du bien public, Jean-Marie Brun, 1996.
- DD 73. **L'usufruit de la terre**: courants spirituels et culturels face aux défis de la sauvegarde de la planète, coordonné par Jean-Pierre Ribaut et Marie-José Del Rey, 1997.

- DD 74. **Organisations paysannes et indigènes en Amérique latine**: mutations et recompositions vers le troisième millénaire, Ethel del Pozo, 1997.
- DD 76. **Les médias face à la drogue**: un débat organisé par l'Observatoire géopolitique des drogues, 1997.
- DD 77. **L'honneur des pauvres**: valeurs et stratégies des populations dominées à l'heure de la mondialisation, Noël Cannat, 1997.
- DD 79. **Paroles d'urgence**; de l'intervention-catastrophe à la prévention et au développement: l'expérience d'Action d'urgence internationale, Tom Roberts, 1997.
- DD 80. **Le temps choisi**: un nouvel art de vivre pour partager le travail autrement, François Plassard, 1997.
- DD 81. **La faim cachée**: une réflexion critique sur l'aide alimentaire en France, Christophe Rymarsky, Marie-Cécile Thirion, 1997.
- DD 82. **Quand les habitants gèrent vraiment leur ville**; le budget participatif: l'expérience de Porto Alegre au Brésil, Tarso Genro, Ubiratan de Souza, 1998.
- DD 84. **Vers une écologie industrielle**: comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyperindustrielle, Suren Erkman, 1998.
- DD 85. **La plume partagée**; des ateliers d'écriture pour adultes: expériences vécues, François Fairon, 1998.
- DD 86. **Désenclaver l'école**; initiatives éducatives pour un monde responsable et solidaire, sous la direction de Christophe Derenne, Anne-Françoise Gailly, Jacques Liesenborghs, 1998.
- DD 88. **Campagnes en mouvement: un siècle d'organisations paysannes en France**, coordonné par Médard Lebot et Denis Pesche, 1998.
- DD 89. **Préserver les sols, source de vie**; proposition d'une «Convention sur l'utilisation durable des sols», projet Tutzing «Écologie du temps», 1998.
- DD 90. **Après les feux de paille**; politiques de sécurité alimentaire dans les pays du Sud et mondialisation, Joseph Rocher, 1998.
- DD 91. **Le piège transgénique**; les mécanismes de décision concernant les organismes génétiquement modifiés sont-ils adaptés et démocratiques?, Arnaud Trollé, 1998.
- DD 92. **Des sols et des hommes**; récits authentiques de gestion de la ressource sol, Rabah Lahmar, 1998.
- DD 93. **Des goûts et des valeurs**; ce qui préoccupe les habitants de la planète, enquête sur l'unité et la diversité culturelle, Georges Levesque, 1999.
- DD 94. **Les défis de la petite entreprise en Afrique**; pour une politique globale d'appui à l'initiative économique: des professionnels africains proposent, Catherine Chaze et Félicité Traoré, 2000.
- DD 95. **Pratiques de médiation**; écoles, quartiers, familles, justice: une voie pour gérer les conflits, Non-Violence Actualité, 2000.
- DD. 96. **Pour un commerce équitable**; expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud, Ritimo, Solagral, 1998.
- DD 97. **L'eau et la vie**; enjeux, perspectives et visions interculturelles, Marie-France Caïs, Marie-José Del Rey et Jean-Pierre Ribaut, 1999.

- DD 98. **Banquiers du futur**; les nouveaux instruments financiers de l'économie sociale en Europe, Benoît Granger/Inaise, 1998.
- DD 99. **Insertion et droit à l'identité**; l'expérience d'accompagnement des chômeurs par l'association ALICE, Pascale Dominique Russo, 2000.
- DD 100. **Une ville par tous**; nouveaux savoirs et nouveaux métiers urbains; l'expérience de Fortaleza au Brésil, Robert Cabanes, 2000.
- DD 101. **Chine et Occident: une relation à réinventer**; parcours historique et leçons de quelques rencontres récentes dans le cadre de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Yu Shuo, avec la collaboration de Sabine Jourdain, Christoph Eberhard et Sylvie Gracia (photographies de Alain Kernévez), 2000.
- DD 102. **Solidarités nouvelles face au chômage**; tisser des liens pour trouver un emploi: récit d'une expérience citoyenne, Sophie Pillods, 1999.
- DD 104. **Ce que les mots ne disent pas**; quelques pistes pour réduire les malentendus interculturels: la singulière expérience des traductions de la Plate-forme de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Édith Sizoo, 2000.
- DD 105. **Savoirs du Sud: connaissances scientifiques et pratiques sociales: ce que nous devons aux pays du Sud**, coordonné par le Réseau Réciprocité des Relations Nord-Sud, 1999.
- DD 106. **Oser créer: créer des entreprises pour créer des emplois**, Benoît Granger/Synergies, 2000.
- DD 107. **Se former à l'interculturel**; expériences et propositions, Odile Albert/CDTM, 2000.
- DD 108. **Sciences et démocratie: le couple impossible?**; le rôle de la recherche dans les sociétés capitalistes depuis la Seconde Guerre mondiale: réflexion sur la maîtrise des savoirs, Jacques Mirenowicz, 2000.
- DD 109. **Conquérir le travail, libérer le temps**; dépasser les frontières pour réussir les 35 heures, Bernard Husson/CIEDEL, 2000.
- DD 110. **Banques et cohésion sociale**; pour un financement de l'économie à l'échelle humaine: la faillite des banques, les réponses des citoyens, Inaise, 2000.
- DD 111. **L'arbre et la forêt: du symbolisme culturel... à l'agonie programmée?**, Élisabeth Bourguinat et Jean-Pierre Ribaut, 2000.
- DD 112. **Le dialogue des savoirs**; les réseaux associatifs, outils de croisements entre la science et la vie, Georges Thill, avec la collaboration de Alfred Brochard, 2001.
- DD 113. **Financer l'agriculture**; quels systèmes bancaires pour quelles agricultures?, André Neveu, 2001.
- DD 114. **Agricultures d'Europe: la voie suisse**, REDD avec la collaboration de Bertrand Verfaillie, 2001.
- DD 115. **Le droit autrement**; nouvelles pratiques juridiques et pistes pour adapter le droit aux réalités locales contemporaines, Pascale Vincent, Olivier Longin/Ciedel, 2001.
- DD 116. **Sols et sociétés**; regards pluriculturels, Rabah Lahmar et Jean-Pierre Ribaut, 2001.
- DD 117. **Réseaux humains, réseaux électroniques**; de nouveaux espaces pour l'action collective, dossier coordonné par Valérie Peugeot, Vecam, 2001.

DD 118. **Gouverner les villes avec leurs habitants**; de Caracas à Dakar: dix ans d'expériences pour favoriser le dialogue démocratique dans la cité, Catherine Foret, 2001.

DD 119. **Quelle paix pour le nouveau siècle?**, Maison des citoyens du monde/Bernard Vrignon et Agnès Chek, 2001

DD 120. **De la galère à l'entreprise**; pour de nouvelles formes de financement solidaire: l'expérience de France Active, Claude Alphanféry, 2002.

DD 121. **Finances solidaires**; guide à l'usage des collectivités territoriales, Finansol/Éficea, dossier coordonné par E. Antonioli, P. Grosso, J. Fournial et C. Rollinde, 2002.

DD 122. **Quand l'entreprise apprend à vivre**; une expérience inspirée du compagnonnage dans un réseau d'entreprises alternatives et solidaires, Béatrice Barras, Marc Bourgeois, Élisabeth Bourguinat et Michel Lulek, avec la collaboration de Christophe Beau et Étienne Frommelt, 2002.

DD 123. **Commerce international et développement durable**; voix africaines et plurielles, CITSO, dossier coordonné par Ricardo Meléndez et Christophe Bellmann, 2002.

DD 124. **Les citoyens peuvent-ils changer l'économie?**, collectif «Engagements citoyens dans l'économie»; actes du colloque tenu à Paris le 24 mars 2002, 2003.

DD 125. **Voyager autrement**; vers un tourisme responsable et solidaire, coordonné par Boris Martin, 2003.

DD essai 126. **Mission possible**; penser l'avenir de la planète, Pierre Calame, réédition 2003.

DD 127. **Apprivoiser le temps**; approche plurielle sur le temps et le développement durable, Fondation pour les générations futures, Joël Van Caeter et Nicolas de Rauglaudre, 2003.

DD essai 128. **La Licorne et le Dragon**; les malentendus dans la recherche de l'universel, sous la direction de Yue Daiyun et Alain Le Pichon, avec les contributions d'Umberto Eco, Tang Yijie, Alain Rey, Jacques Le Goff, Wang Meng..., 2003.

DD 129. **Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire**, Jean-Paul Vigier, 2003.

DD 130 essai. **Par-delà le féminisme**, Édith Sizoo, 2003.

DD 131 essai. **Dans les courées de Calcutta; un développement à l'indienne**, Gaston Dayanand, préface de Noël Cannat, 2003.

DD 132. **Des animaux pour quoi faire?** Approches interculturelles, interreligieuses, interdisciplinaires, Élisabeth Bourguinat et Jean-Pierre Ribaut, 2003.

DD 133 essai. **Politiques de santé et attentes des patients**; vers un dialogue constructif, Bruno Dujardin, 2003.

DD 134. **Approches spirituelles de l'écologie**, coordonné par Frédéric Pigué, 2004.

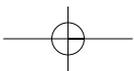
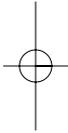
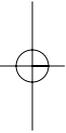
DD 135 essai. **L'aide publique au développement, un outil à réinventer**, Guillaume Olivier, avec la contribution de Saïdou Sidibé, 2004.

DD 136. **Itinéraires vers le 21^e siècle**; récits de témoins engagés lors de l'Assemblée mondiale de citoyens, Lille 2001, textes de F. Fairon, photos de F. Noy, 2003.

- DD 137 essai. **Vers une écologie industrielle**; comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrialisée, Suren Erkman, 2004.
- DD 138 essai. **La maison-monde : Libres leçons de Braudel**, François-Xavier Verschave, 2005.
- DD 139 collectif. **Les ONG dans la tempête mondiale**; nouveaux débats, nouveaux chantiers pour un monde solidaire, sous la direction de Coordination SUD, 2004.
- DD 140 collectif. **L'idiote du village mondial**; Les citoyens de la planète face à l'explosion des outils de communication : subir ou maîtriser, sous la direction de Michel Sauquet, coédition Luc Pire (Belgique), 2004.
- DD 141. **Pratiques d'éducation non violente**; nouveaux apprentissages pour mettre la violence hors-jeu, sous la direction de Bernadette Bayada et Guy Boubault, 2004.
- DD 142 collectif. **La santé mondiale, entre racket et bien public**, Association Biens publics à l'échelle mondiale, coordonné par François-Xavier Verschave, 2004.
- DD 143 collectif. **La consommation assassine**; comment le mode de vie des uns ruine celui des autres, pistes pour une consommation responsable, *State of the World 2004* du Worldwatch Institute, traduit de l'anglais (États-Unis) et adapté par Mohamed Larbi Bouguerra, 2005.
- DD 144 essai. **Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse**, Pierre Judet, 2005.
- DD 145. **Le capital mémoire**; identifier, analyser et valoriser un capital d'expériences, Sylvie Robert, 2005.
- DD 146. **Volontaires en ONG : l'aventure ambiguë**, Amina Yala, 2005.
- DD 147 essai. **Transport maritime : danger public et bien mondial**, François Lille, Raphaël Baumler, 2005.
- DD 148 collectif. **Les télécommunications, entre bien public et marchandise**, BPEM et CSDPTT, 2005.
- DD 149 essai. **L'appétit du futur**, Jacques de Courson, 2005.
- DD 150 essai. **Après l'Amérique, un monde nouveau**; les défis et les institutions de la Communauté mondiale, Olivier Giscard d'Estaing, 2005.
- DD 151 collectif. **100 propositions du Forum social mondial**, 2006.
- DD 152 essai. **Dauchez l'Africain, maître et comédien**, Pierre Chambert, Philippe Daucher, 2006.

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (www.fph.ch) est une fondation indépendante de droit suisse créée en 1982. Les revenus annuels du patrimoine légué par son fondateur Charles Léopold Mayer sont mobilisés pour contribuer à l'émergence d'une communauté mondiale et au développement de nouvelles pratiques citoyennes susceptibles de répondre aux grands défis de ce début de siècle. Trois de ces défis sont plus particulièrement au cœur des actions qu'elle mène et soutient avec des partenaires du monde entier: celui de *systèmes de gouvernance* à repenser et à réformer, du niveau local au niveau mondial; celui d'une *éthique* toujours à construire, qui concerne non seulement les droits mais aussi les responsabilités des êtres humains et s'applique à tous les milieux (scientifiques, économiques, académiques, médiatiques...); enfin celui d'une *nouvelle vision de l'économie*, visant au renouvellement des modes de production, de consommation et d'échange. Les modes d'action de la Fondation sont diversifiés: *promouvoir des idées et des propositions* (par l'édition, la mise en débat d'une charte des Responsabilités humaines, l'alimentation de sites ressources Internet, l'organisation de rencontres internationales, etc.); appuyer l'émergence d'*alliances citoyennes internationales* (alliances d'habitants, d'organisations rurales, d'ONG, de juristes, de chercheurs...); enfin promouvoir des *méthodes d'échange, de réflexion collective* et de structuration de l'information.

Les Éditions Charles Léopold Mayer (www.eclm.fr) sont constituées depuis 1995 sous la forme d'une association à but non lucratif (loi 1901). Elles éditent des livres de témoignages, d'analyse et de propositions sur les nouvelles démarches et les nouvelles actions citoyennes qui se développent aujourd'hui tant au niveau local qu'à celui d'une société mondialisée en quête d'alternatives et d'idées. Le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer leur permet de tenter de jouer un rôle pionnier dans des domaines encore peu connus mais susceptibles de le devenir, comme ce fut le cas, il y a une dizaine d'années, lorsque les Éditions ont entrepris de publier sur le commerce équitable, la gestion municipale participative, l'économie solidaire, les réseaux paysans au Sud, etc. Environ 500 ouvrages ont été publiés depuis la création des éditions, essais, «dossiers pour un débat», «cahiers de propositions», etc., dont la moitié sont encore au catalogue aujourd'hui. Ils sont distribués en librairie, en vente par correspondance ou sur place rue Saint-Sabin. En outre, ils ont pour vocation d'être téléchargeables. Certains livres, enfin, sont coédités avec des éditeurs francophones des pays du Sud, dans le cadre de *l'Alliance des éditeurs indépendants pour une autre mondialisation* (www.alliance-editeurs.fr) dont les Éditions Charles Léopold Mayer sont membre.



Vous pouvez vous procurer les ouvrages des Éditions Charles Léopold Mayer, ainsi que les autres publications ou copublications de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) en librairie ou à défaut aux:

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38 rue Saint-Sabin
75011 PARIS (France)
Tél./Fax : 01 48 06 48 86
Mél : diffusion@fph.fr
Site Internet : www.eclm.fr

Accueil : du mardi au vendredi : 9h30-12h30 – 14h30-17h30

Le catalogue propose environ 300 titres sur les thèmes suivants :

- | | |
|--|---|
| <i>Économie, Solidarité, Emploi</i> | <i>Construction de la paix</i> |
| <i>Gouvernance</i> | <i>Écologie, environnement</i> |
| <i>Relations sciences et société</i> | <i>Prospective, valeurs, mondialisation</i> |
| <i>Agricultures et organisations paysannes</i> | <i>Histoires de vie</i> |
| <i>Dialogue interculturel</i> | <i>Méthodologies pour l'action</i> |
| <i>Communication citoyenne</i> | |

Pour obtenir le catalogue des éditions et coproductions Charles Léopold Mayer, envoyez vos coordonnées à :

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38 rue Saint-Sabin
75011 PARIS (France)



Veuillez me faire parvenir le catalogue des éditions et coproductions Charles Léopold Mayer.

Nom	Prénom.....
Société	
Adresse	
.....	
Code postal	Ville
Pays	

